
Loi sur le tarif des douanes (LTaD)

Modification du ...

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu le message du Conseil fédéral du ...¹,
arrête :*

I

L'annexe 1, partie 1a, de la loi du 9 octobre 1986 sur le tarif des douanes² est modifiée conformément au texte ci-joint.

II

¹ La présente loi est sujette au référendum.

² Le Conseil fédéral fixe la date de l'entrée en vigueur.

...

¹ FF ...
² RS **632.10**

Tarif général³

À l'annexe 1 (Tarif des douanes suisses), partie 1a (Tarif d'importation), le droit de douane des n^{os} 2501.0000 à 3407.0000, 3502.2000 à 3504.0000, 3505.2090 à 3808.9900, 3809.1090 à 3822.0000, 3823.1190, 3823.1290, 3823.1300 et 3823.1990 à 9706.0000 du tarif général est fixé à 0 fr. 00.

À l'annexe 1 (Tarif des douanes suisses), partie 1a (Tarif d'importation), les numéros suivants du tarif sont modifiés conformément au tableau ci-après:

Signification des mentions figurant dans la colonne A :

- « biffer » : supprimer le numéro du tarif et la désignation de la marchandise ;
- « nouv. num. » : modifier le numéro du tarif (la désignation de la marchandise reste inchangée) ;
- aucune : le numéro du tarif et la désignation de la marchandise restent inchangés.
- .

³ Conformément à l'art. 5, al. 1, de la loi du 18 juin 2004 sur les publications officielles (RS **170.512**), le tarif général n'est pas publié au RO. Il peut être consulté sur l'internet, à l'adresse suivante : www.afd.admin.ch > Tarif des douanes Tares > Bases juridiques du tarif des douanes.

A	B	C	D	E
Explications	N° du tarif (nouveau)	N° du tarif (actuel)		Désignation de la marchandise
	...			
nouv. num.	2501.0000			Sel (y compris le sel préparé pour la table et le sel dénaturé) et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité; eau de mer
biffer:		2501.0010	-	sel de table et sel en emballages de tout genre pour la vente au détail
biffer:		2501.0090	-	autres
	...			
	2513			Pierre ponce; émeri; corindon naturel, grenat naturel et autres abrasifs naturels, même traités thermiquement
	2513.1000		-	pierre ponce
nouv. num.	2513.2000		-	émeri, corindon naturel, grenat naturel et autres abrasifs naturels
biffer:		2513.2010	- -	bruts ou en morceaux irréguliers
biffer:		2513.2090	- -	autres
nouv. num.	2514.0000			Ardoise, même dégrossie ou simplement débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire
biffer:		2514.0010	-	poudres, éclats et déchets
biffer:		2514.0090	-	autre
	...			
	2520			Gypse; anhydrite; plâtres, même colorés ou additionnés de faibles quantités d'accélérateurs ou de retardateurs
	2520.1000		-	gypse; anhydrite
nouv. num.	2520.2000		-	plâtres

biffer:		2520.2010	- -	pour l'art dentaire
biffer:		2520.2090	- -	autres
	...			
	2530			Matières minérales non dénommées ni comprises ailleurs
	2530.1000		-	vermiculite, perlite et chlorites, non expansées
	2530.2000		-	kiésérite, epsomite (sulfates de magnésium naturels)
nouv. num.	2530.9000		-	autres
biffer:		2530.9010	- -	cryolithe naturelle; chiolite naturelle
biffer:		2530.9020	- -	oxydes de fer micacés naturels
biffer:		2530.9090	- -	autres
	...			
	2805			Métaux alcalins ou alcalino-terreux; métaux de terres rares, scandium et yttrium, même mélangés ou alliés entre eux; mercure
			-	métaux alcalins ou alcalino-terreux
	2805.1100		- -	sodium
	2805.1200		- -	calcium
nouv. num.	2805.1900		- -	autres
biffer:		2805.1910	- - -	strontium et baryum
biffer:		2805.1990	- - -	autres
	2805.3000		-	métaux de terres rares, scandium et yttrium, même mélangés ou alliés entre eux
	2805.4000		-	mercure
	...			
nouv. num.	2810.0000			Oxydes de bore; acides boriques
biffer:		2810.0010	-	acide et anhydride boriques

biffer:		2810.0090	-	autres
	2811			Autres acides inorganiques et autres composés oxygénés inorganiques des éléments non métalliques
			-	autres acides inorganiques
	2811.1100		--	fluorure d'hydrogène (acide fluorhydrique)
	2811.1200		--	cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)
	2811.1900		--	autres
			-	autres composés oxygénés inorganiques des éléments non métalliques
	2811.2100		--	dioxyde de carbone
	2811.2200		--	dioxyde de silicium
nouv. num.	2811.2900		--	autres
biffer:		2811.2910	---	dioxyde de soufre
biffer:		2811.2990	---	autres
	...			
	2818			Corindon artificiel, chimiquement défini ou non; oxyde d'aluminium; hydroxyde d'aluminium
	2818.1000		-	corindon artificiel, chimiquement défini ou non
	2818.2000		-	oxyde d'aluminium, autre que le corindon artificiel
nouv. num.	2818.3000		-	hydroxyde d'aluminium
biffer:		2818.3010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2818.3090	--	autres
	...			
	2824			Oxydes de plomb; minium et mine orange
	2824.1000		-	monoxyde de plomb (litharge, massicot)
nouv. num.	2824.9000		-	autres

biffer:		2824.9010	- -	minium et mine orange
biffer:		2824.9090	- -	autres
	...			
	2827			Chlorures, oxychlorures et hydroxychlorures; bromures et oxybromures; iodures et oxyiodures
	2827.1000		-	chlorure d'ammonium
	2827.2000		-	chlorure de calcium
			-	autres chlorures
	2827.3100		- -	de magnésium
	2827.3200		- -	d'aluminium
	2827.3500		- -	de nickel
nouv. num.	2827.3900		- -	autres
biffer:		2827.3910	- - -	de baryum, de fer ou de zinc
biffer:		2827.3990	- - -	autres
			-	oxychlorures et hydroxychlorures
	2827.4100		- -	de cuivre
	2827.4900		- -	autres
			-	bromures et oxybromures
	2827.5100		- -	bromures de sodium ou de potassium
	2827.5900		- -	autres
	2827.6000		-	iodures et oxyiodures
	...			
	2833			Sulfates; aluns; peroxosulfates (persulfates)
			-	sulfates de sodium

	2833.1100		- -	sulfate de disodium
	2833.1900		- -	autres
			-	autres sulfates
	2833.2100		- -	de magnésium
nouv. num.	2833.2200		- -	d'aluminium
biffer:		2833.2210	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2833.2290	- - -	autres
	2833.2400		- -	de nickel
	2833.2500		- -	de cuivre
	2833.2700		- -	de baryum
nouv. num.	2833.2900		- -	autres
biffer:		2833.2910	- - -	de zinc
biffer:		2833.2990	- - -	autres
	2833.3000		-	aluns
	2833.4000		-	peroxosulfates (persulfates)
	...			
	2836			Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium
	2836.2000		-	carbonate de disodium
	2836.3000		-	hydrogénocarbonate (bicarbonate) de sodium
	2836.4000		-	carbonates de potassium
	2836.5000		-	carbonate de calcium
	2836.6000		-	carbonate de baryum
			-	autres

	2836.9100		- -	carbonates de lithium
	2836.9200		- -	carbonate de strontium
nouv. num.	2836.9900		- -	autres
biffer:		2836.9910	- - -	carbonate d'ammonium du commerce et autres carbonates d'ammonium
biffer:		2836.9920	- - -	carbonates de plomb
biffer:		2836.9990	- - -	autres
	...			
	2839			Silicates; silicates des métaux alcalins du commerce
			-	de sodium
	2839.1100		- -	métasilicates
	2839.1900		- -	autres
nouv. num.	2839.9000		-	autres
biffer:		2839.9010	- -	de potassium
biffer:		2839.9090	- -	autres
	...			
	2841			Sels des acides oxométalliques ou peroxométalliques
	2841.3000		-	dichromate de sodium
nouv. num.	2841.5000		-	autres chromates et dichromates; peroxochromates
biffer:		2841.5010	- -	dichromate de potassium
biffer:		2841.5090	- -	autres
			-	manganites, manganates et permanganates
	2841.6100		- -	permanganate de potassium
	2841.6900		- -	autres
	2841.7000		-	molybdates

	2841.8000		-	tungstates (wolframates)
nouv. num.	2841.9000		-	autres
biffer:		2841.9010	--	aluminates
biffer:		2841.9090	--	autres
	2842			Autres sels des acides ou peroxyacides inorganiques (y compris les aluminosilicates de constitution chimique définie ou non), autres que les azotures
nouv. num.	2842.1000		-	silicates doubles ou complexes, y compris les aluminosilicates de constitution chimique définie ou non
biffer:		2842.1010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2842.1090	--	autres
nouv. num.	2842.9000		-	autres
biffer:		2842.9010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2842.9020	--	fulminates, cyanates et thiocyanates
biffer:		2842.9080	--	autres
	...			
	2843			Métaux précieux à l'état colloïdal; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, de constitution chimique définie ou non; amalgames de métaux précieux
	2843.1000		-	métaux précieux à l'état colloïdal
			-	composés d'argent
	2843.2100		--	nitrate d'argent
	2843.2900		--	autres
nouv. num.	2843.3000		-	composés d'or
biffer:		2843.3010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2843.3090	--	autres

nouv. num.	2843.9000		-	autres composés; amalgames
biffer:		2843.9010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2843.9090	--	autres
	2844			Éléments chimiques radioactifs et isotopes radioactifs (y compris les éléments chimiques et isotopes fissiles ou fertiles) et leurs composés; mélanges et résidus contenant ces produits
	2844.1000		-	uranium naturel et ses composés; alliages, dispersions (y compris les cermets), produits céramiques et mélanges renfermant de l'uranium naturel ou des composés de l'uranium naturel
	2844.2000		-	uranium enrichi en U 235 et ses composés; plutonium et ses composés; alliages, dispersions (y compris les cermets), produits céramiques et mélanges renfermant de l'uranium enrichi en U 235, du plutonium ou des composés de ces produits
	2844.3000		-	uranium appauvri en U 235 et ses composés; thorium et ses composés; alliages, dispersions (y compris les cermets), produits céramiques et mélanges renfermant de l'uranium appauvri en U 235, du thorium ou des composés de ces produits
nouv. num.	2844.4000		-	éléments et isotopes et composés radioactifs autres que ceux des n°s 2844.10, 2844.20 ou 2844.30; alliages, dispersions (y compris les cermets), produits céramiques et mélanges renfermant ces éléments, isotopes ou composés; résidus radioactifs
biffer:		2844.4010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2844.4090	--	autres
	2844.5000		-	éléments combustibles (cartouches) usés (irradiés) de réacteurs nucléaires
	2845			Isotopes autres que ceux du n° 2844; leurs composés inorganiques ou organiques, de constitution chimique définie ou non
	2845.1000		-	eau lourde (oxyde de deutérium)
nouv. num.	2845.9000		-	autres
biffer:		2845.9010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2845.9090	--	autres

	2846			Composés, inorganiques ou organiques, des métaux des terres rares, de l'yttrium ou du scandium ou des mélanges de ces métaux
	2846.1000		-	composés de cérium
nouv. num.	2846.9000		-	autres
biffer:		2846.9010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2846.9090	--	autres
	...			
	2852			Composés inorganiques ou organiques du mercure, de constitution chimique définie ou non, à l'exclusion des amalgames
nouv. num.	2852.1000		-	de constitution chimique définie
biffer:		2852.1010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2852.1090	--	autres
	2852.9000		-	autres
	...			
	2902			Hydrocarbures cycliques
			-	cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques
	2902.11		--	cyclohexane
	2902.1110		---	destiné à être utilisé comme carburant
	2902.1190		---	autre
	2902.19		--	autres
	2902.1910		---	destinés à être utilisés comme carburant
nouv. num.	<u>2902.1990</u>		---	autres
biffer:		2902.1991	----	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2902.1999	----	autres
	2902.20		-	benzène

	2902.2010		- -	destiné à être utilisé comme carburant
	2902.2090		- -	autre
	2902.30		-	toluène
	2902.3010		- -	destiné à être utilisé comme carburant
	2902.3090		- -	autre
			-	xylènes
	2902.41		- -	o-xylène
	2902.4110		- - -	destiné à être utilisé comme carburant
	2902.4190		- - -	autre
	2902.42		- -	m-xylène
	2902.4210		- - -	destiné à être utilisé comme carburant
	2902.4290		- - -	autre
	2902.43		- -	p-xylène
	2902.4310		- - -	destiné à être utilisé comme carburant
	2902.4390		- - -	autre
	2902.44		- -	isomères du xylène en mélange
	2902.4410		- - -	destinés à être utilisés comme carburant
	2902.4490		- - -	autres
	2902.5000		-	styrène
	2902.60		-	éthylbenzène
	2902.6010		- -	destiné à être utilisé comme carburant
	2902.6090		- -	autre
	2902.70		-	cumène
	2902.7010		- -	destiné à être utilisé comme carburant

	2902.7090		- -	autre
	2902.90		-	autres
	2902.9010		- -	destinés à être utilisés comme carburant
nouv. num.	2902.9090		- -	autres
biffer:		2902.9091	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2902.9099	- - -	autres
	2903			Dérivés halogénés des hydrocarbures
			-	dérivés chlorés saturés des hydrocarbures acycliques
	2903.1100		- -	chlorométhane (chlorure de méthyle) et chloroéthane (chlorure d'éthyle)
	2903.1200		- -	dichlorométhane (chlorure de méthylène)
	2903.1300		- -	chloroforme (trichlorométhane)
	2903.1400		- -	tétrachlorure de carbone
	2903.1500		- -	dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane)
	2903.1900		- -	autres
			-	dérivés chlorés non saturés des hydrocarbures acycliques
	2903.2100		- -	chlorure de vinyle (chloroéthylène)
	2903.2200		- -	trichloroéthylène
	2903.2300		- -	tétrachloroéthylène (perchloroéthylène)
	2903.2900		- -	autres
			-	dérivés fluorés, dérivés bromés et dérivés iodés des hydrocarbures acycliques
	2903.3100		- -	dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane)
nouv. num.	2903.3900		- -	autres
biffer:		2903.3910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2903.3990	- - -	autres

			-	dérivés halogénés des hydrocarbures acycliques contenant au moins deux halogènes différents
	2903.7100		--	chlorodifluorométhane
	2903.7200		--	dichlorotrifluoroéthanes
	2903.7300		--	dichlorofluoroéthanes
	2903.7400		--	chlorodifluoroéthanes
	2903.7500		--	dichloropentafluoropropanes
	2903.7600		--	bromochlorodifluorométhane, bromotrifluorométhane et dibromotétrafluoroéthanes
	2903.7700		--	autres, perhalogénés uniquement avec du fluor et du chlore
nouv. num.	2903.7800		--	autres dérivés perhalogénés
biffer:		2903.7810	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2903.7890	---	autres
nouv. num.	2903.7900		--	autres
biffer:		2903.7910	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2903.7990	---	autres
			-	dérivés halogénés des hydrocarbures cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques
	2903.8100		--	1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH (ISO)), y compris lindane (ISO, DCI)
	2903.8200		--	aldrine (ISO), chlordane (ISO) et heptachlore (ISO)
	2903.8300		--	mirex (ISO)
nouv. num.	2903.8900		--	autres
biffer:		2903.8910	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2903.8980	---	autres
			-	dérivés halogénés des hydrocarbures aromatiques
	2903.9100		--	chlorobenzène, o-dichlorobenzène et p-dichlorobenzène

	2903.9200		--	hexachlorobenzène (ISO) et DDT (ISO) (clofénotane (DCI), 1,1,1-trichloro-2,2-bis(p-chlorophényl)éthane)
	2903.9300		--	pentachlorobenzène (ISO)
	2903.9400		--	hexabromobiphényles
	2903.9900		--	autres
	2904			Dérivés sulfonés, nitrés ou nitrosés des hydrocarbures, même halogénés
nouv. num.	2904.1000		-	dérivés seulement sulfonés, leurs sels et leurs esters éthyliques
biffer:		2904.1010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2904.1090	--	autres
nouv. num.	2904.2000		-	dérivés seulement nitrés ou seulement nitrosés
biffer:		2904.2010	--	trinitrotoluène
biffer:		2904.2090	--	autres
			-	acide perfluorooctane sulfonique, ses sels et fluorure de perfluorooctane sulfonyle
	2904.3100		--	acide perfluorooctane sulfonique
	2904.3200		--	sulfonate de perfluorooctane d'ammonium
	2904.3300		--	sulfonate de perfluorooctane de lithium
	2904.3400		--	sulfonate de perfluorooctane de potassium
	2904.3500		--	autres sels d'acide perfluorooctane sulfonique
	2904.3600		--	fluorure de perfluorooctane sulfonyle
			-	autres
	2904.9100		--	trichloronitrométhane (chloropicrine)
	2904.9900		--	autres
	...			
	2905			Alcools acycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés

			-	monoalcools saturés
	2905.11		--	méthanol (alcool méthylique)
	2905.1110		---	destiné à être utilisé comme carburant
	2905.1190		---	autre
	2905.12		--	propane-1-ol (alcool propylique) et propane-2-ol (alcool isopropylique)
	2905.1210		---	destinés à être utilisés comme carburant
	2905.1290		---	autres
	2905.1300		--	butane-1-ol (alcool n-butylique)
	2905.14		--	autres butanols
	2905.1410		---	destinés à être utilisés comme carburant
	2905.1490		---	autres
	2905.16		--	octanol (alcool octylique) et ses isomères
	2905.1610		---	destinés à être utilisés comme carburant
	2905.1690		---	autres
	2905.1700		--	dodécane-1-ol (alcool laurique), hexadécane-1-ol (alcool cétylique) et octadécane-1-ol (alcool stéarique)
	2905.19		--	autres
	2905.1920		---	destinés à être utilisés comme carburant
	2905.1980		---	autres
			-	monoalcools non saturés
	2905.22		--	alcools terpéniques acycliques
	2905.2210		---	destinés à être utilisés comme carburant
nouv. num.	2905.2290		---	autres
biffer:		2905.2291	----	produits selon listes dans la Partie 1 b

biffer:		2905.2299	- - - -	autres
	2905.29		- -	autres
	2905.2910		- - -	destinés à être utilisés comme carburant
nouv. num.	2905.2990		- - -	autres
biffer:		2905.2991	- - - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2905.2999	- - - -	autres
			-	diols
	2905.3100		- -	éthylène glycol (éthanediol)
	2905.3200		- -	propylène glycol (propane-1,2-diol)
nouv. num.	2905.3900		- -	autres
biffer:		2905.3910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2905.3990	- - -	autres
			-	autres polyalcools
	2905.4100		- -	2-éthyl-2-(hydroxyméthyl)propane-1,3-diol (triméthylolpropane)
	2905.4200		- -	pentaérythritol (pentaérythrite)
	2905.4300		- -	mannitol
	2905.4400		- -	d-glucitol (sorbitol)
	2905.4500		- -	glycérol
nouv. num.	2905.4900		- -	autres
biffer:		2905.4910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2905.4990	- - -	autres
			-	dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés des alcools acycliques
	2905.5100		- -	ethchlorvynol (DCI)
nouv. num.	2905.5900		- -	autres

biffer:		2905.5910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2905.5990	- - -	autres
	2906			Alcools cycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
			-	cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques
nouv. num.	2906.1100		- -	menthol
biffer:		2906.1110	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2906.1190	- - -	autres
	2906.1200		- -	cyclohexanol, méthylcyclohexanols et diméthylcyclohexanols
	2906.1300		- -	stéroïdes et inositols
nouv. num.	2906.1900		- -	autres
biffer:		2906.1910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2906.1980	- - -	autres
			-	aromatiques
	2906.2100		- -	alcool benzylique
nouv. num.	2906.2900		- -	autres
biffer:		2906.2910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2906.2990	- - -	autres
	...			
	2907			Phénols; phénols-alcools
			-	monophénols
	2907.1100		- -	phénol (hydroxybenzène) et ses sels
	2907.1200		- -	crésols et leurs sels
	2907.1300		- -	octylphénol, nonylphénol et leurs isomères; sels de ces produits
	2907.1500		- -	naphtols et leurs sels

nouv. num.	2907.1900		- -	autres
biffer:		2907.1910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2907.1980	- - -	autres
			-	polyphénols; phénols-alcools
	2907.2100		- -	résorcinol et ses sels
	2907.2200		- -	hydroquinone et ses sels
	2907.2300		- -	4,4'-Isopropylidènediphénol (bisphénol A, diphénylpropane) et ses sels
nouv. num.	2907.2900		- -	autres
biffer:		2907.2910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2907.2920	- - -	phénols-alcools
biffer:		2907.2990	- - -	autres
	2908			Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés des phénols ou des phénols-alcools
			-	dérivés seulement halogénés et leurs sels
	2908.1100		- -	pentachlorophénol (ISO)
	2908.1900		- -	autres
			-	autres
	2908.9100		- -	dinosèbe (ISO) et ses sels
	2908.9200		- -	4,6-Dinitro-o-crésol (DNOC (ISO)) et ses sels
nouv. num.	2908.9900		- -	autres
biffer:		2908.9910	- - -	trinitrophénol et trinitrorésorcine
biffer:		2908.9980	- - -	autres
	...			

	2909			Éthers, éthers-alcools, éthers-phénols, éthers-alcools-phénols, peroxydes d'alcools, peroxydes d'éthers, peroxydes de cétones (de constitution chimique définie ou non), et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
			-	éthers acycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
	2909.1100		--	éther diéthylique (oxyde de diéthyle)
	2909.19		--	autres
	2909.1910		---	destinés à être utilisés comme carburant
nouv. num.	2909.1990		---	autres
biffer:		2909.1991	----	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2909.1999	----	autres
	2909.20		-	éthers cyclaniques, cycléniques, cycloterpéniques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
	2909.2010		--	destinés à être utilisés comme carburant
nouv. num.	2909.2090		--	autres
biffer:		2909.2091	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2909.2099	---	autres
	2909.30		-	éthers aromatiques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
	2909.3010		--	destinés à être utilisés comme carburant
nouv. num.	2909.3090		--	autres
biffer:		2909.3091	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2909.3099	---	autres
			-	éthers-alcools et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
	2909.4100		--	2,2'-oxydiéthanol (diéthylène glycol)
	2909.43		--	éthers monobutyliques de l'éthylène glycol ou du diéthylène glycol
	2909.4310		---	destinés à être utilisés comme carburant

	2909.4390		- - -	autres
	2909.44		- -	autres éthers monoalkyliques de l'éthylène glycol ou du diéthylène glycol
	2909.4420		- - -	destinés à être utilisés comme carburant
	2909.4480		- - -	autres
	2909.49		- -	autres
	2909.4910		- - -	destinés à être utilisés comme carburant
nouv. num.	2909.4990		- - -	autres
biffer:		2909.4991	- - - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2909.4999	- - - -	autres
	2909.50		-	éthers-phénols, éthers-alcools-phénols et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
	2909.5010		- -	destinés à être utilisés comme carburant
nouv. num.	2909.5090		- -	autres
biffer:		2909.5091	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2909.5099	- - -	autres
	2909.60		-	peroxydes d'alcools, peroxydes d'éthers, peroxydes de cétones, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
	2909.6010		- -	destinés à être utilisés comme carburant
	2909.6090		- -	autres
	2910			Époxydes, époxy-alcools, époxy-phénols et époxy-éthers, avec trois atomes dans le cycle, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
	2910.1000		-	oxiranne (oxyde d'éthylène)
	2910.2000		-	méthyloxiranne (oxyde de propylène)
nouv. num.	2910.3000		-	1-chloro-2,3-époxypropane (épichlorohydrine)
biffer:		2910.3010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b

biffer:		2910.3090	- -	autres
	2910.4000		-	dieldrine (ISO, DCI)
	2910.5000		-	endrine (ISO)
nouv. num.	2910.9000		-	autres
biffer:		2910.9010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2910.9080	- -	autres
nouv. num.	2911.0000			Acétals et héli-acétals, même contenant d'autres fonctions oxygénées, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
biffer:		2911.0010	-	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2911.0090	-	autres
	...			
	2912			Aldéhydes, même contenant d'autres fonctions oxygénées; polymères cycliques des aldéhydes; paraformaldéhyde
			-	aldéhydes acycliques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées
	2912.1100		- -	méthanal (formaldéhyde)
	2912.1200		- -	Éthanal (acétaldéhyde)
	2912.1900		- -	autres
			-	aldéhydes cycliques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées
	2912.2100		- -	benzaldéhyde (aldéhyde benzoïque)
nouv. num.	2912.2900		- -	autres
biffer:		2912.2910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2912.2990	- - -	autres
			-	aldéhydes-alcools, aldéhydes-éthers, aldéhydes-phénols et aldéhydes contenant d'autres fonctions oxygénées
	2912.4100		- -	vanilline (aldéhyde méthylprotocatéchique)

	2912.4200		- -	Éthylvanilline (aldéhyde éthylprotocatéchique)
	2912.4900		- -	autres
nouv. num.	2912.5000		-	polymères cycliques des aldéhydes
biffer:		2912.5010	- -	métaldéhyde en poudre
biffer:		2912.5090	- -	autres
	2912.6000		-	paraformaldéhyde
nouv. num.	2913.0000			Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés des produits du n° 2912
biffer:		2913.0010	-	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2913.0090	-	autres
	...			
	2914			Cétones et quinones, même contenant d'autres fonctions oxygénées, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
			-	cétones acycliques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées
	2914.1100		- -	acétone
	2914.1200		- -	butanone (méthyléthylcétone)
	2914.1300		- -	4-méthylpentane-2-one (méthylisobutylcétone)
nouv. num.	2914.1900		- -	autres
biffer:		2914.1910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2914.1990	- - -	autres
			-	cétones cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées
	2914.2200		- -	cyclohexanone et méthylcyclohexanones
	2914.2300		- -	ionones et méthylionones
nouv. num.	2914.2900		- -	autres
biffer:		2914.2910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b

biffer:		2914.2980	- - -	autres
			-	cétones aromatiques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées
	2914.3100		- -	phénylacétone (phénylpropane-2-one)
nouv. num.	2914.3900		- -	autres
biffer:		2914.3910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2914.3990	- - -	autres
nouv. num.	2914.4000		-	cétones-alcools et cétones-aldéhydes
biffer:		2914.4010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2914.4090	- -	autres
nouv. num.	2914.5000		-	cétones-phénols et cétones contenant d'autres fonctions oxygénées
biffer:		2914.5010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2914.5090	- -	autres
			-	quinones
	2914.6100		- -	anthraquinone
	2914.6200		- -	coenzyme Q10 (ubidécarénone (DCI))
nouv. num.	2914.6900		- -	autres
biffer:		2914.6920	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2914.6990	- - -	autres
			-	dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
	2914.7100		- -	chlordécone (ISO)
nouv. num.	2914.7900		- -	autres
biffer:		2914.7910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2914.7990	- - -	autres
	...			

	2915			Acides monocarboxyliques acycliques saturés et leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
			-	acide formique, ses sels et ses esters
	2915.1100		--	acide formique
	2915.1200		--	sels de l'acide formique
	2915.1300		--	esters de l'acide formique
			-	acide acétique et ses sels; anhydride acétique
	2915.2100		--	acide acétique
	2915.2400		--	anhydride acétique
	2915.2900		--	autres
			-	esters de l'acide acétique
	2915.3100		--	acétate d'éthyle
	2915.3200		--	acétate de vinyle
	2915.3300		--	acétate de n-butyle
	2915.3600		--	acétate de dinosèbe (ISO)
nouv. num.	2915.3900		--	autres
biffer:		2915.3910	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2915.3980	---	autres
	2915.4000		-	acides mono-, di- ou trichloroacétiques, leurs sels et leurs esters
nouv. num.	2915.5000		-	acide propionique, ses sels et ses esters
biffer:		2915.5010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2915.5090	--	autres
nouv. num.	2915.6000		-	acides butanoïques, acides pentanoïques, leurs sels et leurs esters
biffer:		2915.6010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b

biffer:		2915.6090	- -	autres
nouv. num.	2915.7000		-	acide palmitique, acide stéarique, leurs sels et leurs esters
biffer:		2915.7010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2915.7090	- -	autres
nouv. num.	2915.9000		-	autres
biffer:		2915.9010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2915.9090	- -	autres
	2916			Acides monocarboxyliques acycliques non saturés et acides monocarboxyliques cycliques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
			-	acides monocarboxyliques acycliques non saturés, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés
	2916.1100		- -	acide acrylique et ses sels
	2916.1200		- -	esters de l'acide acrylique
	2916.1300		- -	acide méthacrylique et ses sels
	2916.1400		- -	esters de l'acide méthacrylique
nouv. num.	2916.1500		- -	acides oléique, linoléique ou linolénique, leurs sels et leurs esters
biffer:		2916.1510	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2916.1590	- - -	autres
	2916.1600		- -	binapacryl (ISO)
nouv. num.	2916.1900		- -	autres
biffer:		2916.1910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2916.1990	- - -	autres
nouv. num.	2916.2000		-	acides monocarboxyliques cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés

biffer:		2916.2010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2916.2090	- -	autres
			-	acides monocarboxyliques aromatiques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés
nouv. num.	2916.3100		- -	acide benzoïque, ses sels et ses esters
biffer:		2916.3110	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2916.3190	- - -	autres
	2916.3200		- -	peroxyde de benzoyle et chlorure de benzoyle
	2916.3400		- -	acide phénylacétique et ses sels
nouv. num.	2916.3900		- -	autres
biffer:		2916.3910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2916.3980	- - -	autres
	2917			Acides polycarboxyliques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
			-	acides polycarboxyliques acycliques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés
	2917.1100		- -	acide oxalique, ses sels et ses esters
	2917.1200		- -	acide adipique, ses sels et ses esters
nouv. num.	2917.1300		- -	acide azélaïque, acide sébacique, leurs sels et leurs esters
biffer:		2917.1310	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2917.1390	- - -	autres
	2917.1400		- -	anhydride maléique
nouv. num.	2917.1900		- -	autres
biffer:		2917.1910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2917.1990	- - -	autres

nouv. num.	2917.2000		-	acides polycarboxyliques cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés
biffer:		2917.2010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2917.2090	--	autres
			-	acides polycarboxyliques aromatiques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés
	2917.3200		--	orthophtalates de dioctyle
	2917.3300		--	orthophtalates de dinonyl ou de didécyle
nouv. num.	2917.3400		--	autres esters de l'acide orthophtalique
biffer:		2917.3410	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2917.3480	---	autres
	2917.3500		--	anhydride phtalique
	2917.3600		--	acide téréphtalique et ses sels
	2917.3700		--	téréphtalate de diméthyle
nouv. num.	2917.3900		--	autres
biffer:		2917.3910	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2917.3990	---	autres
	2918			Acides carboxyliques contenant des fonctions oxygénées supplémentaires et leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
			-	acides carboxyliques à fonction alcool mais sans autre fonction oxygénée, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés
nouv. num.	2918.1100		--	acide lactique, ses sels et ses esters
biffer:		2918.1110	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2918.1190	---	autres
	2918.1200		--	acide tartrique

nouv. num.	2918.1300		--	sels et esters de l'acide tartrique
biffer:		2918.1310	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2918.1390	---	autres
	2918.1400		--	acide citrique
	2918.1500		--	sels et esters de l'acide citrique
nouv. num.	2918.1600		--	acide gluconique, ses sels et ses esters
biffer:		2918.1610	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2918.1690	---	autres
	2918.1700		--	acide 2,2-diphényl-2-hydroxyacétique (acide benzilique)
	2918.1800		--	chlorobenzilate (ISO)
nouv. num.	2918.1900		--	autres
biffer:		2918.1920	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2918.1970	---	autres
			-	acides carboxyliques à fonction phénol mais sans autre fonction oxygénée, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés
	2918.2100		--	acide salicylique et ses sels
nouv. num.	2918.2200		--	acide O-acétylsalicylique, ses sels et ses esters
biffer:		2918.2210	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2918.2290	---	autres
nouv. num.	2918.2300		--	autres esters de l'acide salicylique et leurs sels
biffer:		2918.2310	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2918.2390	---	autres
nouv. num.	2918.2900		--	autres
biffer:		2918.2910	---	produits selon listes dans la Partie 1 b

biffer:		2918.2990	- - -	autres
nouv. num.	2918.3000		-	acides carboxyliques à fonction aldéhyde ou cétone mais sans autre fonction oxygénée, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés
biffer:		2918.3010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2918.3090	- -	autres
			-	autres
	2918.9100		- -	2,4,5-T (ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxyacétique), ses sels et ses esters
nouv. num.	2918.9900		- -	autres
biffer:		2918.9910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2918.9990	- - -	autres
	...			
	2919			Esters phosphoriques et leurs sels, y compris les lactophosphates; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
	2919.1000		-	phosphate de tris(2,3-dibromopropyle)
nouv. num.	2919.9000		-	autres
biffer:		2919.9010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2919.9090	- -	autres
	2920			Esters des autres acides inorganiques des non-métaux (à l'exclusion des esters des halogénures d'hydrogène) et leurs sels; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
			-	esters thiophosphoriques (phosphorothioates) et leurs sels; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
	2920.1100		- -	parathion (ISO) et parathion-méthyle (ISO) (méthyle parathion)
	2920.1900		- -	autres
			-	esters de phosphites et leurs sels; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés
	2920.2100		- -	phosphite de diméthyle

	2920.2200		- -	phosphite de diéthyle
	2920.2300		- -	phosphite de triméthyle
	2920.2400		- -	phosphite de triéthyle
	2920.2900		- -	autres
	2920.3000		-	endosulfan (ISO)
nouv. num.	2920.9000		-	autres
biffer:		2920.9020	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2920.9080	- -	autres
	...			
	2921			Composés à fonction amine
			-	monoamines acycliques et leurs dérivés; sels de ces produits
	2921.1100		- -	mono-, di- ou triméthylamine et leurs sels
	2921.1200		- -	chlorhydrate de 2-chloroéthyl (N,N-diméthylamine)
	2921.1300		- -	chlorhydrate de 2-chloroéthyl (N,N-diéthylamine)
	2921.1400		- -	chlorhydrate de 2-chloroéthyl (N,N-diisopropylamine)
nouv. num.	2921.1900		- -	autres
biffer:		2921.1920	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2921.1970	- - -	autres
			-	polyamines acycliques et leurs dérivés; sels de ces produits
	2921.2100		- -	Éthylènediamine et ses sels
	2921.2200		- -	hexaméthylènediamine et ses sels
nouv. num.	2921.2900		- -	autres
biffer:		2921.2910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2921.2990	- - -	autres

nouv. num.	2921.3000		-	monoamines et polyamines cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques, et leurs dérivés; sels de ces produits
biffer:		2921.3010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2921.3090	--	autres
			-	monoamines aromatiques et leurs dérivés; sels de ces produits
	2921.4100		--	aniline et ses sels
nouv. num.	2921.4200		--	dérivés de l'aniline et leurs sels
biffer:		2921.4291	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2921.4299	---	autres
nouv. num.	2921.4300		--	toluidines et leurs dérivés; sels de ces produits
biffer:		2921.4310	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2921.4390	---	autres
nouv. num.	2921.4400		--	diphénylamine et ses dérivés; sels de ces produits
biffer:		2921.4410	---	hexanitrodiphénylamine (hexyle)
biffer:		2921.4490	---	autres
nouv. num.	2921.4500		--	1-naphtylamine (alpha-naphtylamine), 2-naphtylamine (bêta-naphtylamine) et leurs dérivés; sels de ces produits
biffer:		2921.4510	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2921.4590	---	autres
	2921.4600		--	amfétamine (DCI), benzfétamine (DCI), dexamfétamine (DCI), étilamfétamine (DCI), fencamfamine (DCI), léfétamine (DCI), lévamfétamine (DCI), méfénorex (DCI) et phentermine (DCI); sels de ces produits
nouv. num.	2921.4900		--	autres
biffer:		2921.4920	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2921.4990	---	autres

			-	polyamines aromatiques et leurs dérivés; sels de ces produits
nouv. num.	2921.5100		--	o-, m-, p-phénylènediamine, diaminotoluènes, et leurs dérivés; sels de ces produits
biffer:		2921.5110	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2921.5190	---	autres
nouv. num.	2921.5900		--	autres
biffer:		2921.5910	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2921.5990	---	autres
	2922			Composés aminés à fonctions oxygénées
			-	amino-alcools, autres que ceux contenant plus d'une sorte de fonction oxygénée, leurs éthers et leurs esters; sels de ces produits
nouv. num.	2922.1100		--	monoéthanolamine et ses sels
biffer:		2922.1110	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2922.1190	---	autres
	2922.1200		--	diéthanolamine et ses sels
	2922.1400		--	dextropropoxyphène (DCI) et ses sels
	2922.1500		--	triéthanolamine
	2922.1600		--	sulfonate de perfluorooctane de diéthanolammonium
	2922.1700		--	méthyl-diéthanolamine et éthyl-diéthanolamine
	2922.1800		--	2-(N,N-diisopropylamino)éthanol
nouv. num.	2922.1900		--	autres
biffer:		2922.1930	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2922.1980	---	autres
			-	amino-naphtols et autres amino-phénols, autres que ceux contenant plus d'une sorte de fonction oxygénée, leurs éthers et esters; sels de ces produits
	2922.2100		--	acides aminohydroxynaphtalènesulfoniques et leurs sels

nouv. num.	2922.2900		--	autres
biffer:		2922.2910	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2922.2980	---	autres
			-	amino-aldéhydes, amino-cétones et amino-quinones, autres que ceux à fonctions oxygénées différentes; sels de ces produits
	2922.3100		--	amfépramone (DCI), méthadone (DCI) et norméthadone (DCI); sels de ces produits
nouv. num.	2922.3900		--	autres
biffer:		2922.3910	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2922.3990	---	autres
			-	amino-acides, autres que ceux contenant plus d'une sorte de fonction oxygénée, et leurs esters; sels de ces produits
nouv. num.	2922.4100		--	lysine et ses esters; sels de ces produits
biffer:		2922.4110	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2922.4190	---	autres
	2922.4200		--	acide glutamique et ses sels
	2922.4300		--	acide anthranilique et ses sels
	2922.4400		--	tillidine (DCI) et ses sels
nouv. num.	2922.4900		--	autres
biffer:		2922.4920	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2922.4990	---	autres
nouv. num.	2922.5000		-	amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées
biffer:		2922.5010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2922.5090	--	autres

	2923			Sels et hydroxydes d'ammonium quaternaire; lécithines et autres phosphoaminolipides, de constitution chimique définie ou non
nouv. num.	2923.1000		-	choline et ses sels
biffer:		2923.1010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2923.1090	--	autres
nouv. num.	2923.2000		-	lécithines et autres phosphoaminolipides
biffer:		2923.2010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2923.2090	--	autres
	2923.3000		-	sulfonate de perfluorooctane de tétraéthylammonium
	2923.4000		-	sulfonate de perfluorooctane de didécyldiméthylammonium
nouv. num.	2923.9000		-	autres
biffer:		2923.9010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2923.9080	--	autres
	2924			Composés à fonction carboxamide; composés à fonction amide de l'acide carbonique
			-	amides (y compris les carbamates) acycliques et leurs dérivés; sels de ces produits
	2924.1100		--	méprobamate (DCI)
	2924.1200		--	fluoroacétamide (ISO), monocrotophos (ISO) et phosphamidon (ISO)
nouv. num.	2924.1900		--	autres
biffer:		2924.1910	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2924.1990	---	autres
			-	amides (y compris les carbamates) cycliques et leurs dérivés; sels de ces produits
nouv. num.	2924.2100		--	uréines et leurs dérivés; sels de ces produits
biffer:		2924.2110	---	édulcorants artificiels
biffer:			---	autres

biffer:		2924.2191	- - - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2924.2199	- - - -	autres
	2924.2300		- -	acide 2-acétamidobenzoïque (acide N-acétylanthranilique) et ses sels
	2924.2400		- -	éthynamate (DCI)
	2924.2500		- -	alachlor (ISO)
nouv. num.	2924.2900		- -	autres
biffer:		2924.2920	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2924.2980	- - -	autres
	2925			Composés à fonction carboxyimide (y compris la saccharine et ses sels) ou à fonction imine
			-	imides et leurs dérivés; sels de ces produits
	2925.1100		- -	saccharine et ses sels
	2925.1200		- -	glutéthimide (DCI)
nouv. num.	2925.1900		- -	autres
biffer:		2925.1920	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2925.1990	- - -	autres
			-	imines et leurs dérivés; sels de ces produits
	2925.2100		- -	chlordiméforme (ISO)
nouv. num.	2925.2900		- -	autres
biffer:		2925.2910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2925.2990	- - -	autres
	2926			Composés à fonction nitrile
	2926.1000		-	acrylonitrile
	2926.2000		-	1-cyanoguanidine (dicyandiamide)

	2926.3000		-	fenproporex (DCI) et ses sels; méthadone (DCI) intermédiaire (4-cyano-2-diméthylamino-4,4-diphénylbutane)
	2926.4000		-	alpha-phenylacétoacétonitrile
nouv. num.	2926.9000		-	autres
biffer:		2926.9020	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2926.9080	- -	autres
nouv. num.	2927.0000			Composés diazoïques, azoïques ou azoxyques
biffer:		2927.0010	-	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2927.0090	-	autres
nouv. num.	2928.0000			Dérivés organiques de l'hydrazine ou de l'hydroxylamine
biffer:		2928.0010	-	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2928.0090	-	autres
	2929			Composés à autres fonctions azotées
	2929.1000		-	isocyanates
nouv. num.	2929.9000		-	autres
biffer:		2929.9020	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2929.9030	- -	trinitrophénylméthylnitramine (tétryle)
biffer:		2929.9090	- -	autres
	...			
	2930			Thiocomposés organiques
nouv. num.	2930.2000		-	thiocarbamates et dithiocarbamates
biffer:		2930.2010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2930.2090	- -	autres
nouv. num.	2930.3000		-	mono-, di- ou tétrasulfures de thiourame

biffer:		2930.3010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2930.3090	--	autres
nouv. num.	2930.4000		-	méthionine
biffer:		2930.4010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2930.4090	--	autres
	2930.6000		-	2-(N,N-diéthylamino)éthanethiol
	2930.7000		-	sulfure de bis(2-hydroxyéthyle) (thiodiglycol (DCI))
	2930.8000		-	aldicarbe (ISO), captafol (ISO) et méthamidophos (ISO)
nouv. num.	2930.9000		-	autres
biffer:		2930.9020	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2930.9070	--	autres
	2931			Autres composés organo-inorganiques
	2931.1000		-	plomb tétraméthyle et plomb tétraéthyle
	2931.2000		-	composés du tributylétain
			-	autres dérivés organo-phosphoriques
	2931.3100		--	méthylphosphonate de diméthyle
	2931.3200		--	propylphosphonate de diméthyle
	2931.3300		--	éthylphosphonate de diéthyle
	2931.3400		--	méthylphosphonate de sodium 3-(trihydroxysilyl)propyle
	2931.3500		--	2,4,6-trioxyde de 2,4,6-tripropyl-1,3,5,2,4,6-trioxatriphosphinane
	2931.3600		--	méthylphosphonate de (5-éthyl-2-méthyl-2-oxido-1,3,2-dioxaphosphinan-5-yl)méthyle et de méthyle
	2931.3700		--	méthylphosphonate de bis[(5-éthyl-2-méthyl-2-oxido-1,3,2-dioxaphosphinan-5-yl)méthyle]
	2931.3800		--	sel d'acide méthylphosphonique et d'(aminoiminométhyl)urée (1 : 1)

	2931.3900		- -	autres
nouv. num.	2931.9000		-	autres
biffer:		2931.9010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2931.9080	- -	autres
	2932			Composés hétérocycliques à hétéroatome d'oxygène exclusivement
			-	composés dont la structure comporte un cycle furanne (hydrogéné ou non) non condensé
	2932.1100		- -	tétrahydrofuranne
	2932.1200		- -	2-furaldéhyde (furfural)
	2932.1300		- -	alcool furfurylique et alcool tétrahydrofurfurylique
	2932.1400		- -	sucralose
	2932.1900		- -	autres
	2932.2000		-	lactones
			-	autres
	2932.9100		- -	isosafrole
	2932.9200		- -	1-(1,3-benzodioxole-5-yl)propane-2-one
	2932.9300		- -	pipéronal
	2932.9400		- -	safrole
	2932.9500		- -	tétrahydrocannabinols (tous les isomères)
nouv. num.	2932.9900		- -	autres
biffer:		2932.9910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2932.9980	- - -	autres
	2933			Composés hétérocycliques à hétéroatome(s) d'azote exclusivement
			-	composés dont la structure comporte un cycle pyrazole (hydrogéné ou non) non condensé

nouv. num.	2933.1100		- -	phénazone (antipyrine) et ses dérivés
biffer:		2933.1110	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2933.1190	- - -	autres
	2933.1900		- -	autres
			-	composés dont la structure comporte un cycle imidazole (hydrogéné ou non) non condensé
nouv. num.	2933.2100		- -	hydantoïne et ses dérivés
biffer:		2933.2110	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2933.2190	- - -	autres
nouv. num.	2933.2900		- -	autres
biffer:		2933.2910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2933.2990	- - -	autres
			-	composés dont la structure comporte un cycle pyridine (hydrogéné ou non) non condensé
	2933.3100		- -	pyridine et ses sels
	2933.3200		- -	pipéridine et ses sels
	2933.3300		- -	alfentanil (DCI), aniléridine (DCI), bézitramide (DCI), bromazépam (DCI), cétobémidone (DCI), difénoxine (DCI), difénoxylate (DCI), dipipanone (DCI), fentanyl (DCI), méthylphénidate (DCI), pentazocine (DCI), péthidine (DCI), péthidine (DCI) intermédiaire A, phencyclidine (DCI) (PCP), phénopéridine (DCI), pipradol (DCI), piritramide (DCI), propiram (DCI) et trimépéridine (DCI); sels de ces produits
	2933.3900		- -	autres
			-	composés comportant une structure à cycles quinoléine ou isoquinoléine (hydrogénés ou non) sans autres condensations
	2933.4100		- -	lévorphanol (DCI) et ses sels
	2933.4900		- -	autres

			-	composés dont la structure comporte un cycle pyrimidine (hydrogéné ou non) ou pipérazine
	2933.5200		--	malonylurée (acide barbiturique) et ses sels
	2933.5300		--	allobarbitol (DCI), amobarbitol (DCI), barbitol (DCI), butalbitol (DCI), butobarbitol, cyclobarbitol (DCI), méthylphénobarbitol (DCI), pentobarbitol (DCI), phénobarbitol (DCI), secbutabarbitol (DCI), sécobarbitol (DCI) et vinylbitol (DCI); sels de ces produits
nouv. num.	2933.5400		--	autres dérivés de malonylurée (acide barbiturique); sels de ces produits
biffer:		2933.5410	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2933.5490	---	autres
	2933.5500		--	loprazolam (DCI), mécloqualone (DCI), méthqualone (DCI) et zipéprol (DCI); sels de ces produits
nouv. num.	2933.5900		--	autres
biffer:		2933.5920	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2933.5990	---	autres
			-	composés dont la structure comporte un cycle triazine (hydrogéné ou non) non condensé
	2933.6100		--	mélamine
nouv. num.	2933.6900		--	autres
biffer:		2933.6910	---	triméthylènetrinitramine (hexogène)
biffer:			---	autres
biffer:		2933.6991	----	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2933.6999	----	autres
			-	lactames
	2933.7100		--	6-hexanelactame (epsilon-caprolactame)
	2933.7200		--	clobazam (DCI) et méthpyrlylone (DCI)

	2933.7900		- -	autres lactames
			-	autres
	2933.9100		- -	alprazolam (DCI), camazépam (DCI), chlordiazépoxide (DCI), clonazépam (DCI), clorazépate, délorazépam (DCI), diazépam (DCI), estazolam (DCI), fludiazépam (DCI), flunitrazépam (DCI), flurazépam (DCI), halazépam (DCI), loflazépate d'éthyle (DCI), lorazépam (DCI), lormétazépam (DCI), mazindol (DCI), médazépam (DCI), midazolam (DCI), nimétazépam (DCI), nitrazépam (DCI), nordazépam (DCI), oxazépam (DCI), pinazépam (DCI), prazépam (DCI), pyrovalérone (DCI), témazépam (DCI), tétrazépam (DCI) et triazolam (DCI); sels de ces produits
	2933.9200		- -	azinphos-méthyl (ISO)
nouv. num.	2933.9900		- -	autres
biffer:		2933.9910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2933.9980	- - -	autres
	2934			Acides nucléiques et leurs sels; de constitution chimique définie ou non; autres composés hétérocycliques
	2934.1000		-	composés dont la structure comporte un cycle thiazole (hydrogéné ou non) non condensé
	2934.2000		-	composés comportant une structure à cycles benzothiazole (hydrogénés ou non) sans autres condensations
	2934.3000		-	composés comportant une structure à cycles phénothiazine (hydrogénés ou non) sans autres condensations
			-	autres
	2934.9100		- -	aminorex (DCI), brotizolam (DCI), clotiazépam (DCI), cloxazolam (DCI), dextromoramide (DCI), aloxazolam (DCI), kétazolam (DCI), mésocarb (DCI), oxazolam (DCI), pémoline (DCI), phendimétrazine (DCI), phenmétrazine (DCI) et sufentanil (DCI); sels de ces produits
nouv. num.	2934.9900		- -	autres
biffer:		2934.9920	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b

biffer:			- - -	autres
biffer:		2934.9991	- - - -	acides nucléiques et leurs sels
biffer:		2934.9999	- - - -	autres
	2935			Sulfonamides
	2935.1000		-	N-méthylperfluorooctane sulfonamide
	2935.2000		-	N-éthylperfluorooctane sulfonamide
	2935.3000		-	N-éthyl-N-(2-hydroxyéthyl) perfluorooctane sulfonamide
	2935.4000		-	N-(2-hydroxyéthyl)-N-méthylperfluorooctane sulfonamide
	2935.5000		-	autres perfluorooctane sulfonamides
nouv. num.	2935.9000		-	autres
biffer:		2935.9010	- -	orthotoluènesulfonamide
biffer:		2935.9090	- -	autres
	...			
	2938			Hétérosides, naturels ou reproduits par synthèse, leurs sels, leurs éthers, leurs esters et autres dérivés
nouv. num.	2938.1000		-	rutoside (rutine) et ses dérivés
biffer:		2938.1010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2938.1090	- -	autres
nouv. num.	2938.9000		-	autres
biffer:		2938.9010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2938.9090	- -	autres
	...			
nouv. num.	2940.0000			Sucres chimiquement purs, à l'exception du saccharose, du lactose, du maltose, du glucose et du fructose (lévulose); éthers, acétals et esters de sucres et leurs sels, autres que les produits des numéros 2937, 2938 et 2939

biffer:		2940.0010	-	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2940.0090	-	autres
	...			
nouv. num.	2942.0000			Autres composés organiques
biffer:		2942.0010	-	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		2942.0090	-	autres
	...			
	3102			Engrais minéraux ou chimiques azotés
	3102.1000		-	urée, même en solution aqueuse
			-	sulfate d'ammonium; sels doubles et mélanges de sulfate d'ammonium et de nitrate d'ammonium
	3102.2100		- -	sulfate d'ammonium
	3102.2900		- -	autres
	3102.3000		-	nitrate d'ammonium, même en solution aqueuse
	3102.4000		-	mélanges de nitrate d'ammonium et de carbonate de calcium ou d'autres matières inorganiques dépourvues de pouvoir fertilisant
	3102.5000		-	nitrate de sodium
	3102.6000		-	sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium
	3102.8000		-	mélanges d'urée et de nitrate d'ammonium en solutions aqueuses ou ammoniacales
nouv. num.	3102.9000		-	autres, y compris les mélanges non visés dans les sous-positions précédentes
biffer:		3102.9010	- -	cyanamide calcique
biffer:		3102.9090	- -	autres
	3103			Engrais minéraux ou chimiques phosphatés
			-	superphosphates
	3103.1100		- -	contenant en poids 35 % ou plus de pentaoxyde de diphosphore (P2O5)

	3103.1900		- -	autres
nouv. num.	3103.9000		-	autres
biffer:		3103.9010	- -	scories de déphosphoration
biffer:		3103.9090	- -	autres
	3104			Engrais minéraux ou chimiques potassiques
	3104.2000		-	chlorure de potassium
	3104.3000		-	sulfate de potassium
nouv. num.	3104.9000		-	autres
biffer:		3104.9010	- -	carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts
biffer:		3104.9090	- -	autres
	...			
nouv. num.	3203.0000			Matières colorantes d'origine végétale ou animale (y compris les extraits tinctoriaux mais à l'exclusion des noirs d'origine animale), même de constitution chimique définie; préparations visées à la Note 3 du présent Chapitre, à base de matières colorantes d'origine végétale ou animale
biffer:		3203.0010	-	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3203.0090	-	autres
	3204			Matières colorantes organiques synthétiques, même de constitution chimique définie; préparations visées à la Note 3 du présent Chapitre, à base de matières colorantes organiques synthétiques; produits organiques synthétiques des types utilisés comme agents d'avivage fluorescents ou comme luminophores, même de constitution chimique définie
			-	matières colorantes organiques synthétiques et préparations visées à la Note 3 du présent Chapitre, à base de ces matières colorantes
	3204.1100		- -	colorants dispersés et préparations à base de ces colorants
nouv. num.	3204.1200		- -	colorants acides, même métallisés, et préparations à base de ces colorants; colorants à mordants et préparations à base de ces colorants

biffer:		3204.1210	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3204.1290	- - -	autres
nouv. num.	3204.1300		- -	colorants basiques et préparations à base de ces colorants
biffer:		3204.1310	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3204.1390	- - -	autres
	3204.1400		- -	colorants directs et préparations à base de ces colorants
	3204.1500		- -	colorants de cuve (y compris ceux utilisables en l'état comme colorants pigmentaires) et préparations à base de ces colorants
	3204.1600		- -	colorants réactifs et préparations à base de ces colorants
	3204.1700		- -	colorants pigmentaires et préparations à base de ces colorants
nouv. num.	3204.1900		- -	autres, y compris les mélanges de matières colorantes d'au moins deux des n°s 3204.11 à 3204.19
biffer:		3204.1910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3204.1990	- - -	autres
	3204.2000		-	produits organiques synthétiques des types utilisés comme agents d'avivage fluorescents
nouv. num.	3204.9000		-	autres
biffer:		3204.9010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3204.9090	- -	autres
	...			
	3215			Encres d'imprimerie, encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides
			-	encres d'imprimerie
	3215.1100		- -	noires
	3215.1900		- -	autres

nouv. num.	3215.9000		-	autres
biffer:		3215.9010	--	cartouches d'encre (avec ou sans tête d'impression intégrée) destinées à être insérées dans les appareils relevant des n°s 8443.31, 8443.32 ou 8443.39 et incluant des composants mécaniques ou électriques; encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des n°s 8443.31, 8443.32 ou 8443.39
biffer:		3215.9090	--	autres
	...			
	3301			Huiles essentielles (déterpénées ou non), y compris celles dites «concrètes» ou «absolues»; résinoïdes; oléorésines d'extraction; solutions concentrées d'huiles essentielles dans les graisses, les huiles fixes, les cires ou matières analogues, obtenues par enfleurage ou macération; sous-produits terpéniques résiduels de la déterpénation des huiles essentielles; eaux distillées aromatiques et solutions aqueuses d'huiles essentielles
			-	huiles essentielles d'agrumes
	3301.1200		--	d'orange
	3301.1300		--	de citron
	3301.1900		--	autres
			-	huiles essentielles autres que d'agrumes
	3301.2400		--	de menthe poivrée (<i>Mentha piperita</i>)
	3301.2500		--	d'autres menthes
nouv. num.	3301.2900		--	autres
biffer:		3301.2910	---	huile d'eucalyptus et huile de santal
biffer:		3301.2930	---	huiles d'absinthe, d'aiguilles de pin, d'anis, d'aspic, de badiane, de baume de guaiac, de baume de rose (y compris de linaloe du Mexique), de camphre, de cananga, de cannelle, de carvi, de citronnelle, de genévrier, de géranium, de girofle, de lavande ou de lavandin, de lemongrass, de litsea cubeba, de palmarosa, de patchouli, de petit-grain, de romarin, de rue, de sassafras, de shiu (de ho), de thym, de vétivier

biffer:		3301.2980	- - -	autres
	3301.3000		-	résinoïdes
nouv. num.	3301.9000		-	autres
biffer:		3301.9010	- -	solutions concentrées d'huiles essentielles
biffer:		3301.9090	- -	autres
	...			
	3306			Préparations pour l'hygiène buccale ou dentaire, y compris les poudres et crèmes pour faciliter l'adhérence des dentiers; fils utilisés pour nettoyer les espaces interdentaires (fils dentaires), en emballages individuels de détail
	3306.1000		-	dentifrices
	3306.2000		-	fils utilisés pour nettoyer les espaces interdentaires (fils dentaires)
nouv. num.	3306.9000		-	autres
biffer:		3306.9010	- -	produits adhésifs pour dentiers
biffer:		3306.9090	- -	autres
	3307			Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après-rasage, désodorisants corporels, préparations pour bains, dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, non dénommés ni compris ailleurs; désodorisants de locaux, préparés, même non parfumés, ayant ou non des propriétés désinfectantes
	3307.1000		-	préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après-rasage
	3307.2000		-	désodorisants corporels et antisudoraux
	3307.3000		-	sels parfumés et autres préparations pour bains
			-	préparations pour parfumer ou pour désodoriser les locaux, y compris les préparations odoriférantes pour cérémonies religieuses
	3307.4100		- -	«agarbatti» et autres préparations odoriférantes agissant par combustion
	3307.4900		- -	autres

nouv. num.	3307.9000		-	autres
biffer:		3307.9010	--	solutions liquides pour verres de contact ou pour yeux artificiels
biffer:		3307.9090	--	autres
	...			
	3401			Savons; produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, même contenant du savon; produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon; papier, ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents
			-	savons, produits et préparations organiques tensioactifs en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, et papier, ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents
	3401.1100		--	de toilette (y compris ceux à usages médicaux)
nouv. num.	3401.1900		--	autres
biffer:		3401.1910	---	savons ordinaires
biffer:		3401.1990	---	autres
	3401.2000		-	savons sous autres formes
	3401.3000		-	produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon
	3402			Agents de surface organiques (autres que les savons); préparations tensio-actives, préparations pour lessives (y compris les préparations auxiliaires de lavage) et préparations de nettoyage, même contenant du savon, autres que celles du n° 3401
			-	agents de surface organiques, même conditionnés pour la vente au détail
nouv. num.	3402.1100		--	anioniques
biffer:		3402.1110	---	sulfolates

biffer:		3402.1190	- - -	autres
nouv. num.	3402.1200		- -	cationiques
biffer:		3402.1210	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3402.1290	- - -	autres
nouv. num.	3402.1300		- -	non-ioniques
biffer:		3402.1310	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3402.1390	- - -	autres
	3402.1900		- -	autres
	3402.2000		-	préparations conditionnées pour la vente au détail
	3402.9000		-	autres
	...			
	3506			Colles et autres adhésifs préparés, non dénommés ni compris ailleurs; produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net n'excédant pas 1 kg
	3506.1000		-	produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net n'excédant pas 1 kg
			-	autres
nouv. num.	3506.9100		- -	adhésifs à base de polymères des n°s 3901 à 3913 ou de caoutchouc
biffer:		3506.9130	- - -	pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles
biffer:		3506.9180	- - -	autres
nouv. num.	3506.9900		- -	autres
biffer:		3506.9910	- - -	pour l'alimentation des animaux
biffer:		3506.9990	- - -	autre
	3507			Enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs

nouv. num.	3507.1000		-	présure et ses concentrats
biffer:		3507.1010	--	extraits de présure
biffer:		3507.1090	--	autres
nouv. num.	3507.9000		-	autres
biffer:		3507.9010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3507.9090	--	autres
	...			
	3606			Ferrocérium et autres alliages pyrophoriques sous toutes formes; articles en matières inflammables cités à la Note 2 du présent Chapitre
	3606.1000		-	combustibles liquides et gaz combustibles liquéfiés en récipients des types utilisés pour alimenter ou recharger les briquets ou les allumeurs et d'une capacité n'excédant pas 300 cm ³
nouv. num.	3606.9000		-	autres
biffer:		3606.9010	--	pierres à briquets
biffer:		3606.9090	--	autres
	...			
	3706			Films cinématographiques, impressionnés et développés, comportant ou non l'enregistrement du son ou ne comportant que l'enregistrement du son
nouv. num.	3706.1000		-	d'une largeur de 35 mm ou plus
biffer:		3706.1010	--	films éducatifs, scientifiques ou culturels
biffer:		3706.1090	--	autres
nouv. num.	3706.9000		-	autres
biffer:		3706.9010	--	films éducatifs, scientifiques ou culturels
biffer:		3706.9090	--	autres
	...			

	3808			Insecticides, antirongeurs, fongicides, herbicides, inhibiteurs de germination et régulateurs de croissance pour plantes, désinfectants et produits similaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles tels que rubans, mèches et bougies soufrés et papier tue-mouches
			-	marchandises mentionnées dans la Note 1 de sous-positions du présent Chapitre
	3808.5200		--	DDT (ISO) (clofénotane (DCI)), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
	3808.5900		--	autres
			-	marchandises mentionnées dans la Note 2 de sous-positions du présent Chapitre
	3808.6100		--	conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g
	3808.6200		--	conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300 g mais n'excédant pas 7,5 kg
	3808.6900		--	autres
			-	autres
nouv. num.	3808.9100		--	insecticides
biffer:		3808.9120	---	à base de soufre ou de composés cupriques
biffer:		3808.9180	---	autres
nouv. num.	3808.9200		--	fongicides
biffer:		3808.9220	---	à base de soufre ou de composés cupriques
biffer:		3808.9280	---	autres
nouv. num.	3808.9300		--	herbicides, inhibiteurs de germination et régulateurs de croissance pour plantes
biffer:		3808.9320	---	à base de soufre ou de composés cupriques
biffer:		3808.9380	---	autres
nouv. num.	3808.9400		--	désinfectants
biffer:		3808.9410	---	produits selon listes dans la Partie 1 b

biffer:		3808.9480	- - -	autres
	3808.9900		- -	autres
	...			
	3824			Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie; produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes (y compris celles consistant en mélanges de produits naturels), non dénommés ni compris ailleurs
nouv. num.	3824.1000		-	liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie
biffer:		3824.1010	- -	pour l'alimentation des animaux
biffer:		3824.1090	- -	autres
	3824.3000		-	carbures métalliques non agglomérés mélangés entre eux ou avec des liants métalliques
	3824.4000		-	additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons
	3824.5000		-	mortiers et bétons, non réfractaires
	3824.6000		-	sorbitol autre que celui du n° 2905.44
			-	mélanges contenant des dérivés halogénés du méthane, de l'éthane ou du propane
	3824.7100		- -	contenant des chlorofluorocarbures (CFC), même contenant des hydrochlorofluorocarbures (HCFC), des perfluorocarbures (PFC) ou des hydrofluorocarbures (HFC)
	3824.7200		- -	contenant du bromochlorodifluorométhane, du bromotrifluorométhane ou des dibromotétrafluoroéthanes
	3824.7300		- -	contenant des hydrobromofluorocarbures (HBFC)
	3824.7400		- -	contenant des hydrochlorofluorocarbures (HCFC), même contenant des perfluorocarbures (PFC) ou des hydrofluorocarbures (HFC), mais ne contenant pas de chlorofluorocarbures (CFC)
	3824.7500		- -	contenant du tétrachlorure de carbone
	3824.7600		- -	contenant du 1,1,1-trichloroéthane (méthylchloroforme)
	3824.7700		- -	contenant du bromométhane (bromure de méthyle) ou du bromochlorométhane

	3824.7800		--	contenant des perfluorocarbures (PFC) ou des hydrofluorocarbures (HFC), mais ne contenant pas de chlorofluorocarbures (CFC) ou d'hydrochlorofluorocarbures (HCFC)
	3824.7900		--	autres
			-	marchandises mentionnées dans la Note 3 de sous-positions du présent Chapitre
	3824.8100		--	contenant de l'oxiranne (oxyde d'éthylène)
	3824.8200		--	contenant des polybromobiphényles (PBB), des polychloroterphényles (PCT) ou des polychlorobiphényles (PCB)
	3824.8300		--	contenant du phosphate de tris(2,3-dibromopropyle)
	3824.8400		--	contenant de l'aldrine (ISO), du camphéclure (ISO) (toxaphène), du chlordane (ISO), du chlordécone (ISO), du DDT (ISO) (clofénotane (DCI), 1,1,1-trichloro-2,2-bis(p-chlorophényl)éthane), de la dieldrine (ISO, DCI), de l'endosulfan (ISO), de l'endrine (ISO) de l'heptachlore (ISO) ou du mirex (ISO)
	3824.8500		--	contenant du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH (ISO)) y compris lindane (ISO, DCI)
	3824.8600		--	contenant du pentachlorobenzène (ISO) ou du hexachlorobenzène (ISO)
	3824.8700		--	contenant de l'acide perfluorooctane sulfonique, ses sels, des perfluorooctane sulfonamides, ou du fluorure de perfluorooctane sulfonyle
	3824.8800		--	contenant des éthers tétra-, penta-, hexa-, hepta- ou octabromodiphényles
			-	autres
	3824.9100		--	mélanges et préparations constitués essentiellement de méthylphosphonate de (5-éthyl-2-méthyl-2-oxido-1,3,2-dioxaphosphinan-5-yl)méthyle et de méthyle et de méthylphosphonate de bis[(5-éthyl-2-méthyl-2-oxido-1,3,2-dioxaphosphinan-5-yl)méthyle]
	3824.99		--	autres
biffer:			---	préparations à usages pharmaceutiques, préparations pour les industries alimentaires
biffer:		3824.9911	----	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3824.9919	----	autres

	3824.9920		- - -	produits destinés à être utilisés comme carburant
nouv. num.	<u>3824.9990</u>		- - -	autres
biffer:		3824.9991	- - - -	pour l'alimentation des animaux
biffer:		3824.9999	- - - -	autres
	3825			Produits résiduaire des industries chimiques ou des industries connexes, non dénommés ni compris ailleurs; déchets municipaux; boues d'épuration; autres déchets mentionnés dans la Note 6 du présent Chapitre
	3825.1000		-	déchets municipaux
	3825.2000		-	boues d'épuration
	3825.3000		-	déchets cliniques
			-	déchets de solvants organiques
	3825.4100		- -	halogénés
	3825.4900		- -	autres
	3825.5000		-	déchets de solutions (liqueurs) décapantes pour métaux, de liquides hydrauliques, de liquides pour freins et de liquides antigel
			-	autres déchets des industries chimiques ou des industries connexes
	3825.6100		- -	contenant principalement des constituants organiques
	3825.6900		- -	autres
nouv. num.	3825.9000		-	autres
biffer:		3825.9010	- -	pour l'alimentation des animaux
biffer:		3825.9090	- -	autres
	...			
	3901			Polymères de l'éthylène, sous formes primaires
	3901.1000		-	polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94
	3901.2000		-	polyéthylène d'une densité égale ou supérieure à 0,94

	3901.3000		-	copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle
	3901.4000		-	copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité inférieure à 0,94
nouv. num.	3901.9000		-	autres
biffer:		3901.9010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3901.9080	- -	autres
	3902			Polymères de propylène ou d'autres oléfines, sous formes primaires
	3902.1000		-	polypropylène
	3902.2000		-	polyisobutylène
	3902.3000		-	copolymères de propylène
nouv. num.	3902.9000		-	autres
biffer:		3902.9010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3902.9090	- -	autres
	...			
	3905			Polymères d'acétate de vinyle ou d'autres esters de vinyle, sous formes primaires; autres polymères de vinyle, sous formes primaires
			-	poly(acétate de vinyle)
	3905.1200		- -	en dispersion aqueuse
	3905.1900		- -	autres
			-	copolymères d'acétate de vinyle
	3905.2100		- -	en dispersion aqueuse
	3905.2900		- -	autres
	3905.3000		-	poly(alcool vinylique), même contenant des groupes acétate non hydrolysés
			-	autres
	3905.9100		- -	copolymères

nouv. num.	3905.9900		- -	autres
biffer:		3905.9910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3905.9990	- - -	autres
	3906			Polymères acryliques sous formes primaires
	3906.1000		-	poly(méthacrylate de méthyle)
nouv. num.	3906.9000		-	autres
biffer:		3906.9010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3906.9090	- -	autres
	3907			Polyacétals, autres polyéthers et résines époxydes, sous formes primaires; polycarbonates, résines alkydes, polyesters allyliques et autres polyesters, sous formes primaires
nouv. num.	3907.1000		-	polyacétals
biffer:		3907.1010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3907.1090	- -	autres
nouv. num.	3907.2000		-	autres polyéthers
biffer:		3907.2010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3907.2090	- -	autres
nouv. num.	3907.3000		-	résines époxydes
biffer:		3907.3010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3907.3090	- -	autres
	3907.4000		-	polycarbonates
	3907.5000		-	résines alkydes
			-	poly(éthylène téréphtalate)
	3907.6100		- -	d'un indice de viscosité de 78 ml/g ou plus
	3907.6900		- -	autres

	3907.7000		-	poly(acide lactique)
			-	autres polyesters
	3907.9100		- -	non saturés
nouv. num.	3907.9900		- -	autres
biffer:		3907.9910	- - -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3907.9920	- - -	copolymères thermoplastiques à base de polyester aromatique à cristaux liquides
biffer:		3907.9970	- - -	autres
	...			
	3909			Résines aminiques, résines phénoliques et polyuréthannes, sous formes primaires
nouv. num.	3909.1000		-	résines uréiques; résines de thiourée
biffer:		3909.1010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3909.1090	- -	autres
	3909.2000		-	résines mélaminiques
			-	autres résines aminiques
	3909.3100		- -	poly(méthylène phényl isocyanate) (MDI brut, MDI polymérique)
	3909.3900		- -	autres
nouv. num.	3909.4000		-	résines phénoliques
biffer:		3909.4010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3909.4090	- -	autres
	3909.5000		-	polyuréthannes
	...			
	3911			Résines de pétrole, résines de coumarone-indène, polyterpènes, polysulfures, polysulfones et autres produits mentionnés dans la Note 3 du présent Chapitre, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires

nouv. num.	3911.1000		-	résines de pétrole, résines de coumarone, résines d'indène, résines de coumarone-indène et polyterpènes
biffer:		3911.1010	--	dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
biffer:		3911.1090	--	autres
nouv. num.	3911.9000		-	autres
biffer:		3911.9010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3911.9090	--	autres
	3912			Cellulose et ses dérivés chimiques, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires
			-	acétates de cellulose
	3912.1100		--	non plastifiés
	3912.1200		--	plastifiés
	3912.2000		-	nitrates de cellulose (y compris les collodions)
			-	éthers de cellulose
nouv. num.	3912.3100		--	carboxyméthylcellulose et ses sels
biffer:		3912.3110	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3912.3190	---	autres
nouv. num.	3912.3900		--	autres
biffer:		3912.3910	---	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3912.3990	---	autres
nouv. num.	3912.9000		-	autres
biffer:		3912.9010	--	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3912.9090	--	autres

	3913			Polymères naturels (acide alginique, par exemple) et polymères naturels modifiés (protéines durcies, dérivés chimiques du caoutchouc naturel, par exemple), non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires
	3913.1000		-	acide alginique, ses sels et ses esters
nouv. num.	3913.9000		-	autres
biffer:		3913.9010	- -	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3913.9090	- -	autres
nouv. num.	3914.0000			Échangeurs d'ions à base de polymères des n°s 3901 à 3913, sous formes primaires
biffer:		3914.0010	-	produits selon listes dans la Partie 1 b
biffer:		3914.0090	-	autres
	...			
	3919			Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux
nouv. num.	3919.1000		-	en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 20 cm
biffer:		3919.1010	- -	matériel imprimé donnant un droit d'accès, d'installation, de reproduction ou de toute autre utilisation pour des logiciels (y compris des jeux), des données, du contenu ou des services Web (y compris du contenu de jeux ou d'applications) ou des services de télécommunication (y compris les services mobiles)
biffer:		3919.1090	- -	autres
nouv. num.	3919.9000		-	autres
biffer:		3919.9010	- -	matériel imprimé donnant un droit d'accès, d'installation, de reproduction ou de toute autre utilisation pour des logiciels (y compris des jeux), des données, du contenu ou des services Web (y compris du contenu de jeux ou d'applications) ou des services de télécommunication (y compris les services mobiles); tampons circulaires à polir du type utilisé pour la fabrication de disques à semi-conducteur
biffer:		3919.9090	- -	autres

	3920			Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareille-ment associées à d'autres matières
	3920.1000		-	en polymères de l'éthylène
	3920.2000		-	en polymères du propylène
	3920.3000		-	en polymères du styrène
			-	en polymères du chlorure de vinyle
	3920.4300		--	contenant en poids au moins 6 % de plastifiants
	3920.4900		--	autres
			-	en polymères acryliques
nouv. num.	3920.5100		--	en poly(méthacrylate de méthyle)
biffer:		3920.5110	---	d'une épaisseur excédant 0,4 mm
biffer:		3920.5190	---	autres
	3920.5900		--	autres
			-	en polycarbonates, en résines alkydes, en polyesters allyliques ou en autres polyesters
	3920.6100		--	en polycarbonates
	3920.6200		--	en poly(éthylène téréphtalate)
	3920.6300		--	en polyesters non saturés
	3920.6900		--	en autres polyesters
			-	en cellulose ou en ses dérivés chimiques
nouv. num.	3920.7100		--	en cellulose régénérée
biffer:		3920.7110	---	d'une épaisseur n'excédant pas 0,1 mm, non ouvrées ou simplement gaufrées sans couleurs
biffer:		3920.7190	---	autres

	3920.7300		- -	en acétate de cellulose
nouv. num.	3920.7900		- -	en autres dérivés de la cellulose
biffer:		3920.7910	- - -	en fibre vulcanisée
biffer:		3920.7990	- - -	autres
			-	en autres matières plastiques
	3920.9100		- -	en poly(butylal de vinyle)
	3920.9200		- -	en polyamides
	3920.9300		- -	en résines aminiques
	3920.9400		- -	en résines phénoliques
	3920.9900		- -	en autres matières plastiques
	...			
	3923			Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques
nouv. num.	3923.1000		-	boîtes, caisses, casiers et articles similaires
biffer:		3923.1010	- -	spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de plaquettes de semi-conducteurs, de masques et de réticules
biffer:		3923.1090	- -	autres
			-	sacs, sachets, pochettes et cornets
	3923.2100		- -	en polymères de l'éthylène
	3923.2900		- -	en autres matières plastiques
	3923.3000		-	bonbonnes, bouteilles, flacons et articles similaires
	3923.4000		-	bobines, fusettes, canettes et supports similaires
nouv. num.	3923.5000		-	bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture
biffer:		3923.5010	- -	capsules pour cathéters
biffer:		3923.5090	- -	autres

	3923.9000		-	autres
	...			
	3926			Autres ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n°s 3901 à 3914
	3926.1000		-	articles de bureau et articles scolaires
nouv. num.	3926.2000		-	vêtements et accessoires du vêtement (y compris les gants, mitaines et moufles)
biffer:		3926.2010	- -	gants, mitaines et moufles
biffer:		3926.2090	- -	autres
	3926.3000		-	garnitures pour meubles, carrosseries ou similaires
	3926.4000		-	statuettes et autres objets d'ornementation
	3926.9000		-	autres
	...			
	4008			Plaques, feuilles, bandes, baguettes et profilés, en caoutchouc vulcanisé non durci
			-	en caoutchouc alvéolaire
nouv. num.	4008.1100		- -	plaques, feuilles et bandes
biffer:		4008.1110	- - -	rubans adhésifs et similaires
biffer:			- - -	autres
biffer:		4008.1191	- - - -	revêtus de tissus teints ou d'étoffes de bonneterie teintes
biffer:		4008.1199	- - - -	autres
nouv. num.	4008.1900		- -	autres
biffer:		4008.1910	- - -	revêtus de tissus teints ou d'étoffes de bonneterie teintes
biffer:		4008.1990	- - -	autres
			-	en caoutchouc non alvéolaire
nouv. num.	4008.2100		- -	plaques, feuilles et bandes

biffer:		4008.2110	- - -	rubans adhésifs et similaires
biffer:			- - -	autres
biffer:		4008.2191	- - - -	revêtus de tissus perfectionnés, d'étoffes de bonneterie perfectionnées ou de tissus spéciaux
biffer:		4008.2199	- - - -	autres
nouv. num.	4008.2900		- -	autres
biffer:		4008.2910	- - -	revêtus de tissus perfectionnés, d'étoffes de bonneterie perfectionnées ou de tissus spéciaux
biffer:		4008.2990	- - -	autres
	...			
nouv. num.	4017.0000			Caoutchouc durci (ébonite, par exemple) sous toutes formes, y compris les déchets et débris; ouvrages en caoutchouc durci
biffer:		4017.0010	-	déchets, débris et poudres
biffer:		4017.0020	-	blocs, plaques, feuilles, bandes, baguettes, profilés ou tubes
biffer:		4017.0090	-	autres
	...			
	4202			Malles, valises et mallettes, y compris les mallettes de toilette et les mallettes porte-documents, serviettes, cartables, étuis à lunettes, étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenants similaires; sacs de voyage, sacs isolants pour produits alimentaires et boissons, trousses de toilette, sacs à dos, sacs à main, sacs à provisions, portefeuilles, porte-monnaie, porte-cartes, étuis à cigarettes, blagues à tabac, trousses à outils, sacs pour articles de sport, boîtes pour flacons ou bijoux, boîtes à poudre, écrins pour orfèvrerie et contenants similaires, en cuir naturel ou reconstitué, en feuilles de matières plastiques, en matières textiles, en fibre vulcanisée ou en carton, ou recouverts, en totalité ou en majeure partie, de ces mêmes matières ou de papier
			-	malles, valises et mallettes, y compris les mallettes de toilette et les mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants similaires

	4202.1100		- -	à surface extérieure en cuir naturel ou en cuir reconstitué
	4202.1200		- -	à surface extérieure en matières plastiques ou en matières textiles
	4202.1900		- -	autres
			-	sacs à main, même à bandoulière, y compris ceux sans poignée
	4202.2100		- -	à surface extérieure en cuir naturel ou en cuir reconstitué
nouv. num.	4202.2200		- -	à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matières textiles
biffer:		4202.2210	- - -	en bonneterie
biffer:		4202.2290	- - -	autres
	4202.2900		- -	autres
			-	articles de poche ou de sac à main
	4202.3100		- -	à surface extérieure en cuir naturel ou en cuir reconstitué
nouv. num.	4202.3200		- -	à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matières textiles
biffer:		4202.3210	- - -	en bonneterie
biffer:		4202.3290	- - -	autres
	4202.3900		- -	autres
			-	autres
	4202.9100		- -	à surface extérieure en cuir naturel ou en cuir reconstitué
	4202.9200		- -	à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matières textiles
	4202.9900		- -	autres
	...			
nouv. num.	4205.0000			Autres ouvrages en cuir naturel ou reconstitué
biffer:		4205.0010	-	simplement découpés en bandes, lanières ou autres formes
biffer:			-	autres
biffer:		4205.0091	- -	pour usages techniques

biffer:		4205.0099	- -	autres
nouv. num.	4206.0000			Ouvrages en boyaux, en baudruches, en vessies ou en tendons
biffer:		4206.0010	-	cordes en boyaux
biffer:		4206.0090	-	autres
	...			
	4403			Bois bruts, même écorcés, désaubiés ou équarris
			-	traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation
	4403.1100		- -	de conifères
nouv. num.	4403.1200		- -	autres que de conifères
biffer:		4403.1210	- - -	de bois tropicaux
biffer:		4403.1290	- - -	autres
			-	autres, de conifères
	4403.2100		- -	de pin (<i>Pinus</i> spp.), dont la plus grande dimension de la coupe transversale est égale ou supérieure à 15 cm
	4403.2200		- -	de pin (<i>Pinus</i> spp.), autres
	4403.2300		- -	de sapin (<i>Abies</i> spp.) et d'épicéa (<i>Picea</i> spp.), dont la plus grande dimension de la coupe transversale est égale ou supérieure à 15 cm
	4403.2400		- -	de sapin (<i>Abies</i> spp.) et d'épicéa (<i>Picea</i> spp.), autres
	4403.2500		- -	autres, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est égale ou supérieure à 15 cm
	4403.2600		- -	autres
			-	autres, de bois tropicaux
	4403.4100		- -	Dark Red Meranti, Light Red Meranti et Meranti Bakau
	4403.4900		- -	autres
			-	autres

	4403.9100		--	de chêne (<i>Quercus</i> spp.)
	4403.9300		--	de hêtre (<i>Fagus</i> spp.), dont la plus grande dimension de la coupe transversale est égale ou supérieure à 15 cm
	4403.9400		--	de hêtre (<i>Fagus</i> spp.), autres
	4403.9500		--	de bouleau (<i>Betula</i> spp.), dont la plus grande dimension de la coupe transversale est égale ou supérieure à 15 cm
	4403.9600		--	de bouleau (<i>Betula</i> spp.), autres
	4403.9700		--	de peuplier (<i>Populus</i> spp.)
	4403.9800		--	d'eucalyptus (<i>Eucalyptus</i> spp.)
	4403.9900		--	autres
	...			
	4407			Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm
			-	de conifères
nouv. num.	4407.1100		--	de pin (<i>Pinus</i> spp.)
biffer:		4407.1110	---	dont toutes les faces travaillées présentent des traces de la scie
biffer:		4407.1190	---	autres
nouv. num.	4407.1200		--	de sapin (<i>Abies</i> spp.) et d'épicéa (<i>Picea</i> spp.)
biffer:		4407.1210	---	dont toutes les faces travaillées présentent des traces de la scie
biffer:		4407.1290	---	autres
nouv. num.	4407.1900		--	autres
biffer:		4407.1910	---	dont toutes les faces travaillées présentent des traces de la scie
biffer:		4407.1990	---	autres
			-	de bois tropicaux
nouv. num.	4407.2100		--	Mahogany (<i>Swietenia</i> spp.)

biffer:		4407.2110	- - -	dont toutes les faces travaillées présentent des traces de la scie
biffer:		4407.2190	- - -	autres
nouv. num.	4407.2200		- -	Virola, Imbuia et Balsa
biffer:		4407.2210	- - -	dont toutes les faces travaillées présentent des traces de la scie
biffer:		4407.2290	- - -	autres
nouv. num.	4407.2500		- -	Dark Red Meranti, Light Red Meranti et Meranti Bakau
biffer:		4407.2510	- - -	dont toutes les faces travaillées présentent des traces de la scie
biffer:		4407.2590	- - -	autres
nouv. num.	4407.2600		- -	White Lauan, White Meranti, White Seraya, Yellow Meranti et Alan
biffer:		4407.2610	- - -	dont toutes les faces travaillées présentent des traces de la scie
biffer:		4407.2690	- - -	autres
nouv. num.	4407.2700		- -	Sapelli
biffer:		4407.2710	- - -	dont toutes les faces travaillées présentent des traces de la scie
biffer:		4407.2790	- - -	autres
nouv. num.	4407.2800		- -	Iroko
biffer:		4407.2810	- - -	dont toutes les faces travaillées présentent des traces de la scie
biffer:		4407.2890	- - -	autres
nouv. num.	4407.2900		- -	autres
biffer:		4407.2920	- - -	dont toutes les faces travaillées présentent des traces de la scie
biffer:		4407.2990	- - -	autres
			-	autres
nouv. num.	4407.9100		- -	de chêne (Quercus spp.)
biffer:		4407.9110	- - -	dont toutes les faces travaillées présentent des traces de la scie
biffer:		4407.9190	- - -	autres

nouv. num.	4407.9200		--	de hêtre (<i>Fagus</i> spp.)
biffer:		4407.9210	---	dont toutes les faces travaillées présentent des traces de la scie
biffer:		4407.9290	---	autres
nouv. num.	4407.9300		--	d'érable (<i>Acer</i> spp.)
biffer:		4407.9310	---	dont toutes les faces travaillées présentent des traces de la scie
biffer:		4407.9390	---	autres
nouv. num.	4407.9400		--	de cerisier (<i>Prunus</i> spp.)
biffer:		4407.9410	---	dont toutes les faces travaillées présentent des traces de la scie
biffer:		4407.9490	---	autres
nouv. num.	4407.9500		--	de frêne (<i>Fraxinus</i> spp.)
biffer:		4407.9510	---	dont toutes les faces travaillées présentent des traces de la scie
biffer:		4407.9590	---	autres
nouv. num.	4407.9600		--	de bouleau (<i>Betula</i> spp.)
biffer:		4407.9610	---	dont toutes les faces travaillées présentent des traces de la scie
biffer:		4407.9690	---	autres
nouv. num.	4407.9700		--	de peuplier (<i>Populus</i> spp.)
biffer:		4407.9710	---	dont toutes les faces travaillées présentent des traces de la scie
biffer:		4407.9790	---	autres
nouv. num.	4407.9900		--	autres
biffer:		4407.9910	---	dont toutes les faces travaillées présentent des traces de la scie
biffer:		4407.9980	---	autres
	...			
	4410			Panneaux de particules, panneaux dits «oriented strand board» (OSB) et panneaux similaires (par exemple «waferboards»), en bois ou en autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques

			-	de bois
	4410.1100		--	panneaux de particules
	4410.1200		--	panneaux dits «oriented strand board» (OSB)
nouv. num.	4410.1900		--	autres
biffer:		4410.1910	---	panneaux dits «waferboard»
biffer:		4410.1990	---	autres
	4410.9000		-	autres
	4411			Panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques
			-	panneaux de densité moyenne (dits «MDF»)
nouv. num.	4411.1200		--	d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm
biffer:		4411.1210	---	non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
biffer:		4411.1290	---	autres
nouv. num.	4411.1300		--	d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm
biffer:		4411.1310	---	non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
biffer:		4411.1390	---	autres
nouv. num.	4411.1400		--	d'une épaisseur excédant 9 mm
biffer:		4411.1410	---	non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
biffer:		4411.1490	---	autres
			-	autres
nouv. num.	4411.9200		--	d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm ³
biffer:		4411.9210	---	non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
biffer:		4411.9290	---	autres
nouv. num.	4411.9300		--	d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm ³ mais n'excédant pas 0,8 g/cm ³

biffer:		4411.9310	- - -	non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
biffer:		4411.9390	- - -	autres
nouv. num.	4411.9400		- -	d'une masse volumique n'excédant pas 0,5 g/cm³
biffer:		4411.9410	- - -	non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface
biffer:		4411.9490	- - -	autres
	...			
	4501			Liège naturel brut ou simplement préparé; déchets de liège; liège concassé, granulé ou pulvérisé
	4501.1000		-	liège naturel brut ou simplement préparé
nouv. num.	4501.9000		-	autres
biffer:		4501.9010	- -	déchets
biffer:		4501.9090	- -	autres
	...			
	4504			Liège aggloméré (avec ou sans liant) et ouvrages en liège aggloméré
nouv. num.	4504.1000		-	cubes, briques, plaques, feuilles et bandes; carreaux de toute forme; cylindres pleins, y compris les disques
biffer:		4504.1010	- -	en liège expansé
biffer:		4504.1090	- -	autres
	4504.9000		-	autres
	...			
	4601			Tresses et articles similaires en matières à tresser, même assemblés en bandes; matières à tresser, tresses et articles similaires en matières à tresser, tissés ou parallélisés, à plat, même finis (nattes, paillassons et claies, par exemple)
			-	nattes, paillassons et claies en matières végétales
	4601.2100		- -	en bambou

	4601.2200		- -	en rotin
	4601.2900		- -	autres
			-	autres
nouv. num.	4601.9200		- -	en bambou
biffer:		4601.9210	- - -	tresses et articles similaires en matières à tresser, même assemblés en bandes
biffer:		4601.9290	- - -	autres
nouv. num.	4601.9300		- -	en rotin
biffer:		4601.9310	- - -	tresses et articles similaires en matières à tresser, même assemblés en bandes
biffer:		4601.9390	- - -	autres
nouv. num.	4601.9400		- -	en autres matières végétales
biffer:		4601.9410	- - -	tresses et articles similaires en matières à tresser, même assemblés en bandes
biffer:		4601.9490	- - -	autres
nouv. num.	4601.9900		- -	autres
biffer:		4601.9910	- - -	tresses et articles similaires en matières à tresser, même assemblés en bandes
biffer:		4601.9990	- - -	autres
	...			
	4802			Papiers et cartons, non couchés ni enduits, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, autres que les papiers des n°s 4801 ou 4803; papiers et cartons formés feuille à feuille (papiers et cartons à la main)
	4802.1000		-	papiers et cartons formés feuille à feuille (papiers à la main)
nouv. num.	4802.2000		-	papiers et cartons supports pour papiers ou cartons photosensibles, sensibles à la chaleur ou électrosensibles
biffer:		4802.2010	- -	en rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié

biffer:		4802.2090	- -	autres
	4802.4000		-	papiers supports pour papiers peints
			-	autres papiers et cartons, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont 10 % au plus en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres
nouv. num.	4802.5400		- -	d'un poids au m ² inférieur à 40 g
biffer:			- - -	en rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié
biffer:		4802.5411	- - - -	papiers supports pour carbone
biffer:		4802.5419	- - - -	autres
biffer:		4802.5480	- - -	autres
nouv. num.	4802.5500		- -	d'un poids au m ² de 40 g ou plus mais n'excédant pas 150 g, en rouleaux
biffer:			- - -	dont la largeur excède 15 cm
biffer:		4802.5511	- - - -	papiers supports pour carbone
biffer:		4802.5519	- - - -	autres
biffer:		4802.5580	- - -	autres
nouv. num.	4802.5600		- -	d'un poids au m ² de 40 g ou plus mais n'excédant pas 150 g, en feuilles dont un côté n'excède pas 435 mm et l'autre n'excède pas 297 mm à l'état non plié
biffer:			- - -	dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm
biffer:		4802.5611	- - - -	papiers supports pour carbone
biffer:		4802.5619	- - - -	autres
biffer:		4802.5680	- - -	autres
nouv. num.	4802.5700		- -	autres, d'un poids au m ² de 40 g ou plus mais n'excédant pas 150 g
biffer:		4802.5710	- - -	papiers supports pour carbone
biffer:		4802.5790	- - -	autres

nouv. num.	4802.5800		- -	d'un poids au m ² excédant 150 g
biffer:		4802.5810	- - -	en rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié
biffer:		4802.5890	- - -	autres
			-	autres papiers et cartons, dont plus de 10 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique
nouv. num.	4802.6100		- -	en rouleaux
biffer:		4802.6120	- - -	dont la largeur excède 15 cm
biffer:		4802.6190	- - -	autres
nouv. num.	4802.6200		- -	en feuilles dont un côté n'excède pas 435 mm et l'autre n'excède pas 297 mm à l'état non plié
biffer:		4802.6220	- - -	dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm
biffer:		4802.6290	- - -	autres
	4802.6900		- -	autres
nouv. num.	4803.0000			Papiers des types utilisés pour papiers de toilette, pour serviettes à démaquiller, pour essuie-mains, pour serviettes ou pour papiers similaires à usages domestiques, d'hygiène ou de toilette, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, même crêpés, plissés, gaufrés, estampés, perforés, colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles
biffer:		4803.0010	-	sans ouvraison ultérieure ou simplement crêpés, plissés, gaufrés, estampés ou perforés
biffer:		4803.0090	-	autres
	4804			Papiers et cartons Kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles, autres que ceux des n°s 4802 ou 4803
			-	papiers et cartons pour couverture, dits «Kraftliner»
	4804.1100		- -	écrus

	4804.1900		- -	autres
			-	papiers Kraft pour sacs de grande contenance
	4804.2100		- -	écrus
	4804.2900		- -	autres
			-	autres papiers et cartons Kraft, d'un poids au m ² n'excédant pas 150 g
nouv. num.	4804.3100		- -	écrus
biffer:		4804.3110	- - -	d'un poids au m ² n'excédant pas 30 g
biffer:		4804.3190	- - -	autres
nouv. num.	4804.3900		- -	autres
biffer:		4804.3910	- - -	d'un poids au m ² n'excédant pas 30 g
biffer:		4804.3990	- - -	autres
			-	autres papiers et cartons Kraft, d'un poids au m ² compris entre 150 g exclus et 225 g exclus
	4804.4100		- -	écrus
	4804.4200		- -	blanchis uniformément dans la masse et dont plus de 95 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique
	4804.4900		- -	autres
			-	autres papiers et cartons Kraft, d'un poids au m ² égal ou supérieur à 225 g
	4804.5100		- -	écrus
	4804.5200		- -	blanchis uniformément dans la masse et dont plus de 95 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique
	4804.5900		- -	autres
	...			

nouv. num.	4807.0000			Papiers et cartons assemblés à plat par collage, non couchés ni enduits à la surface ni imprégnés, même renforcés intérieurement, en rouleaux ou en feuilles
biffer:		4807.0010	-	papiers et cartons «entre-deux», assemblés avec du bitume, du goudron ou de l'asphalte
biffer:		4807.0090	-	autres
	...			
	4810			Papiers et cartons couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, avec ou sans liants, à l'exclusion de tout autre couchage ou enduction, même coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format
			-	papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont 10 % au plus en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres
nouv. num.	4810.1300		--	en rouleaux
biffer:		4810.1310	---	dont la largeur excède 15 cm
biffer:		4810.1390	---	autres
nouv. num.	4810.1400		--	en feuilles dont un des côtés n'excède pas 435 mm et dont l'autre côté n'excède pas 297 mm à l'état non plié
biffer:		4810.1410	---	dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm
biffer:		4810.1490	---	autres
	4810.1900		--	autres
			-	papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, dont plus de 10 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique
nouv. num.	4810.2200		--	papier couché léger, dit «L.W.C.»
biffer:		4810.2210	---	en rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié

biffer:		4810.2290	- - -	autres
nouv. num.	4810.2900		- -	autres
biffer:		4810.2910	- - -	en rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié
biffer:		4810.2990	- - -	autres
			-	papiers et cartons Kraft autres que ceux des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques
nouv. num.	4810.3100		- -	blanchis uniformément dans la masse et dont plus de 95 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique, d'un poids au m ² n'excédant pas 150 g
biffer:		4810.3110	- - -	en rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié
biffer:		4810.3190	- - -	autres
nouv. num.	4810.3200		- -	blanchis uniformément dans la masse et dont plus de 95 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique, d'un poids au m ² excédant 150 g
biffer:		4810.3210	- - -	en rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié
biffer:		4810.3290	- - -	autres
nouv. num.	4810.3900		- -	autres
biffer:		4810.3910	- - -	en rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié
biffer:		4810.3990	- - -	autres
			-	autres papiers et cartons
nouv. num.	4810.9200		- -	multicouches
biffer:		4810.9210	- - -	en rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié

biffer:		4810.9290	- - -	autres
nouv. num.	4810.9900		- -	autres
biffer:		4810.9910	- - -	en rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié
biffer:		4810.9990	- - -	autres
	4811			Papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, couchés, enduits, imprégnés, recouverts, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, autres que les produits des types décrits dans les libellés des n°s 4803, 4809 ou 4810
	4811.1000		-	papiers et cartons goudronnés, bitumés ou asphaltés
			-	papiers et cartons gommés ou adhésifs
nouv. num.	4811.4100		- -	auto-adhésifs
biffer:		4811.4110	- - -	en rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié
biffer:		4811.4190	- - -	autres
nouv. num.	4811.4900		- -	autres
biffer:		4811.4910	- - -	en rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié
biffer:		4811.4990	- - -	autres
			-	papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique (à l'exclusion des adhésifs)
nouv. num.	4811.5100		- -	blanchis, d'un poids au m ² excédant 150 g
biffer:		4811.5110	- - -	en rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié
biffer:		4811.5190	- - -	autres
nouv. num.	4811.5900		- -	autres

biffer:		4811.5910	- - -	en rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié
biffer:		4811.5990	- - -	autres
nouv. num.	4811.6000		-	papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de cire, de paraffine, de stéarine, d'huile ou de glycérol
biffer:		4811.6010	- -	en rouleaux dont la largeur excède 15 cm ou en feuilles dont au moins un côté excède 36 cm et l'autre 15 cm à l'état non plié
biffer:		4811.6090	- -	autres
	4811.9000		-	autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose
	...			
	4821			Étiquettes de tous genres, en papier ou carton, imprimées ou non
nouv. num.	4821.1000		-	imprimées
biffer:		4821.1010	- -	matériel imprimé donnant un droit d'accès, d'installation, de reproduction ou de toute autre utilisation pour des logiciels (y compris des jeux), des données, du contenu ou des services Web (y compris du contenu de jeux ou d'applications) ou des services de télécommunication (y compris les services mobiles)
biffer:		4821.1090	- -	autres
	4821.9000		-	autres
	...			
	4823			Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose découpés à format; autres ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose
	4823.2000		-	papier et carton-filtre
	4823.4000		-	papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs, en bobines, en feuilles ou en disques
			-	plateaux, plats, assiettes, tasses, gobelets et articles similaires, en papier ou carton
	4823.6100		- -	en bambou

	4823.6900		- -	autres
	4823.7000		-	articles moulés ou pressés en pâte à papier
nouv. num.	4823.9000		-	autres
biffer:		4823.9020	- -	en rouleaux, feuilles ou bandes
biffer:		4823.9090	- -	autres
	...			
	4902			Journaux et publications périodiques imprimés, même illustrés ou contenant de la publicité
nouv. num.	4902.1000		-	paraissant au moins quatre fois par semaine
biffer:		4902.1010	- -	édités dans un but de réclame par une maison qui y est dénommée ou pour son compte, ou dont la partie réclame excède 70 % de la publication
biffer:		4902.1090	- -	autres
nouv. num.	4902.9000		-	autres
biffer:			- -	édités dans un but de réclame par une maison qui y est dénommée ou pour son compte, ou dont la partie réclame excède 70 % de la publication
biffer:		4902.9011	- - -	imprimés de propagande touristique
biffer:		4902.9012	- - -	catalogues de librairie, de musique, de disques pour électrophones, d'objets d'art ou de timbres-poste
biffer:		4902.9019	- - -	autres
biffer:		4902.9090	- -	autres
	...			
nouv. num.	4909.0000			Cartes postales imprimées ou illustrées; cartes imprimées comportant des vœux ou des messages personnels, même illustrées, avec ou sans enveloppes, garnitures ou applications

biffer:		4909.0010	-	matériel imprimé donnant un droit d'accès, d'installation, de reproduction ou de toute autre utilisation pour des logiciels (y compris des jeux), des données, du contenu ou des services Web (y compris du contenu de jeux ou d'applications) ou des services de télécommunication (y compris les services mobiles)
biffer:		4909.0090	-	autres
nouv. num.	4910.0000			Calendriers de tous genres, imprimés, y compris les blocs de calendriers à feuiller
biffer:		4910.0010	-	en papier ou carton
biffer:		4910.0090	-	autres
	4911			Autres imprimés, y compris les images, les gravures et les photographies
nouv. num.	4911.1000		-	imprimés publicitaires, catalogues commerciaux et similaires
biffer:		4911.1010	--	imprimés de propagande touristique
biffer:		4911.1020	--	catalogues de librairie, de musique, de disques pour électrophones, d'objets d'art ou de timbres-poste
biffer:		4911.1030	--	matériel imprimé donnant un droit d'accès, d'installation, de reproduction ou de toute autre utilisation pour des logiciels (y compris des jeux), des données, du contenu ou des services Web (y compris du contenu de jeux ou d'applications) ou des services de télécommunication (y compris les services mobiles)
biffer:		4911.1080	--	autres
			-	autres
	4911.9100		--	images, gravures et photographies
nouv. num.	4911.9900		--	autres
biffer:		4911.9910	---	matériel imprimé donnant un droit d'accès, d'installation, de reproduction ou de toute autre utilisation pour des logiciels (y compris des jeux), des données, du contenu ou des services Web (y compris du contenu de jeux ou d'applications) ou des services de télécommunication (y compris les services mobiles)
biffer:		4911.9990	---	autres
	...			

nouv. num.	5004.0000			Fils de soie (autres que les fils de déchets de soie) non conditionnés pour la vente au détail
biffer:		5004.0010	-	écrus
biffer:		5004.0020	-	décreusés ou blanchis
biffer:		5004.0090	-	autres
nouv. num.	5005.0000			Fils de déchets de soie, non conditionnés pour la vente au détail
biffer:			-	fils de bourre de soie (schappe)
biffer:		5005.0011	- -	écrus, décreusés ou blanchis
biffer:		5005.0019	- -	autres
biffer:		5005.0090	-	autres
	...			
	5007			Tissus de soie ou de déchets de soie
	5007.1000		-	tissus de bourrette
nouv. num.	5007.2000		-	autres tissus, contenant au moins 85 % en poids de soie ou de déchets de soie autres que la bourrette
biffer:		5007.2010	- -	écrus, décreusés ou blanchis
biffer:		5007.2020	- -	teints ou en fils de diverses couleurs
biffer:		5007.2030	- -	imprimés
nouv. num.	5007.9000		-	autres tissus
biffer:		5007.9010	- -	écrus, décreusés ou blanchis
biffer:		5007.9020	- -	teints ou en fils de diverses couleurs
biffer:		5007.9030	- -	imprimés
	...			
	5106			Fils de laine cardée, non conditionnés pour la vente au détail
nouv. num.	5106.1000		-	contenant au moins 85 % en poids de laine

biffer:			- -	écrus
biffer:		5106.1011	- - -	simples
biffer:		5106.1012	- - -	retors ou câblés
biffer:			- -	autres
biffer:		5106.1091	- - -	simples
biffer:		5106.1092	- - -	retors ou câblés
nouv. num.	5106.2000		-	contenant moins de 85 % en poids de laine
biffer:			- -	écrus
biffer:		5106.2011	- - -	simples
biffer:		5106.2012	- - -	retors ou câblés
biffer:			- -	autres
biffer:		5106.2091	- - -	simples
biffer:		5106.2092	- - -	retors ou câblés
	5107			Fils de laine peignée, non conditionnés pour la vente au détail
nouv. num.	5107.1000		-	contenant au moins 85 % en poids de laine
biffer:			- -	écrus
biffer:		5107.1011	- - -	simples
biffer:		5107.1012	- - -	retors ou câblés
biffer:			- -	autres
biffer:		5107.1091	- - -	simples
biffer:		5107.1092	- - -	retors ou câblés
nouv. num.	5107.2000		-	contenant moins de 85 % en poids de laine
biffer:			- -	écrus
biffer:		5107.2011	- - -	simples

biffer:		5107.2012	- - -	retors ou câblés
biffer:			- -	autres
biffer:		5107.2091	- - -	simples
biffer:		5107.2092	- - -	retors ou câblés
	...			
nouv. num.	5110.0000			Fils de poils grossiers ou de crin (y compris les fils de crin guipés), même conditionnés pour la vente au détail
biffer:		5110.0010	-	non conditionnés pour la vente au détail
biffer:		5110.0090	-	autres
	...			
	5112			Tissus de laine peignée ou de poils fins peignés
			-	contenant au moins 85 % en poids de laine ou de poils fins
nouv. num.	5112.1100		- -	d'un poids n'excédant pas 200 g/m ²
biffer:		5112.1110	- - -	écrus
biffer:		5112.1190	- - -	autres
nouv. num.	5112.1900		- -	autres
biffer:		5112.1910	- - -	écrus
biffer:		5112.1990	- - -	autres
nouv. num.	5112.2000		-	autres, mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels
biffer:		5112.2010	- -	écrus
biffer:		5112.2090	- -	autres
nouv. num.	5112.3000		-	autres, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles discontinues
biffer:		5112.3010	- -	écrus

biffer:		5112.3090	- -	autres
nouv. num.	5112.9000		-	autres
biffer:		5112.9010	- -	écrus
biffer:		5112.9090	- -	autres
	...			
nouv. num.	5201.0000			Coton, non cardé ni peigné
biffer:		5201.0010	-	blanchi et dégraissé (hydrophile)
biffer:		5201.0090	-	autres
	...			
	5205			Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant au moins 85 % en poids de coton, non conditionnés pour la vente au détail
			-	fils simples, en fibres non peignées
nouv. num.	5205.1100		- -	titrant 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques)
biffer:		5205.1110	- - -	écrus
biffer:		5205.1190	- - -	autres
nouv. num.	5205.1200		- -	titrant moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques)
biffer:		5205.1210	- - -	écrus
biffer:		5205.1290	- - -	autres
nouv. num.	5205.1300		- -	titrant moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques)
biffer:		5205.1310	- - -	écrus
biffer:		5205.1390	- - -	autres
nouv. num.	5205.1400		- -	titrant moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques)

biffer:		5205.1410	- - -	écrus
biffer:		5205.1490	- - -	autres
nouv. num.	5205.1500		- -	titrant moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques)
biffer:		5205.1510	- - -	écrus
biffer:		5205.1590	- - -	autres
			-	fils simples, en fibres peignées
nouv. num.	5205.2100		- -	titrant 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques)
biffer:		5205.2110	- - -	écrus
biffer:		5205.2190	- - -	autres
nouv. num.	5205.2200		- -	titrant moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques)
biffer:		5205.2210	- - -	écrus
biffer:		5205.2290	- - -	autres
nouv. num.	5205.2300		- -	titrant moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques)
biffer:		5205.2310	- - -	écrus
biffer:		5205.2390	- - -	autres
nouv. num.	5205.2400		- -	titrant moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques)
biffer:		5205.2410	- - -	écrus
biffer:		5205.2490	- - -	autres
nouv. num.	5205.2600		- -	titrant moins de 125 décitex mais pas moins de 106,38 décitex (excédant 80 numéros métriques mais n'excédant pas 94 numéros métriques)
biffer:		5205.2610	- - -	écrus
biffer:		5205.2690	- - -	autres

nouv. num.	5205.2700		--	titrant moins de 106,38 décitex mais pas moins de 83,33 décitex (excédant 94 numéros métriques mais n'excédant pas 120 numéros métriques)
biffer:		5205.2710	---	écrus
biffer:		5205.2790	---	autres
nouv. num.	5205.2800		--	titrant moins de 83,33 décitex (excédant 120 numéros métriques)
biffer:		5205.2810	---	écrus
biffer:		5205.2890	---	autres
			-	fils retors ou câblés, en fibres non peignées
nouv. num.	5205.3100		--	titrant en fils simples 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques en fils simples)
biffer:		5205.3110	---	écrus
biffer:		5205.3190	---	autres
nouv. num.	5205.3200		--	titrant en fils simples moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques en fils simples)
biffer:		5205.3210	---	écrus
biffer:		5205.3290	---	autres
nouv. num.	5205.3300		--	titrant en fils simples moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples)
biffer:		5205.3310	---	écrus
biffer:		5205.3390	---	autres
nouv. num.	5205.3400		--	titrant en fils simples moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques en fils simples)
biffer:		5205.3410	---	écrus
biffer:		5205.3490	---	autres

nouv. num.	5205.3500		--	titrant en fils simples moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques en fils simples)
biffer:			---	écrus
biffer:		5205.3511	----	retors
biffer:		5205.3512	----	câblés
biffer:		5205.3590	---	autres
			-	fils retors ou câblés, en fibres peignées
nouv. num.	5205.4100		--	titrant en fils simples 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques en fils simples)
biffer:		5205.4110	---	écrus
biffer:		5205.4190	---	autres
nouv. num.	5205.4200		--	titrant en fils simples moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques en fils simples)
biffer:		5205.4210	---	écrus
biffer:		5205.4290	---	autres
nouv. num.	5205.4300		--	titrant en fils simples moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples)
biffer:		5205.4310	---	écrus
biffer:		5205.4390	---	autres
nouv. num.	5205.4400		--	titrant en fils simples moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques en fils simples)
biffer:		5205.4410	---	écrus
biffer:		5205.4490	---	autres

nouv. num.	5205.4600		--	titrant en fils simples moins de 125 décitex mais pas moins de 106,38 décitex (excédant 80 numéros métriques mais n'excédant pas 94 numéros métriques en fils simples)
biffer:			---	écrus
biffer:		5205.4611	----	retors
biffer:		5205.4612	----	câblés
biffer:		5205.4690	---	autres
nouv. num.	5205.4700		--	titrant en fils simples moins de 106,38 décitex mais pas moins de 83,33 décitex (excédant 94 numéros métriques mais n'excédant pas 120 numéros métriques en fils simples)
biffer:			---	écrus
biffer:		5205.4711	----	retors
biffer:		5205.4712	----	câblés
biffer:		5205.4790	---	autres
nouv. num.	5205.4800		--	titrant en fils simples moins de 83,33 décitex (excédant 120 numéros métriques en fils simples)
biffer:			---	écrus
biffer:		5205.4811	----	retors
biffer:		5205.4812	----	câblés
biffer:		5205.4890	---	autres
	5206			Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85 % en poids de coton, non conditionnés pour la vente au détail
			-	fils simples, en fibres non peignées
nouv. num.	5206.1100		--	titrant 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques)
biffer:		5206.1110	---	écrus
biffer:		5206.1190	---	autres

nouv. num.	5206.1200		--	titrant moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques)
biffer:		5206.1210	---	écrus
biffer:		5206.1290	---	autres
nouv. num.	5206.1300		--	titrant moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques)
biffer:		5206.1310	---	écrus
biffer:		5206.1390	---	autres
nouv. num.	5206.1400		--	titrant moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques)
biffer:		5206.1410	---	écrus
biffer:		5206.1490	---	autres
nouv. num.	5206.1500		--	titrant moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques)
biffer:		5206.1510	---	écrus
biffer:		5206.1590	---	autres
			-	fils simples, en fibres peignées
nouv. num.	5206.2100		--	titrant 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques)
biffer:		5206.2110	---	écrus
biffer:		5206.2190	---	autres
nouv. num.	5206.2200		--	titrant moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques)
biffer:		5206.2210	---	écrus
biffer:		5206.2290	---	autres
nouv. num.	5206.2300		--	titrant moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques)
biffer:		5206.2310	---	écrus

biffer:		5206.2390	- - -	autres
nouv. num.	5206.2400		- -	titrant moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques)
biffer:		5206.2410	- - -	écrus
biffer:		5206.2490	- - -	autres
nouv. num.	5206.2500		- -	titrant moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques)
biffer:		5206.2510	- - -	écrus
biffer:		5206.2590	- - -	autres
			-	fils retors ou câblés, en fibres non peignées
nouv. num.	5206.3100		- -	titrant en fils simples 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques en fils simples)
biffer:		5206.3110	- - -	écrus
biffer:		5206.3190	- - -	autres
nouv. num.	5206.3200		- -	titrant en fils simples moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques en fils simples)
biffer:		5206.3210	- - -	écrus
biffer:		5206.3290	- - -	autres
nouv. num.	5206.3300		- -	titrant en fils simples moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples)
biffer:		5206.3310	- - -	écrus
biffer:		5206.3390	- - -	autres
nouv. num.	5206.3400		- -	titrant en fils simples moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques en fils simples)
biffer:		5206.3410	- - -	écrus

biffer:		5206.3490	- - -	autres
nouv. num.	5206.3500		- -	titrant en fils simples moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques en fils simples)
biffer:		5206.3510	- - -	écrus
biffer:		5206.3590	- - -	autres
			-	fils retors ou câblés, en fibres peignées
nouv. num.	5206.4100		- -	titrant en fils simples 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques en fils simples)
biffer:		5206.4110	- - -	écrus
biffer:		5206.4190	- - -	autres
nouv. num.	5206.4200		- -	titrant en fils simples moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques en fils simples)
biffer:		5206.4210	- - -	écrus
biffer:		5206.4290	- - -	autres
nouv. num.	5206.4300		- -	titrant en fils simples moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples)
biffer:		5206.4310	- - -	écrus
biffer:		5206.4390	- - -	autres
nouv. num.	5206.4400		- -	titrant en fils simples moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques en fils simples)
biffer:		5206.4410	- - -	écrus
biffer:		5206.4490	- - -	autres
nouv. num.	5206.4500		- -	titrant en fils simples moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques en fils simples)

biffer:		5206.4510	- - -	écrus
biffer:		5206.4590	- - -	autres
	...			
	5306			Fils de lin
nouv. num.	5306.1000		-	simples
biffer:		5306.1010	- -	écrus
biffer:		5306.1090	- -	autres
nouv. num.	5306.2000		-	retors ou câblés
biffer:		5306.2010	- -	écrus
biffer:		5306.2090	- -	autres
	...			
	5308			Fils d'autres fibres textiles végétales; fils de papier
	5308.1000		-	fils de coco
	5308.2000		-	fils de chanvre
nouv. num.	5308.9000		-	autres
biffer:		5308.9010	- -	fils de papier
biffer:		5308.9090	- -	autres
	...			
nouv. num.	5406.0000			Fils de filaments synthétiques ou artificiels (autres que les fils à coudre), conditionnés pour la vente au détail
biffer:		5406.0010	-	fils de filaments synthétiques
biffer:		5406.0020	-	fils de filaments artificiels
	5407			Tissus de fils de filaments synthétiques, y compris les tissus obtenus à partir des produits du n° 5404

	5407.1000		-	tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters
	5407.2000		-	tissus obtenus à partir de lames ou formes similaires
	5407.3000		-	«tissus» visés à la Note 9 de la Section XI
			-	autres tissus, contenant au moins 85 % en poids de filaments de nylon ou d'autres polyamides
	5407.4100		--	écrus ou blanchis
	5407.4200		--	teints
	5407.4300		--	en fils de diverses couleurs
	5407.4400		--	imprimés
			-	autres tissus, contenant au moins 85 % en poids de filaments de polyester texturés
	5407.5100		--	écrus ou blanchis
	5407.5200		--	teints
	5407.5300		--	en fils de diverses couleurs
	5407.5400		--	imprimés
			-	autres tissus, contenant au moins 85 % en poids de filaments de polyester
nouv. num.	5407.6100		--	contenant au moins 85 % en poids de filaments de polyester non texturés
biffer:		5407.6110	---	écrus ou blanchis
biffer:		5407.6120	---	teints
biffer:		5407.6130	---	en fils de diverses couleurs
biffer:		5407.6140	---	imprimés
nouv. num.	5407.6900		--	autres
biffer:		5407.6910	---	écrus ou blanchis
biffer:		5407.6920	---	teints
biffer:		5407.6930	---	en fils de diverses couleurs

biffer:		5407.6940	- - -	imprimés
			-	autres tissus, contenant au moins 85 % en poids de filaments synthétiques
	5407.7100		- -	écrus ou blanchis
	5407.7200		- -	teints
	5407.7300		- -	en fils de diverses couleurs
	5407.7400		- -	imprimés
			-	autres tissus, contenant moins de 85 % en poids de filaments synthétiques et mélangés principalement ou uniquement avec du coton
	5407.8100		- -	écrus ou blanchis
	5407.8200		- -	teints
	5407.8300		- -	en fils de diverses couleurs
	5407.8400		- -	imprimés
			-	autres tissus
	5407.9100		- -	écrus ou blanchis
	5407.9200		- -	teints
	5407.9300		- -	en fils de diverses couleurs
	5407.9400		- -	imprimés
	...			
	5509			Fils de fibres synthétiques discontinues (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail
			-	contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues de nylon ou d'autres polyamides
	5509.1100		- -	simples
	5509.1200		- -	retors ou câblés
			-	contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues de polyester

	5509.2100		- -	simples
	5509.2200		- -	retors ou câblés
			-	contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues acryliques ou modacryliques
	5509.3100		- -	simples
	5509.3200		- -	retors ou câblés
			-	autres fils, contenant au moins 85 % en poids de fibres synthétiques discontinues
	5509.4100		- -	simples
	5509.4200		- -	retors ou câblés
			-	autres fils, de fibres discontinues de polyester
nouv. num.	5509.5100		- -	mêlées principalement ou uniquement avec des fibres artificielles discontinues
biffer:		5509.5110	- - -	simples
biffer:		5509.5120	- - -	retors ou câblés
nouv. num.	5509.5200		- -	mêlées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins
biffer:		5509.5210	- - -	simples
biffer:		5509.5220	- - -	retors ou câblés
nouv. num.	5509.5300		- -	mêlées principalement ou uniquement avec du coton
biffer:		5509.5310	- - -	simples
biffer:		5509.5320	- - -	retors ou câblés
nouv. num.	5509.5900		- -	autres
biffer:		5509.5910	- - -	simples
biffer:		5509.5920	- - -	retors ou câblés
			-	autres fils, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques
nouv. num.	5509.6100		- -	mêlées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins

biffer:		5509.6110	- - -	simples
biffer:		5509.6120	- - -	retors ou câblés
nouv. num.	5509.6200		- -	mêlées principalement ou uniquement avec du coton
biffer:		5509.6210	- - -	simples
biffer:		5509.6220	- - -	retors ou câblés
nouv. num.	5509.6900		- -	autres
biffer:		5509.6910	- - -	simples
biffer:		5509.6920	- - -	retors ou câblés
			-	autres fils
nouv. num.	5509.9100		- -	mêlés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins
biffer:		5509.9110	- - -	simples
biffer:		5509.9120	- - -	retors ou câblés
nouv. num.	5509.9200		- -	mêlés principalement ou uniquement avec du coton
biffer:		5509.9210	- - -	simples
biffer:		5509.9220	- - -	retors ou câblés
nouv. num.	5509.9900		- -	autres
biffer:		5509.9910	- - -	simples
biffer:		5509.9920	- - -	retors ou câblés
	5510			Fils de fibres artificielles discontinues (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail
			-	contenant au moins 85 % en poids de fibres artificielles discontinues
	5510.1100		- -	simples
	5510.1200		- -	retors ou câblés
nouv. num.	5510.2000		-	autres fils, mêlés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins

biffer:		5510.2010	- -	simples
biffer:		5510.2020	- -	retors ou câblés
nouv. num.	5510.3000		-	autres fils, mélangés principalement ou uniquement avec du coton
biffer:		5510.3010	- -	simples
biffer:		5510.3020	- -	retors ou câblés
nouv. num.	5510.9000		-	autres fils
biffer:		5510.9010	- -	simples
biffer:		5510.9020	- -	retors ou câblés
	...			
	5512			Tissus de fibres synthétiques discontinues contenant au moins 85 % en poids de fibres synthétiques discontinues
			-	contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues de polyester
	5512.1100		- -	écrus ou blanchis
nouv. num.	5512.1900		- -	autres
biffer:		5512.1910	- - -	teints
biffer:		5512.1920	- - -	en fils de diverses couleurs
biffer:		5512.1930	- - -	imprimés
			-	contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues acryliques ou modacryliques
	5512.2100		- -	écrus ou blanchis
nouv. num.	5512.2900		- -	autres
biffer:		5512.2910	- - -	teints
biffer:		5512.2920	- - -	en fils de diverses couleurs
biffer:		5512.2930	- - -	imprimés
			-	autres

	5512.9100		- -	écrus ou blanchis
nouv. num.	5512.9900		- -	autres
biffer:		5512.9910	- - -	teints
biffer:		5512.9920	- - -	en fils de diverses couleurs
biffer:		5512.9930	- - -	imprimés
	...			
	5515			Autres tissus de fibres synthétiques discontinues
			-	de fibres discontinues de polyester
nouv. num.	5515.1100		- -	mêlées principalement ou uniquement avec des fibres discontinues de rayonne viscose
biffer:		5515.1110	- - -	écrus ou blanchis
biffer:		5515.1120	- - -	teints
biffer:		5515.1130	- - -	en fils de diverses couleurs
biffer:		5515.1140	- - -	imprimés
nouv. num.	5515.1200		- -	mêlées principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels
biffer:		5515.1210	- - -	écrus ou blanchis
biffer:		5515.1220	- - -	teints
biffer:		5515.1230	- - -	en fils de diverses couleurs
biffer:		5515.1240	- - -	imprimés
nouv. num.	5515.1300		- -	mêlées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins
biffer:		5515.1310	- - -	écrus ou blanchis
biffer:		5515.1320	- - -	teints
biffer:		5515.1330	- - -	en fils de diverses couleurs
biffer:		5515.1340	- - -	imprimés

nouv. num.	5515.1900		- -	autres
biffer:		5515.1910	- - -	écrus ou blanchis
biffer:		5515.1920	- - -	teints
biffer:		5515.1930	- - -	en fils de diverses couleurs
biffer:		5515.1940	- - -	imprimés
			-	de fibres discontinues acryliques ou modacryliques
nouv. num.	5515.2100		- -	mêlées principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels
biffer:		5515.2110	- - -	écrus ou blanchis
biffer:		5515.2120	- - -	teints
biffer:		5515.2130	- - -	en fils de diverses couleurs
biffer:		5515.2140	- - -	imprimés
nouv. num.	5515.2200		- -	mêlées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins
biffer:		5515.2210	- - -	écrus ou blanchis
biffer:		5515.2220	- - -	teints
biffer:		5515.2230	- - -	en fils de diverses couleurs
biffer:		5515.2240	- - -	imprimés
nouv. num.	5515.2900		- -	autres
biffer:		5515.2910	- - -	écrus ou blanchis
biffer:		5515.2920	- - -	teints
biffer:		5515.2930	- - -	en fils de diverses couleurs
biffer:		5515.2940	- - -	imprimés
			-	autres tissus
nouv. num.	5515.9100		- -	mêlés principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels

biffer:		5515.9110	- - -	écrus ou blanchis
biffer:		5515.9120	- - -	teints
biffer:		5515.9130	- - -	en fils de diverses couleurs
biffer:		5515.9140	- - -	imprimés
nouv. num.	5515.9900		- -	autres
biffer:		5515.9910	- - -	écrus ou blanchis
biffer:		5515.9920	- - -	teints
biffer:		5515.9930	- - -	en fils de diverses couleurs
biffer:		5515.9940	- - -	imprimés
	...			
	5604			Fils et cordes de caoutchouc, recouverts de textiles; fils textiles, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405, imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique
	5604.1000		-	fils et cordes de caoutchouc, recouverts de textiles
nouv. num.	5604.9000		-	autres
biffer:		5604.9010	- -	imitations de catgut
biffer:		5604.9080	- -	autres
	...			
nouv. num.	5606.0000			Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 5404 ou 5405 guipées, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits «de chaînette»
biffer:		5606.0010	-	fils d'élastomères guipés
biffer:		5606.0090	-	autres
	5607			Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique
			-	de sisal ou d'autres fibres textiles du genre «Agave»

	5607.2100		- -	ficelles lieuses ou botteleuses
	5607.2900		- -	autres
			-	de polyéthylène ou de polypropylène
	5607.4100		- -	ficelles lieuses ou botteleuses
	5607.4900		- -	autres
	5607.5000		-	d'autres fibres synthétiques
nouv. num.	5607.9000		-	autres
biffer:		5607.9010	- -	d'Abaca (chanvre de Manille ou «Musa textilis Nee») ou d'autres fibres (de feuilles) dures
biffer:		5607.9020	- -	de jute
biffer:		5607.9080	- -	autres
	...			
nouv. num.	5803.0000			Tissus à point de gaze, autres que les articles du n° 5806
biffer:		5803.0010	-	de coton
biffer:		5803.0090	-	d'autres matières textiles
	5804			Tulles, tulles-bobinots et tissus à mailles nouées; dentelles en pièces, en bandes ou en motifs, autres que les produits des n°s 6002 à 6006
nouv. num.	5804.1000		-	tulles, tulles-bobinots et tissus à mailles nouées
biffer:		5804.1010	- -	de soie ou de déchets de soie ou de fibres synthétiques ou artificielles
biffer:		5804.1090	- -	d'autres matières textiles
			-	dentelles à la mécanique
	5804.2100		- -	de fibres synthétiques ou artificielles
	5804.2900		- -	d'autres matières textiles
	5804.3000		-	dentelles à la main
	...			

	5808			Tresses en pièces; articles de passementerie et articles ornementaux analogues, en pièces, sans broderie, autres que ceux en bonneterie; glands, floches, olives, noix, pompons et articles similaires
	5808.1000		-	tresses en pièces
nouv. num.	5808.9000		-	autres
biffer:		5808.9010	- -	de soie ou de déchets de soie ou de fibres synthétiques ou artificielles
biffer:		5808.9090	- -	d'autres matières textiles
	...			
	5810			Broderies en pièces, en bandes ou en motifs
	5810.1000		-	broderies chimiques ou aériennes et broderies à fond découpé
			-	autres broderies
	5810.9100		- -	de coton
nouv. num.	5810.9200		- -	de fibres synthétiques ou artificielles
biffer:		5810.9210	- - -	de fibres synthétiques
biffer:		5810.9220	- - -	de fibres artificielles
	5810.9900		- -	d'autres matières textiles
	...			
	5911			Produits et articles textiles pour usages techniques, visés à la Note 7 du présent Chapitre
	5911.1000		-	tissus, feutres et tissus doublés de feutre, combinés avec une ou plusieurs couches de caoutchouc, de cuir ou d'autres matières, des types utilisés pour la fabrication de garnitures de cardes, et produits analogues pour d'autres usages techniques, y compris les rubans de velours, imprégnés de caoutchouc, pour le recouvrement des ensembles
	5911.2000		-	gazes et toiles à bluter, même confectionnées

			-	tissus et feutres sans fin ou munis de moyens de jonction, des types utilisés sur les machines à papier ou sur des machines similaires (à pâte, à amiante-ciment, par exemple)
	5911.3100		--	d'un poids au m ² inférieur à 650 g
	5911.3200		--	d'un poids au m ² égal ou supérieur à 650 g
	5911.4000		-	Êtreindelles et tissus épais des types utilisés sur des presses d'huilerie ou pour des usages techniques analogues, y compris ceux en cheveux
nouv. num.	5911.9000		-	autres
biffer:		5911.9010	--	tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques à semi-conducteur
biffer:		5911.9090	--	autres
	...			
	6005			Étoffes de bonneterie-chaîne (y compris celles obtenues sur métiers à galonner), autres que celles des n^{os} 6001 à 6004
			-	de coton
	6005.2100		--	écruës ou blanchies
	6005.2200		--	teintes
	6005.2300		--	en fils de diverses couleurs
	6005.2400		--	imprimées
			-	de fibres synthétiques
	6005.3500		--	étoffes mentionnées dans la Note 1 de sous-positions du présent Chapitre
	6005.3600		--	autres, écruës ou blanchies
	6005.3700		--	autres, teintés
	6005.3800		--	autres, en fils de diverses couleurs
	6005.3900		--	autres, imprimées
			-	de fibres artificielles

	6005.4100		- -	écrues ou blanchies
	6005.4200		- -	teintes
	6005.4300		- -	en fils de diverses couleurs
	6005.4400		- -	imprimées
nouv. num.	6005.9000		-	autres
biffer:		6005.9010	- -	de laine ou de poils fins
biffer:		6005.9090	- -	autres
	...			
	6101			Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets, à l'exclusion des articles du n° 6103
	6101.2000		-	de coton
	6101.3000		-	de fibres synthétiques ou artificielles
nouv. num.	6101.9000		-	d'autres matières textiles
biffer:		6101.9010	- -	de laine ou de poils fins
biffer:		6101.9090	- -	autres
	...			
	6103			Costumes ou complets, ensembles, vestons, pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain), en bonneterie, pour hommes ou garçonnets
nouv. num.	6103.1000		-	costumes ou complets
biffer:		6103.1010	- -	de laine ou de poils fins
biffer:		6103.1020	- -	de fibres synthétiques
biffer:		6103.1030	- -	de coton
biffer:		6103.1090	- -	d'autres matières textiles
			-	ensembles

	6103.2200		--	de coton
	6103.2300		--	de fibres synthétiques
nouv. num.	6103.2900		--	d'autres matières textiles
biffer:		6103.2910	---	de laine ou de poils fins
biffer:		6103.2990	---	autres
			-	vestons
	6103.3100		--	de laine ou de poils fins
	6103.3200		--	de coton
	6103.3300		--	de fibres synthétiques
	6103.3900		--	d'autres matières textiles
			-	pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts
	6103.4100		--	de laine ou de poils fins
	6103.4200		--	de coton
	6103.4300		--	de fibres synthétiques
	6103.4900		--	d'autres matières textiles
	6104			Costumes tailleurs, ensembles, vestes, robes, jupes, jupes-culottes, pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain), en bonneterie, pour femmes ou fillettes
			-	costumes tailleurs
	6104.1300		--	de fibres synthétiques
nouv. num.	6104.1900		--	d'autres matières textiles
biffer:		6104.1910	---	de laine ou de poils fins
biffer:		6104.1920	---	de coton
biffer:		6104.1990	---	autres
			-	ensembles

	6104.2200		- -	de coton
	6104.2300		- -	de fibres synthétiques
nouv. num.	6104.2900		- -	d'autres matières textiles
biffer:		6104.2910	- - -	de laine ou de poils fins
biffer:		6104.2990	- - -	autres
			-	vestes
	6104.3100		- -	de laine ou de poils fins
	6104.3200		- -	de coton
	6104.3300		- -	de fibres synthétiques
	6104.3900		- -	d'autres matières textiles
			-	robes
	6104.4100		- -	de laine ou de poils fins
	6104.4200		- -	de coton
	6104.4300		- -	de fibres synthétiques
	6104.4400		- -	de fibres artificielles
	6104.4900		- -	d'autres matières textiles
			-	jupes et jupes-culottes
	6104.5100		- -	de laine ou de poils fins
	6104.5200		- -	de coton
	6104.5300		- -	de fibres synthétiques
	6104.5900		- -	d'autres matières textiles
			-	pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts
	6104.6100		- -	de laine ou de poils fins
	6104.6200		- -	de coton

	6104.6300		--	de fibres synthétiques
	6104.6900		--	d'autres matières textiles
	...			
	6107			Slips, caleçons, chemises de nuit, pyjamas, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets
			-	slips et caleçons
	6107.1100		--	de coton
	6107.1200		--	de fibres synthétiques ou artificielles
	6107.1900		--	d'autres matières textiles
			-	chemises de nuit et pyjamas
	6107.2100		--	de coton
	6107.2200		--	de fibres synthétiques ou artificielles
	6107.2900		--	d'autres matières textiles
			-	autres
	6107.9100		--	de coton
nouv. num.	6107.9900		--	d'autres matières textiles
biffer:		6107.9910	---	de fibres synthétiques ou artificielles
biffer:		6107.9990	---	autres
	6108			Combinaisons ou fonds de robes, jupons, slips, chemises de nuit, pyjamas, déshabillés, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, en bonneterie, pour femmes ou fillettes
			-	combinaisons ou fonds de robes et jupons
	6108.1100		--	de fibres synthétiques ou artificielles
nouv. num.	6108.1900		--	d'autres matières textiles
biffer:		6108.1910	---	de soie ou de déchets de soie

biffer:		6108.1990	- - -	d'autres matières textiles
			-	slips et culottes
	6108.2100		- -	de coton
	6108.2200		- -	de fibres synthétiques ou artificielles
	6108.2900		- -	d'autres matières textiles
			-	chemises de nuit et pyjamas
	6108.3100		- -	de coton
	6108.3200		- -	de fibres synthétiques ou artificielles
	6108.3900		- -	d'autres matières textiles
			-	autres
	6108.9100		- -	de coton
	6108.9200		- -	de fibres synthétiques ou artificielles
	6108.9900		- -	d'autres matières textiles
	...			
	6110			Chandails, pull-overs, cardigans, gilets et articles similaires, y compris les sous-pulls, en bonneterie
			-	de laine ou de poils fins
	6110.1100		- -	de laine
	6110.1200		- -	de chèvre de Cachemire
	6110.1900		- -	autres
	6110.2000		-	de coton
	6110.3000		-	de fibres synthétiques ou artificielles
nouv. num.	6110.9000		-	d'autres matières textiles
biffer:		6110.9010	- -	de fibres textiles végétales autres que le coton

biffer:		6110.9090	- -	d'autres matières textiles
	6111			Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie, pour bébés
	6111.2000		-	de coton
	6111.3000		-	de fibres synthétiques
nouv. num.	6111.9000		-	d'autres matières textiles
biffer:		6111.9010	- -	de laine ou de poils fins
biffer:		6111.9090	- -	autres
	6112			Survêtements de sport (trainings), combinaisons et ensembles de ski, maillots, culottes et slips de bain, en bonneterie
			-	survêtements de sport (trainings)
	6112.1100		- -	de coton
	6112.1200		- -	de fibres synthétiques
	6112.1900		- -	d'autres matières textiles
nouv. num.	6112.2000		-	combinaisons et ensembles de ski
biffer:		6112.2010	- -	de fibres textiles végétales
biffer:		6112.2090	- -	d'autres matières textiles
			-	maillots, culottes et slips de bain, pour hommes ou garçonnet
	6112.3100		- -	de fibres synthétiques
nouv. num.	6112.3900		- -	d'autres matières textiles
biffer:		6112.3910	- - -	de fibres textiles végétales
biffer:		6112.3990	- - -	d'autres matières textiles
			-	maillots, culottes et slips de bain, pour femmes ou fillettes
	6112.4100		- -	de fibres synthétiques
nouv. num.	6112.4900		- -	d'autres matières textiles

biffer:		6112.4910	- - -	de fibres textiles végétales
biffer:		6112.4990	- - -	d'autres matières textiles
	...			
	6114			Autres vêtements, en bonneterie
	6114.2000		-	de coton
	6114.3000		-	de fibres synthétiques ou artificielles
nouv. num.	6114.9000		-	d'autres matières textiles
biffer:		6114.9010	- -	de laine ou de poils fins
biffer:		6114.9090	- -	autres
	6115			Collants (bas-culottes), bas, mi-bas, chaussettes et autres articles chaussants, y compris les collants (bas-culottes), bas et mi-bas à compression dégressive (les bas à varices, par exemple), en bonneterie
nouv. num.	6115.1000		-	collants (bas-culottes), bas et mi-bas à compression dégressive (les bas à varices, par exemple)
biffer:			- -	collants (bas-culottes)
biffer:		6115.1011	- - -	de fibres textiles végétales
biffer:		6115.1019	- - -	d'autres matières textiles
biffer:		6115.1020	- -	bas et mi-bas de femmes titrant en fils simples moins de 67 décitex
biffer:			- -	autres
biffer:			- - -	de fibres synthétiques
biffer:		6115.1031	- - - -	de fils de filaments synthétiques
biffer:		6115.1032	- - - -	de fibres synthétiques discontinues
biffer:		6115.1039	- - -	d'autres matières textiles
			-	autres collants (bas-culottes)
	6115.2100		- -	de fibres synthétiques, titrant en fils simples moins de 67 décitex

	6115.2200		- -	de fibres synthétiques, titrant en fils simples 67 décitex ou plus
nouv. num.	6115.2900		- -	d'autres matières textiles
biffer:		6115.2910	- - -	de fibres textiles végétales
biffer:		6115.2990	- - -	d'autres matières textiles
	6115.3000		-	autres bas et mi-bas de femmes titrant en fils simples moins de 67 décitex
			-	autres
	6115.9400		- -	de laine ou de poils fins
	6115.9500		- -	de coton
nouv. num.	6115.9600		- -	de fibres synthétiques
biffer:		6115.9610	- - -	de fils de filaments synthétiques
biffer:		6115.9620	- - -	de fibres synthétiques discontinues
	6115.9900		- -	d'autres matières textiles
	...			
	6117			Autres accessoires confectionnés du vêtement, en bonneterie; parties de vêtements ou d'accessoires du vêtement, en bonneterie
nouv. num.	6117.1000		-	châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles, voiles, voilettes et articles similaires
biffer:		6117.1010	- -	de fibres textiles végétales
biffer:		6117.1090	- -	d'autres matières textiles
nouv. num.	6117.8000		-	autres accessoires
biffer:		6117.8020	- -	de fibres textiles végétales
biffer:		6117.8080	- -	d'autres matières textiles
nouv. num.	6117.9000		-	parties
biffer:		6117.9010	- -	de fibres textiles végétales
biffer:		6117.9090	- -	d'autres matières textiles

	...			
	6201			Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, pour hommes ou garçonnets, à l'exclusion des articles du n° 6203
			-	manteaux, imperméables, cabans, capes et articles similaires
	6201.1100		--	de laine ou de poils fins
	6201.1200		--	de coton
	6201.1300		--	de fibres synthétiques ou artificielles
nouv. num.	6201.1900		--	d'autres matières textiles
biffer:		6201.1910	---	de fibres textiles végétales autres que le coton
biffer:		6201.1990	---	d'autres matières textiles
			-	autres
	6201.9100		--	de laine ou de poils fins
	6201.9200		--	de coton
	6201.9300		--	de fibres synthétiques ou artificielles
nouv. num.	6201.9900		--	d'autres matières textiles
biffer:		6201.9910	---	de fibres textiles végétales autres que le coton
biffer:		6201.9990	---	d'autres matières textiles
	6202			Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, pour femmes ou fillettes, à l'exclusion des articles du n° 6204
			-	manteaux, imperméables, cabans, capes et articles similaires
	6202.1100		--	de laine ou de poils fins
nouv. num.	6202.1200		--	de coton
biffer:		6202.1210	---	d'un poids unitaire excédant 750 g
biffer:		6202.1290	---	autres
	6202.1300		--	de fibres synthétiques ou artificielles

nouv. num.	6202.1900		--	d'autres matières textiles
biffer:			---	de fibres textiles végétales autres que le coton
biffer:		6202.1911	----	d'un poids unitaire excédant 750 g
biffer:		6202.1919	----	autres
biffer:		6202.1990	---	d'autres matières textiles
			-	autres
	6202.9100		--	de laine ou de poils fins
nouv. num.	6202.9200		--	de coton
biffer:		6202.9210	---	d'un poids unitaire excédant 750 g
biffer:		6202.9290	---	autres
	6202.9300		--	de fibres synthétiques ou artificielles
nouv. num.	6202.9900		--	d'autres matières textiles
biffer:			---	de fibres textiles végétales autres que le coton
biffer:		6202.9911	----	d'un poids unitaire excédant 750 g
biffer:		6202.9919	----	autres
biffer:		6202.9990	---	d'autres matières textiles
	6203			Costumes ou complets, ensembles, vestons, pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain), pour hommes ou garçonnets
			-	costumes ou complets
	6203.1100		--	de laine ou de poils fins
	6203.1200		--	de fibres synthétiques
nouv. num.	6203.1900		--	d'autres matières textiles
biffer:		6203.1910	---	de fibres textiles végétales
biffer:		6203.1990	---	d'autres matières textiles

			-	ensembles
	6203.2200		--	de coton
	6203.2300		--	de fibres synthétiques
nouv. num.	6203.2900		--	d'autres matières textiles
biffer:		6203.2910	---	de fibres textiles végétales autres que le coton
biffer:		6203.2920	---	de laine ou de poils fins
biffer:		6203.2990	---	d'autres matières textiles
			-	vestons
	6203.3100		--	de laine ou de poils fins
	6203.3200		--	de coton
	6203.3300		--	de fibres synthétiques
nouv. num.	6203.3900		--	d'autres matières textiles
biffer:		6203.3910	---	de fibres textiles végétales autres que le coton
biffer:		6203.3990	---	d'autres matières textiles
			-	pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts
	6203.4100		--	de laine ou de poils fins
	6203.4200		--	de coton
	6203.4300		--	de fibres synthétiques
nouv. num.	6203.4900		--	d'autres matières textiles
biffer:		6203.4910	---	de fibres textiles végétales autres que le coton
biffer:		6203.4990	---	d'autres matières textiles
	6204			Costumes tailleurs, ensembles, vestes, robes, jupes, jupes-culottes, pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain), pour femmes ou fillettes
			-	costumes tailleurs

nouv. num.	6204.1100		--	de laine ou de poils fins
biffer:		6204.1110	---	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6204.1190	---	autres
nouv. num.	6204.1200		--	de coton
biffer:			---	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6204.1211	----	d'un poids unitaire excédant 750 g
biffer:		6204.1219	----	autres
biffer:		6204.1290	---	autres
nouv. num.	6204.1300		--	de fibres synthétiques
biffer:		6204.1310	---	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6204.1390	---	autres
nouv. num.	6204.1900		--	d'autres matières textiles
biffer:			---	de fibres textiles végétales autres que le coton
biffer:		6204.1911	----	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6204.1919	----	autres
biffer:			---	d'autres matières textiles
biffer:		6204.1991	----	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6204.1999	----	autres
			-	ensembles
nouv. num.	6204.2100		--	de laine ou de poils fins
biffer:		6204.2110	---	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6204.2190	---	autres
nouv. num.	6204.2200		--	de coton
biffer:			---	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle

biffer:		6204.2211	- - - -	d'un poids unitaire excédant 750 g
biffer:		6204.2219	- - - -	autres
biffer:		6204.2290	- - -	autres
nouv. num.	6204.2300		- -	de fibres synthétiques
biffer:		6204.2310	- - -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6204.2390	- - -	autres
nouv. num.	6204.2900		- -	d'autres matières textiles
biffer:			- - -	de fibres textiles végétales autres que le coton
biffer:		6204.2911	- - - -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6204.2919	- - - -	autres
biffer:			- - -	d'autres matières textiles
biffer:		6204.2991	- - - -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6204.2999	- - - -	autres
			-	vestes
nouv. num.	6204.3100		- -	de laine ou de poils fins
biffer:		6204.3110	- - -	non brodées, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6204.3190	- - -	autres
nouv. num.	6204.3200		- -	de coton
biffer:			- - -	non brodées, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6204.3211	- - - -	d'un poids unitaire excédant 750 g
biffer:		6204.3219	- - - -	autres
biffer:		6204.3290	- - -	autres
nouv. num.	6204.3300		- -	de fibres synthétiques
biffer:		6204.3310	- - -	non brodées, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle

biffer:		6204.3390	- - -	autres
nouv. num.	6204.3900		- -	d'autres matières textiles
biffer:			- - -	de fibres textiles végétales autres que le coton
biffer:		6204.3911	- - - -	non brodées, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6204.3919	- - - -	autres
biffer:			- - -	d'autres matières textiles
biffer:		6204.3991	- - - -	non brodées, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6204.3999	- - - -	autres
			-	robes
nouv. num.	6204.4100		- -	de laine ou de poils fins
biffer:		6204.4110	- - -	non brodées, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6204.4190	- - -	autres
nouv. num.	6204.4200		- -	de coton
biffer:			- - -	non brodées, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6204.4211	- - - -	d'un poids unitaire excédant 750 g
biffer:		6204.4219	- - - -	autres
biffer:		6204.4290	- - -	autres
nouv. num.	6204.4300		- -	de fibres synthétiques
biffer:		6204.4310	- - -	non brodées, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6204.4390	- - -	autres
nouv. num.	6204.4400		- -	de fibres artificielles
biffer:		6204.4410	- - -	non brodées, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6204.4490	- - -	autres
nouv. num.	6204.4900		- -	d'autres matières textiles

biffer:			- - -	de fibres textiles végétales autres que le coton
biffer:		6204.4911	- - - -	non brodées, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6204.4919	- - - -	autres
biffer:			- - -	d'autres matières textiles
biffer:		6204.4991	- - - -	non brodées, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6204.4999	- - - -	autres
			-	jupes et jupes-culottes
	6204.5100		- -	de laine ou de poils fins
nouv. num.	6204.5200		- -	de coton
biffer:		6204.5210	- - -	d'un poids unitaire excédant 750 g
biffer:		6204.5290	- - -	autres
	6204.5300		- -	de fibres synthétiques
nouv. num.	6204.5900		- -	d'autres matières textiles
biffer:		6204.5910	- - -	de soie ou de déchets de soie
biffer:		6204.5920	- - -	de fibres textiles végétales autres que le coton
biffer:		6204.5990	- - -	d'autres matières textiles
			-	pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts
	6204.6100		- -	de laine ou de poils fins
nouv. num.	6204.6200		- -	de coton
biffer:		6204.6210	- - -	d'un poids unitaire excédant 750 g
biffer:		6204.6290	- - -	autres
	6204.6300		- -	de fibres synthétiques
nouv. num.	6204.6900		- -	d'autres matières textiles
biffer:		6204.6910	- - -	de soie ou de déchets de soie

biffer:		6204.6920	- - -	de fibres textiles végétales autres que le coton
biffer:		6204.6990	- - -	d'autres matières textiles
	6205			Chemises et chemisettes, pour hommes ou garçonnets
	6205.2000		-	de coton
	6205.3000		-	de fibres synthétiques ou artificielles
nouv. num.	6205.9000		-	d'autres matières textiles
biffer:		6205.9010	- -	de fibres textiles végétales autres que le coton
biffer:		6205.9020	- -	de laine ou de poils fins
biffer:		6205.9090	- -	d'autres matières textiles
	6206			Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, pour femmes ou fillettes
nouv. num.	6206.1000		-	de soie ou de déchets de soie
biffer:		6206.1010	- -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6206.1090	- -	autres
nouv. num.	6206.2000		-	de laine ou de poils fins
biffer:		6206.2010	- -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6206.2090	- -	autres
nouv. num.	6206.3000		-	de coton
biffer:			- -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6206.3011	- - -	d'un poids unitaire excédant 750 g
biffer:		6206.3019	- - -	autres
biffer:		6206.3090	- -	autres
nouv. num.	6206.4000		-	de fibres synthétiques ou artificielles
biffer:		6206.4010	- -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6206.4090	- -	autres

nouv. num.	6206.9000		-	d'autres matières textiles
biffer:			--	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6206.9011	---	d'un poids unitaire excédant 750 g
biffer:		6206.9019	---	autres
biffer:		6206.9090	--	autres
	6207			Gilets de corps, slips, caleçons, chemises de nuit, pyjamas, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, pour hommes ou garçonnets
			-	slips et caleçons
	6207.1100		--	de coton
	6207.1900		--	d'autres matières textiles
			-	chemises de nuit et pyjamas
	6207.2100		--	de coton
	6207.2200		--	de fibres synthétiques ou artificielles
	6207.2900		--	d'autres matières textiles
			-	autres
	6207.9100		--	de coton
nouv. num.	6207.9900		--	d'autres matières textiles
biffer:		6207.9910	---	de fibres artificielles
biffer:		6207.9920	---	de fibres synthétiques
biffer:		6207.9990	---	d'autres matières textiles
	6208			Gilets de corps et chemises de jour, combinaisons ou fonds de robes, jupons, slips, chemises de nuit, pyjamas, déshabillés, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, pour femmes ou fillettes
			-	combinaisons ou fonds de robes et jupons
nouv. num.	6208.1100		--	de fibres synthétiques ou artificielles

biffer:		6208.1110	- - -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6208.1190	- - -	autres
nouv. num.	6208.1900		- -	d'autres matières textiles
biffer:		6208.1910	- - -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6208.1990	- - -	autres
			-	chemises de nuit et pyjamas
nouv. num.	6208.2100		- -	de coton
biffer:		6208.2110	- - -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6208.2190	- - -	autres
nouv. num.	6208.2200		- -	de fibres synthétiques ou artificielles
biffer:		6208.2210	- - -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6208.2290	- - -	autres
nouv. num.	6208.2900		- -	d'autres matières textiles
biffer:		6208.2910	- - -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6208.2990	- - -	autres
			-	autres
nouv. num.	6208.9100		- -	de coton
biffer:			- - -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6208.9111	- - - -	d'un poids unitaire excédant 750 g
biffer:		6208.9119	- - - -	autres
biffer:		6208.9190	- - -	autres
nouv. num.	6208.9200		- -	de fibres synthétiques ou artificielles
biffer:		6208.9210	- - -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6208.9290	- - -	autres

nouv. num.	6208.9900		- -	d'autres matières textiles
biffer:		6208.9910	- - -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6208.9990	- - -	autres
	6209			Vêtements et accessoires du vêtement pour bébés
	6209.2000		-	de coton
	6209.3000		-	de fibres synthétiques
nouv. num.	6209.9000		-	d'autres matières textiles
biffer:		6209.9010	- -	de fibres textiles végétales autres que le coton
biffer:		6209.9020	- -	de laine ou de poils fins
biffer:		6209.9090	- -	d'autres matières textiles
	6210			Vêtements confectionnés en produits des n°s 5602, 5603, 5903, 5906 ou 5907
	6210.1000		-	en produits des n°s 5602 ou 5603
	6210.2000		-	autres vêtements, des types visés dans les n°s 6201.11 à 6201.19
nouv. num.	6210.3000		-	autres vêtements, des types visés dans les n°s 6202.11 à 6202.19
biffer:		6210.3010	- -	d'un poids unitaire excédant 750 g
biffer:		6210.3090	- -	autres
	6210.4000		-	autres vêtements pour hommes ou garçonnets
nouv. num.	6210.5000		-	autres vêtements, pour femmes ou fillettes
biffer:		6210.5010	- -	d'un poids unitaire excédant 750 g
biffer:		6210.5090	- -	autres
	6211			Survêtements de sport (trainings), combinaisons et ensembles de ski, maillots, culottes et slips de bain; autres vêtements
			-	maillots, culottes et slips de bain
nouv. num.	6211.1100		- -	pour hommes ou garçonnets

biffer:		6211.1110	- - -	de fibres textiles végétales
biffer:		6211.1190	- - -	d'autres matières textiles
nouv. num.	6211.1200		- -	pour femmes ou fillettes
biffer:		6211.1210	- - -	de fibres textiles végétales
biffer:		6211.1290	- - -	d'autres matières textiles
nouv. num.	6211.2000		-	combinaisons et ensembles de ski
biffer:		6211.2010	- -	de fibres textiles végétales
biffer:		6211.2090	- -	d'autres matières textiles
			-	autres vêtements, pour hommes ou garçonnets
	6211.3200		- -	de coton
	6211.3300		- -	de fibres synthétiques ou artificielles
nouv. num.	6211.3900		- -	d'autres matières textiles
biffer:		6211.3910	- - -	de laine ou de poils fins
biffer:		6211.3990	- - -	d'autres matières textiles
			-	autres vêtements, pour femmes ou fillettes
nouv. num.	6211.4200		- -	de coton
biffer:		6211.4210	- - -	d'un poids unitaire excédant 750 g
biffer:		6211.4290	- - -	autres
	6211.4300		- -	de fibres synthétiques ou artificielles
nouv. num.	6211.4900		- -	d'autres matières textiles
biffer:		6211.4910	- - -	de fibres textiles végétales autres que le coton
biffer:		6211.4920	- - -	de laine ou de poils fins
biffer:		6211.4990	- - -	d'autres matières textiles

	6212			Soutiens-gorge, gaines, corsets, bretelles, jarretelles, jarretières et articles similaires, et leurs parties, même en bonneterie
	6212.1000		-	soutiens-gorge et bustiers
	6212.2000		-	gaines et gaines-culottes
	6212.3000		-	combinés
nouv. num.	6212.9000		-	autres
biffer:		6212.9010	- -	de fibres textiles végétales
biffer:			- -	autres
biffer:		6212.9091	- - -	ceintures médico-chirurgicales
biffer:		6212.9099	- - -	autres
	6213			Mouchoirs et pochettes
nouv. num.	6213.2000		-	de coton
biffer:		6213.2010	- -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6213.2090	- -	autres
nouv. num.	6213.9000		-	d'autres matières textiles
biffer:			- -	de soie ou de déchets de soie
biffer:		6213.9011	- - -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6213.9019	- - -	autres
biffer:			- -	d'autres matières textiles
biffer:		6213.9021	- - -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6213.9029	- - -	autres
	...			
nouv. num.	6216.0000			Gants, mitaines et moufles
biffer:		6216.0010	-	de soie ou de déchets de soie ou de fibres synthétiques ou artificielles

biffer:		6216.0090	-	d'autres matières textiles
	6217			Autres accessoires confectionnés du vêtement; parties de vêtements ou d'accessoires du vêtement, autres que celles du n° 6212
nouv. num.	6217.1000		-	accessoires
biffer:		6217.1010	--	de fibres textiles végétales
biffer:		6217.1090	--	d'autres matières textiles
nouv. num.	6217.9000		-	parties
biffer:		6217.9010	--	de fibres textiles végétales
biffer:		6217.9090	--	d'autres matières textiles
	...			
	6301			Couvertures
nouv. num.	6301.1000		-	couvertures chauffantes électriques
biffer:		6301.1010	--	de fibres textiles végétales
biffer:		6301.1090	--	d'autres matières textiles
	6301.2000		-	couvertures (autres que les couvertures chauffantes électriques) de laine ou de poils fins
	6301.3000		-	couvertures (autres que les couvertures chauffantes électriques) de coton
	6301.4000		-	couvertures (autres que les couvertures chauffantes électriques) de fibres synthétiques
	6301.9000		-	autres couvertures
	6302			Linge de lit, de table, de toilette ou de cuisine
nouv. num.	6302.1000		-	linge de lit en bonneterie
biffer:		6302.1010	--	de fibres textiles végétales
biffer:		6302.1090	--	d'autres matières textiles
			-	autre linge de lit, imprimé

	6302.2100		- -	de coton
	6302.2200		- -	de fibres synthétiques ou artificielles
	6302.2900		- -	d'autres matières textiles
			-	autre linge de lit
nouv. num.	6302.3100		- -	de coton
biffer:		6302.3110	- - -	non brodé, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6302.3190	- - -	autres
nouv. num.	6302.3200		- -	de fibres synthétiques ou artificielles
biffer:		6302.3210	- - -	non brodé, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6302.3290	- - -	autres
nouv. num.	6302.3900		- -	d'autres matières textiles
biffer:			- - -	de lin
biffer:		6302.3911	- - - -	non brodé, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6302.3919	- - - -	autres
biffer:			- - -	autres
biffer:		6302.3991	- - - -	non brodé, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6302.3999	- - - -	autres
nouv. num.	6302.4000		-	linge de table en bonneterie
biffer:		6302.4010	- -	de fibres textiles végétales
biffer:		6302.4090	- -	d'autres matières textiles
			-	autre linge de table
nouv. num.	6302.5100		- -	de coton
biffer:		6302.5110	- - -	non brodé, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6302.5120	- - -	avec broderie au point de chaînette

biffer:		6302.5190	- - -	autres
nouv. num.	6302.5300		- -	de fibres synthétiques ou artificielles
biffer:		6302.5310	- - -	non brodé, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6302.5320	- - -	avec broderie au point de chaînette
biffer:		6302.5390	- - -	autres
nouv. num.	6302.5900		- -	d'autres matières textiles
biffer:			- - -	de lin
biffer:		6302.5911	- - - -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6302.5919	- - - -	autres
biffer:		6302.5920	- - -	d'autres matières textiles
nouv. num.	6302.6000		-	linge de toilette ou de cuisine, bouclé du genre éponge, de coton
biffer:		6302.6010	- -	non brodé, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6302.6090	- -	autres
			-	autres
nouv. num.	6302.9100		- -	de coton
biffer:		6302.9110	- - -	non brodé, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6302.9190	- - -	autres
	6302.9300		- -	de fibres synthétiques ou artificielles
nouv. num.	6302.9900		- -	d'autres matières textiles
biffer:		6302.9920	- - -	de lin
biffer:		6302.9930	- - -	de fibres textiles végétales autres que le coton
biffer:		6302.9990	- - -	d'autres matières textiles
	6303			Vitrages, rideaux et stores d'intérieur; cantonnières et tours de lits
			-	en bonneterie

nouv. num.	6303.1200		--	de fibres synthétiques
biffer:		6303.1210	---	non brodés, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6303.1220	---	avec broderie au point de chaînette
biffer:		6303.1290	---	autres
nouv. num.	6303.1900		--	d'autres matières textiles
biffer:			---	de fibres textiles végétales
biffer:		6303.1913	----	non brodés, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6303.1914	----	avec broderie au point de chaînette
biffer:		6303.1918	----	autres
biffer:			---	d'autres matières textiles
biffer:		6303.1991	----	non brodés, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6303.1992	----	avec broderie au point de chaînette
biffer:		6303.1999	----	autres
			-	autres
nouv. num.	6303.9100		--	de coton
biffer:		6303.9110	---	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6303.9120	---	avec broderie au point de chaînette
biffer:		6303.9190	---	autres
nouv. num.	6303.9200		--	de fibres synthétiques
biffer:		6303.9210	---	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6303.9220	---	avec broderie au point de chaînette
biffer:		6303.9290	---	autres
nouv. num.	6303.9900		--	d'autres matières textiles
biffer:		6303.9910	---	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle

biffer:		6303.9920	- - -	avec broderie au point de chaînette
biffer:		6303.9990	- - -	autres
	6304			Autres articles d'ameublement, à l'exclusion de ceux du n° 9404
			-	couvre-lits
nouv. num.	6304.1100		- -	en bonneterie
biffer:		6304.1110	- - -	de fibres textiles végétales
biffer:		6304.1190	- - -	d'autres matières textiles
	6304.1900		- -	autres
	6304.2000		-	moustiquaires pour lits mentionnées dans la Note 1 de sous-positions du présent Chapitre
			-	autres
nouv. num.	6304.9100		- -	en bonneterie
biffer:		6304.9120	- - -	de fibres textiles végétales
biffer:		6304.9180	- - -	d'autres matières textiles
nouv. num.	6304.9200		- -	autres qu'en bonneterie, de coton
biffer:		6304.9210	- - -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6304.9290	- - -	autres
nouv. num.	6304.9300		- -	autres qu'en bonneterie, de fibres synthétiques
biffer:		6304.9310	- - -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6304.9390	- - -	autres
nouv. num.	6304.9900		- -	autres qu'en bonneterie, d'autres matières textiles
biffer:		6304.9910	- - -	non brodés, ni en dentelle, ni en combinaison avec de la dentelle
biffer:		6304.9990	- - -	autres
	...			

	6307			Autres articles confectionnés, y compris les patrons de vêtements
nouv. num.	6307.1000		-	serpillières ou wassingues, lavettes, chamoisettes et articles d'entretien similaires
biffer:		6307.1010	- -	de coton ou d'autres fibres textiles végétales
biffer:		6307.1090	- -	d'autres matières textiles
nouv. num.	6307.2000		-	ceintures et gilets de sauvetage
biffer:		6307.2010	- -	de fibres textiles végétales
biffer:		6307.2090	- -	d'autres matières textiles
nouv. num.	6307.9000		-	autres
biffer:		6307.9010	- -	de fibres textiles végétales
biffer:			- -	d'autres matières textiles
biffer:		6307.9091	- - -	tabliers de radiologie
biffer:		6307.9099	- - -	autres
	...			
	6403			Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique, cuir naturel ou reconstitué et dessus en cuir naturel
			-	chaussures de sport
	6403.1200		- -	chaussures de ski et chaussures pour le surf des neiges
	6403.1900		- -	autres
	6403.2000		-	chaussures à semelles extérieures en cuir naturel et dessus constitués par des lanières en cuir naturel passant sur le cou-de-pied et entourant le gros orteil
	6403.4000		-	autres chaussures, comportant, à l'avant, une coquille de protection en métal
			-	autres chaussures à semelles extérieures en cuir naturel
	6403.5100		- -	couvrant la cheville
nouv. num.	6403.5900		- -	autres
biffer:		6403.5910	- - -	chaussures d'enfants, d'une pointure jusqu'au numéro 35

biffer:			- - -	autres chaussures, d'un poids par paire
biffer:		6403.5991	- - - -	excédant 1200 g
biffer:		6403.5992	- - - -	excédant 600 g mais n'excédant pas 1200 g
biffer:		6403.5993	- - - -	n'excédant pas 600 g
			-	autres chaussures
	6403.9100		- -	couvrant la cheville
nouv. num.	6403.9900		- -	autres
biffer:		6403.9910	- - -	chaussures d'enfants, d'une pointure jusqu'au numéro 35
biffer:			- - -	autres chaussures, d'un poids par paire
biffer:		6403.9991	- - - -	excédant 1200 g
biffer:		6403.9992	- - - -	excédant 600 g mais n'excédant pas 1200 g
biffer:		6403.9993	- - - -	n'excédant pas 600 g
	...			
	6405			Autres chaussures
	6405.1000		-	à dessus en cuir naturel ou reconstitué
	6405.2000		-	à dessus en matières textiles
nouv. num.	6405.9000		-	autres
biffer:		6405.9010	- -	à semelles extérieures en cuir naturel ou reconstitué, en caoutchouc ou en matière plastique
biffer:		6405.9090	- -	autres
	6406			Parties de chaussures (y compris les dessus même fixés à des semelles autres que les semelles extérieures); semelles intérieures amovibles, talonnettes et articles similaires amovibles; guêtres, jambières et articles similaires, et leurs parties
	6406.1000		-	dessus de chaussures et leurs parties, à l'exclusion des contreforts et bouts durs

	6406.2000		-	semelles extérieures et talons, en caoutchouc ou en matière plastique
nouv. num.	6406.9000		-	autres
biffer:		6406.9010	--	semelles intérieures amovibles
biffer:		6406.9020	--	guêtres, jambières et articles similaires, et leurs parties
biffer:		6406.9090	--	autres
	...			
nouv. num.	6505.0000			Chapeaux et autres coiffures en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, de feutre ou d'autres produits textiles, en pièces (mais non en bandes), même garnis; résilles et filets à cheveux en toutes matières, même garnis
biffer:		6505.0010	-	résilles et filets à cheveux
biffer:			-	autres
biffer:		6505.0080	--	de fibres textiles végétales
biffer:		6505.0090	--	d'autres matières textiles
	6506			Autres chapeaux et coiffures, même garnis
	6506.1000		-	coiffures de sécurité
			-	autres
	6506.9100		--	en caoutchouc ou en matière plastique
nouv. num.	6506.9900		--	en autres matières
biffer:		6506.9910	---	en pelleteries naturelles
biffer:		6506.9990	---	en autres matières
	...			
	6702			Fleurs, feuillages et fruits artificiels et leurs parties; articles confectionnés en fleurs, feuillages ou fruits artificiels
	6702.1000		-	en matières plastiques
nouv. num.	6702.9000		-	en autres matières

biffer:		6702.9010	- -	en matières textiles
biffer:		6702.9090	- -	en autres matières
	...			
	6807			Ouvrages en asphalte ou en produits similaires (poix de pétrole, brais, par exemple)
nouv. num.	6807.1000		-	en rouleaux
biffer:		6807.1010	- -	feuilles et bandes, d'un poids n'excédant pas 2500 g par m ² , en combinaison avec du papier ou du carton, des matières textiles ou d'autres matières (fibres de verre, feuilles métalliques, par exemple)
biffer:		6807.1090	- -	autres
nouv. num.	6807.9000		-	autres
biffer:		6807.9010	- -	plaques, feuilles et bandes, d'un poids n'excédant pas 2500 g par m ² , en combinaison avec du papier ou du carton, des matières textiles ou d'autres matières (fibres de verre, feuilles métalliques, par exemple)
biffer:		6807.9090	- -	autres
	...			
	6810			Ouvrages en ciment, en béton ou en pierre artificielle, même armés
			-	tuiles, carreaux, dalles, briques et articles similaires
	6810.1100		- -	blocs et briques pour la construction
	6810.1900		- -	autres
			-	autres ouvrages
	6810.9100		- -	éléments préfabriqués pour le bâtiment ou le génie civil
nouv. num.	6810.9900		- -	autres
biffer:		6810.9910	- - -	tuyaux
biffer:		6810.9990	- - -	autres
	...			

	6907			Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, en céramique; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, en céramique, même sur un support; pièces de finition, en céramique
			-	carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, autres que ceux des n°s 6907.30 et 6907.40
nouv. num.	6907.2100		--	d'un coefficient d'absorption d'eau en poids inférieur ou égal à 0,5 %
biffer:		6907.2110	---	non vernissés ni émaillés
biffer:		6907.2190	---	autres
nouv. num.	6907.2200		--	d'un coefficient d'absorption d'eau en poids supérieur à 0,5 % mais inférieur ou égal à 10 %
biffer:		6907.2210	---	non vernissés ni émaillés
biffer:		6907.2290	---	autres
nouv. num.	6907.2300		--	d'un coefficient d'absorption d'eau en poids supérieur à 10 %
biffer:		6907.2310	---	non vernissés ni émaillés
biffer:		6907.2390	---	autres
nouv. num.	6907.3000		-	cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, autres que ceux du n° 6907.40
biffer:		6907.3010	--	non vernissés ni émaillés
biffer:		6907.3090	--	autres
nouv. num.	6907.4000		-	pièces de finition
biffer:		6907.4010	--	non vernissées ni émaillées
biffer:		6907.4090	--	autres
	...			
	6911			Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en porcelaine
nouv. num.	6911.1000		-	articles pour le service de la table ou de la cuisine
biffer:		6911.1010	--	unicolores

biffer:		6911.1090	- -	autres
	6911.9000		-	autres
nouv. num.	6912.0000			Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en céramique, autres qu'en porcelaine
biffer:			-	unicolores
biffer:		6912.0011	- -	en terre cuite
biffer:		6912.0019	- -	autres
biffer:		6912.0090	-	autres
	...			
	6914			Autres ouvrages en céramique
	6914.1000		-	en porcelaine
nouv. num.	6914.9000		-	autres
biffer:		6914.9010	- -	en terre cuite, unicolores
biffer:			- -	autres
biffer:		6914.9091	- - -	poêles et cheminées de catelles et poêles en fer avec revêtement de catelles
biffer:		6914.9099	- - -	autres
	...			
	7007			Verre de sécurité, consistant en verres trempés ou formés de feuilles contre-collées
			-	verres trempés
	7007.1100		- -	de dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules
nouv. num.	7007.1900		- -	autres
biffer:		7007.1910	- - -	émaillés
biffer:		7007.1990	- - -	autres

			-	verres formés de feuilles contre-collées
	7007.2100		- -	de dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules
	7007.2900		- -	autres
	...			
	7009			Miroirs en verre, même encadrés, y compris les miroirs rétroviseurs
	7009.1000		-	miroirs rétroviseurs pour véhicules
			-	autres
nouv. num.	7009.9100		- -	non encadrés
biffer:		7009.9110	- - -	non travaillés
biffer:		7009.9190	- - -	autres
	7009.9200		- -	encadrés
	7010			Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre; bocaux à conserves en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre
	7010.1000		-	ampoules
nouv. num.	7010.2000		-	bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture
biffer:		7010.2010	- -	non travaillés ni combinés avec d'autres matières
biffer:		7010.2090	- -	autres
nouv. num.	7010.9000		-	autres
biffer:		7010.9030	- -	bocaux ou bouteilles à conserves, non combinés avec d'autres matières
biffer:		7010.9040	- -	bonbonnes, bouteilles et flacons, sans fermeture, clissés ou gainés grossièrement de roseaux, d'osier, de copeaux de bois ou de paille, ou garnis de bandes de fer
biffer:			- -	autres
biffer:		7010.9092	- - -	non travaillés ni combinés avec d'autres matières

biffer:		7010.9099	- - -	autres
	...			
	7016			Pavés, dalles, briques, carreaux, tuiles et autres articles, en verre pressé ou moulé, même armé, pour le bâtiment ou la construction; cubes, dés et autre verrerie, même sur support, pour mosaïques ou décorations similaires; verres assemblés en vitraux; verre dit multicellulaire ou verre mousse en blocs, panneaux, plaques, coquilles ou formes similaires
	7016.1000		-	cubes, dés et autre verrerie, même sur support, pour mosaïques ou décorations similaires
nouv. num.	7016.9000		-	autres
biffer:		7016.9010	- -	verres assemblés en vitraux
biffer:		7016.9090	- -	autres
	...			
	7019			Fibres de verre (y compris la laine de verre) et ouvrages en ces matières (fils, tissus, par exemple)
			-	mèches, stratifils (rovings) et fils, coupés ou non
	7019.1100		- -	fils coupés (chopped strands), d'une longueur n'excédant pas 50 mm
	7019.1200		- -	stratifils (rovings)
	7019.1900		- -	autres
			-	voiles, nappes, mats, matelas, panneaux et produits similaires non tissés
	7019.3100		- -	mats
	7019.3200		- -	voiles
	7019.3900		- -	autres
	7019.4000		-	tissus de stratifils (rovings)
			-	autres tissus
	7019.5100		- -	d'une largeur n'excédant pas 30 cm

	7019.5200		- -	d'une largeur excédant 30 cm, à armure toile, d'un poids inférieur à 250 g/m², de filaments titrant par fils simples 136 tex ou moins
	7019.5900		- -	autres
nouv. num.	7019.9000		-	autres
biffer:		7019.9010	- -	en masse
biffer:		7019.9090	- -	autres
nouv. num.	7020.0000			Autres ouvrages en verre
biffer:		7020.0010	-	tubes réacteurs à quartz et supports pour insertion dans des fours de diffusion et fours à oxydation pour la production de plaquettes à semi-conducteurs
biffer:		7020.0080	-	autres
	...			
	7106			Argent (y compris l'argent doré ou vermeil et l'argent platiné), sous formes brutes ou mi-ouvrées, ou en poudre
	7106.1000		-	poudres
			-	autres
	7106.9100		- -	sous formes brutes
nouv. num.	7106.9200		- -	sous formes mi-ouvrées
biffer:		7106.9210	- - -	soudure d'argent
biffer:		7106.9290	- - -	autres
	...			
	7114			Articles d'orfèvrerie et leurs parties, en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux
			-	en métaux précieux, même revêtus, plaqués ou doublés de métaux précieux
nouv. num.	7114.1100		- -	en argent, même revêtu, plaqué ou doublé d'autres métaux précieux
biffer:		7114.1110	- - -	comportant des parties en matières ne relevant pas du chapitre 71

biffer:		7114.1190	- - -	autres
nouv. num.	7114.1900		- -	en autres métaux précieux, même revêtus, plaqués ou doublés de métaux précieux
biffer:		7114.1910	- - -	comportant des parties en matières ne relevant pas du chapitre 71
biffer:		7114.1990	- - -	autres
	7114.2000		-	en plaqués ou doublés de métaux précieux sur métaux communs
	7115			Autres ouvrages en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux
	7115.1000		-	catalyseurs sous forme de toiles ou de treillis en platine
nouv. num.	7115.9000		-	autres
biffer:		7115.9010	- -	en argent, même doré ou platiné
biffer:		7115.9020	- -	en or ou en platine
biffer:		7115.9030	- -	en plaqués ou doublés de métaux précieux
	7116			Ouvrages en perles fines ou de culture, en pierres gemmes ou en pierres synthétiques ou reconstituées
	7116.1000		-	en perles fines ou de culture
nouv. num.	7116.2000		-	en pierres gemmes ou en pierres synthétiques ou reconstituées
biffer:		7116.2010	- -	objets d'usage courant (cendriers, presse-papiers et similaires, par exemple); statuettes
biffer:		7116.2090	- -	autres
	...			
	7118			Monnaies
	7118.1000		-	monnaies n'ayant pas cours légal, autres que les pièces d'or
nouv. num.	7118.9000		-	autres
biffer:		7118.9010	- -	en or ou en platine
biffer:		7118.9020	- -	en argent

biffer:		7118.9030	- -	en métaux communs
	...			
	7202			Ferro-alliages
			-	ferromanganèse
	7202.1100		- -	contenant en poids plus de 2% de carbone
	7202.1900		- -	autres
			-	ferrosilicium
	7202.2100		- -	contenant en poids plus de 55% de silicium
	7202.2900		- -	autres
	7202.3000		-	ferro-silico-manganèse
			-	ferrochrome
	7202.4100		- -	contenant en poids plus de 4 % de carbone
	7202.4900		- -	autres
	7202.5000		-	ferro-silico-chrome
	7202.6000		-	ferronickel
	7202.7000		-	ferromolybdène
	7202.8000		-	ferrotungstène et ferro-silico-tungstène
			-	autres
	7202.9100		- -	ferrotitane et ferro-silico-titane
	7202.9200		- -	ferrovanadium
	7202.9300		- -	ferroniobium
nouv. num.	7202.9900		- -	autres
biffer:		7202.9910	- - -	ferrophosphore

biffer:		7202.9920	- - -	ferroaluminium d'une teneur en aluminium excédant 10 % en poids mais n'excédant pas 90 % en poids
biffer:		7202.9990	- - -	autres
	...			
	7208			Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à chaud, non plaqués ni revêtus
nouv. num.	7208.1000		-	enroulés, simplement laminés à chaud, présentant des motifs en relief
biffer:		7208.1010	- -	non décapées
biffer:		7208.1020	- -	décapées
			-	autres, enroulés, simplement laminés à chaud, décapés
	7208.2500		- -	d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus
	7208.2600		- -	d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm
	7208.2700		- -	d'une épaisseur inférieure à 3 mm
			-	autres, enroulés, simplement laminés à chaud
	7208.3600		- -	d'une épaisseur excédant 10 mm
	7208.3700		- -	d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm
	7208.3800		- -	d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm
	7208.3900		- -	d'une épaisseur inférieure à 3 mm
nouv. num.	7208.4000		-	non enroulés, simplement laminés à chaud, présentant des motifs en relief
biffer:		7208.4010	- -	non décapées
biffer:		7208.4020	- -	décapées
			-	autres, non enroulés, simplement laminés à chaud
nouv. num.	7208.5100		- -	d'une épaisseur excédant 10 mm
biffer:			- - -	laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées, d'une largeur n'excédant pas 1250 mm

biffer:		7208.5111	----	non décapées
biffer:		7208.5112	----	décapées
biffer:			---	autres
biffer:		7208.5113	----	non décapées
biffer:		7208.5114	----	décapées
nouv. num.	7208.5200		--	d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm
biffer:			---	laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées, d'une largeur n'excédant pas 1250 mm
biffer:		7208.5211	----	non décapées
biffer:		7208.5212	----	décapées
biffer:			---	autres
biffer:		7208.5213	----	non décapées
biffer:		7208.5219	----	décapées
nouv. num.	7208.5300		--	d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm
biffer:			---	laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées, d'une largeur n'excédant pas 1250 mm et d'une épaisseur de 4 mm ou plus
biffer:		7208.5311	----	non décapées
biffer:		7208.5312	----	décapées
biffer:			---	autres
biffer:		7208.5313	----	non décapées
biffer:		7208.5314	----	décapées
nouv. num.	7208.5400		--	d'une épaisseur inférieure à 3 mm
biffer:		7208.5410	---	non décapées
biffer:		7208.5420	---	décapées
	7208.9000		-	autres

	...			
	7211			Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, non plaqués ni revêtus
			-	simplement laminés à chaud
nouv. num.	7211.1300		--	laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées, d'une largeur excédant 150 mm et d'une épaisseur de 4 mm ou plus, non enroulés et ne présentant pas de motifs en relief
biffer:		7211.1310	---	non décapés
biffer:		7211.1320	---	décapés
nouv. num.	7211.1400		--	autres, d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus
biffer:		7211.1410	---	non décapés
biffer:		7211.1420	---	décapés
nouv. num.	7211.1900		--	autres
biffer:		7211.1910	---	non décapés
biffer:		7211.1920	---	décapés
			-	simplement laminés à froid
	7211.2300		--	contenant en poids moins de 0,25 % de carbone
	7211.2900		--	autres
	7211.9000		-	autres
	...			
	7213			Fil machine en fer ou en aciers non alliés
nouv. num.	7213.1000		-	comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage
biffer:		7213.1010	--	non décapés
biffer:		7213.1020	--	décapés

nouv. num.	7213.2000		-	autres, en aciers de décolletage
biffer:		7213.2010	--	non décapés
biffer:		7213.2020	--	décapés
			-	autres
nouv. num.	7213.9100		--	de section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm
biffer:		7213.9110	---	non décapés
biffer:		7213.9120	---	décapés
nouv. num.	7213.9900		--	autres
biffer:		7213.9910	---	non décapés
biffer:		7213.9920	---	décapés
	7214			Barres en fer ou en aciers non alliés, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage
nouv. num.	7214.1000		-	forgées
biffer:		7214.1010	--	non décapées
biffer:		7214.1020	--	décapées
nouv. num.	7214.2000		-	comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage
biffer:		7214.2010	--	laminées à chaud, non décapées
biffer:		7214.2020	--	décapées
biffer:		7214.2030	--	ayant subi une torsion après laminage
nouv. num.	7214.3000		-	autres, en aciers de décolletage
biffer:		7214.3010	--	non décapées
biffer:		7214.3020	--	décapées
			-	autres
nouv. num.	7214.9100		--	de section transversale rectangulaire

biffer:		7214.9110	- - -	non décapées
biffer:		7214.9120	- - -	décapées
nouv. num.	7214.9900		- -	autres
biffer:		7214.9910	- - -	non décapées
biffer:		7214.9920	- - -	décapées
	...			
	7216			Profils en fer ou en aciers non alliés
nouv. num.	7216.1000		-	profilés en U, en I ou en H, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de moins de 80 mm
biffer:		7216.1010	- -	non décapés
biffer:		7216.1020	- -	décapés
			-	profilés en L ou en T, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de moins de 80 mm
nouv. num.	7216.2100		- -	profilés en L
biffer:		7216.2110	- - -	non décapés
biffer:		7216.2120	- - -	décapés
nouv. num.	7216.2200		- -	profilés en T
biffer:		7216.2210	- - -	non décapés
biffer:		7216.2220	- - -	décapés
			-	profilés en U, en I ou en H, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de 80 mm ou plus
nouv. num.	7216.3100		- -	profilés en U
biffer:		7216.3110	- - -	non décapés
biffer:		7216.3120	- - -	décapés
nouv. num.	7216.3200		- -	profilés en I

biffer:		7216.3210	- - -	non décapés
biffer:		7216.3220	- - -	décapés
nouv. num.	7216.3300		- -	profilés en H
biffer:		7216.3310	- - -	non décapés
biffer:		7216.3320	- - -	décapés
nouv. num.	7216.4000		-	profilés en L ou en T, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de 80 mm ou plus
biffer:		7216.4010	- -	non décapés
biffer:		7216.4020	- -	décapés
nouv. num.	7216.5000		-	autres profilés, simplement laminés ou filés à chaud
biffer:		7216.5010	- -	non décapés
biffer:		7216.5020	- -	décapés
			-	profilés simplement obtenus ou parachevés à froid
	7216.6100		- -	obtenus à partir de produits laminés plats
	7216.6900		- -	autres
			-	autres
	7216.9100		- -	obtenus ou parachevés à froid à partir de produits laminés plats
	7216.9900		- -	autres
	7217			Fils en fer ou en aciers non alliés
nouv. num.	7217.1000		-	non revêtus, même polis
biffer:		7217.1010	- -	dont la plus grande dimension de la section transversale excède 1,5 mm
biffer:		7217.1020	- -	dont la plus grande dimension de la section transversale n'excède pas 1,5 mm
nouv. num.	7217.2000		-	zingués
biffer:		7217.2010	- -	dont la plus grande dimension de la section transversale excède 1,5 mm

biffer:		7217.2020	- -	dont la plus grande dimension de la section transversale n'excède pas 1,5 mm
nouv. num.	7217.3000		-	revêtus d'autres métaux communs
biffer:		7217.3010	- -	dont la plus grande dimension de la section transversale excède 1,5 mm
biffer:		7217.3020	- -	dont la plus grande dimension de la section transversale n'excède pas 1,5 mm
nouv. num.	7217.9000		-	autres
biffer:		7217.9010	- -	dont la plus grande dimension de la section transversale excède 1,5 mm
biffer:		7217.9020	- -	dont la plus grande dimension de la section transversale n'excède pas 1,5 mm
	...			
	7219			Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur de 600 mm ou plus
			-	simplement laminés à chaud, enroulés
nouv. num.	7219.1100		- -	d'une épaisseur excédant 10 mm
biffer:		7219.1110	- - -	non décapés
biffer:		7219.1120	- - -	décapés
nouv. num.	7219.1200		- -	d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm
biffer:		7219.1210	- - -	non décapés
biffer:		7219.1220	- - -	décapés
nouv. num.	7219.1300		- -	d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm
biffer:		7219.1310	- - -	non décapés
biffer:		7219.1320	- - -	décapés
nouv. num.	7219.1400		- -	d'une épaisseur inférieure à 3 mm
biffer:		7219.1410	- - -	non décapés
biffer:		7219.1420	- - -	décapés
			-	simplement laminés à chaud, non enroulés
nouv. num.	7219.2100		- -	d'une épaisseur excédant 10 mm

biffer:		7219.2110	- - -	non décapés
biffer:		7219.2120	- - -	décapés
nouv. num.	7219.2200		- -	d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm
biffer:		7219.2210	- - -	non décapés
biffer:		7219.2220	- - -	décapés
nouv. num.	7219.2300		- -	d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm
biffer:		7219.2310	- - -	non décapés
biffer:		7219.2320	- - -	décapés
nouv. num.	7219.2400		- -	d'une épaisseur inférieure à 3 mm
biffer:		7219.2410	- - -	non décapés
biffer:		7219.2420	- - -	décapés
			-	simplement laminés à froid
	7219.3100		- -	d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus
	7219.3200		- -	d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm
	7219.3300		- -	d'une épaisseur excédant 1 mm mais inférieure à 3 mm
	7219.3400		- -	d'une épaisseur de 0,5 mm ou plus mais n'excédant pas 1 mm
	7219.3500		- -	d'une épaisseur inférieure à 0,5 mm
	7219.9000		-	autres
	7220			Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur inférieure à 600 mm
			-	simplement laminés à chaud
nouv. num.	7220.1100		- -	d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus
biffer:		7220.1110	- - -	non décapés
biffer:		7220.1120	- - -	décapés
nouv. num.	7220.1200		- -	d'une épaisseur inférieure à 4,75 mm

biffer:		7220.1210	- - -	non décapés
biffer:		7220.1220	- - -	décapés
	7220.2000		-	simplement laminés à froid
	7220.9000		-	autres
nouv. num.	7221.0000			Fil machine en aciers inoxydables
biffer:		7221.0010	-	non décapé
biffer:		7221.0020	-	décapé
	7222			Barres et profilés en aciers inoxydables
			-	barres simplement laminées ou filées à chaud
nouv. num.	7222.1100		- -	de section circulaire
biffer:		7222.1110	- - -	non décapés
biffer:		7222.1120	- - -	décapés
nouv. num.	7222.1900		- -	autres
biffer:		7222.1910	- - -	non décapés
biffer:		7222.1920	- - -	décapés
	7222.2000		-	barres simplement obtenues ou parachevées à froid
	7222.3000		-	autres barres
nouv. num.	7222.4000		-	profilés
biffer:			- -	simplement laminés à chaud, filés à chaud ou forgés
biffer:			- - -	non décapés
biffer:		7222.4011	- - - -	d'une hauteur de 80 mm ou plus
biffer:		7222.4012	- - - -	d'une hauteur de moins de 80 mm
biffer:			- - -	décapés
biffer:		7222.4013	- - - -	d'une hauteur de 80 mm ou plus

biffer:		7222.4014	- - - -	d'une hauteur de moins de 80 mm
biffer:		7222.4020	- -	simplement obtenus ou parachevés à froid
biffer:		7222.4090	- -	autres
nouv. num.	7223.0000			Fils en aciers inoxydables
biffer:			-	non perfectionnés en surface
biffer:		7223.0011	- -	dont la plus grande dimension de la section transversale excède 1,5 mm
biffer:		7223.0012	- -	dont la plus grande dimension de la section transversale n'excède pas 1,5 mm
biffer:			-	perfectionnés en surface
biffer:		7223.0021	- -	dont la plus grande dimension de la section transversale excède 1,5 mm
biffer:		7223.0022	- -	dont la plus grande dimension de la section transversale n'excède pas 1,5 mm
	...			
	7225			Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus
			-	en aciers au silicium dits «magnétiques»
nouv. num.	7225.1100		- -	à grains orientés
biffer:			- - -	simplement laminés à chaud
biffer:			- - - -	d'une épaisseur de 3 mm ou plus
biffer:		7225.1111	- - - - -	non décapés
biffer:		7225.1112	- - - - -	décapés
biffer:			- - - -	d'une épaisseur inférieure à 3 mm
biffer:		7225.1113	- - - - -	non décapés
biffer:		7225.1114	- - - - -	décapés
biffer:		7225.1190	- - -	autres
nouv. num.	7225.1900		- -	autres
biffer:			- - -	simplement laminés à chaud

biffer:			- - - -	d'une épaisseur de 3 mm ou plus
biffer:		7225.1911	- - - - -	non décapés
biffer:		7225.1912	- - - - -	décapés
biffer:			- - - -	d'une épaisseur inférieure à 3 mm
biffer:		7225.1913	- - - - -	non décapés
biffer:		7225.1914	- - - - -	décapés
biffer:		7225.1990	- - -	autres
nouv. num.	7225.3000		-	autres, simplement laminés à chaud, enroulés
biffer:		7225.3030	- -	non décapés
biffer:		7225.3040	- -	décapés
nouv. num.	7225.4000		-	autres, simplement laminés à chaud, non enroulés
biffer:		7225.4030	- -	non décapés
biffer:		7225.4040	- -	décapés
	7225.5000		-	autres, simplement laminés à froid
			-	autres
	7225.9100		- -	zingués électrolytiquement
	7225.9200		- -	autrement zingués
	7225.9900		- -	autres
	7226			Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm
			-	en aciers au silicium dits «magnétiques»
nouv. num.	7226.1100		- -	à grains orientés
biffer:			- - -	simplement laminés à chaud
biffer:			- - - -	d'une épaisseur de 3 mm ou plus

biffer:		7226.1111	-----	non décapés
biffer:		7226.1112	-----	décapés
biffer:			----	d'une épaisseur inférieure à 3 mm
biffer:		7226.1113	-----	non décapés
biffer:		7226.1114	-----	décapés
biffer:		7226.1190	---	autres
nouv. num.	7226.1900		--	autres
biffer:			---	simplement laminés à chaud
biffer:			----	d'une épaisseur de 3 mm ou plus
biffer:		7226.1911	-----	non décapés
biffer:		7226.1912	-----	décapés
biffer:			----	d'une épaisseur inférieure à 3 mm
biffer:		7226.1913	-----	non décapés
biffer:		7226.1914	-----	décapés
biffer:		7226.1990	---	autres
nouv. num.	7226.2000		-	en aciers à coupe rapide
biffer:			--	simplement laminés à chaud
biffer:			---	d'une épaisseur de 3 mm ou plus
biffer:		7226.2011	-----	non décapés
biffer:		7226.2012	-----	décapés
biffer:			---	d'une épaisseur inférieure à 3 mm
biffer:		7226.2013	-----	non décapés
biffer:		7226.2014	-----	décapés
biffer:		7226.2090	--	autres

			-	autres
nouv. num.	7226.9100		- -	simplement laminés à chaud
biffer:		7226.9110	- - -	non décapés
biffer:		7226.9120	- - -	décapés
	7226.9200		- -	simplement laminés à froid
	7226.9900		- -	autres
	7227			Fil machine en autres aciers alliés
nouv. num.	7227.1000		-	en aciers à coupe rapide
biffer:		7227.1010	- -	non décapés
biffer:		7227.1020	- -	décapés
nouv. num.	7227.2000		-	en aciers silico-manganeux
biffer:		7227.2010	- -	non décapés
biffer:		7227.2020	- -	décapés
nouv. num.	7227.9000		-	autres
biffer:		7227.9010	- -	non décapés
biffer:		7227.9020	- -	décapés
	7228			Barres et profilés en autres aciers alliés; barres creuses pour le forage en aciers alliés ou non alliés
nouv. num.	7228.1000		-	barres en aciers à coupe rapide
biffer:			- -	simplement laminées ou filées à chaud
biffer:		7228.1011	- - -	non décapées
biffer:		7228.1012	- - -	décapées
biffer:		7228.1020	- -	simplement obtenues ou parachevées à froid
biffer:		7228.1090	- -	autres

nouv. num.	7228.2000		-	barres en aciers silico-manganeux
biffer:			--	simplement laminées ou filées à chaud
biffer:		7228.2011	---	non décapées
biffer:		7228.2012	---	décapées
biffer:		7228.2020	--	simplement obtenues ou parachevées à froid
biffer:		7228.2090	--	autres
nouv. num.	7228.3000		-	autres barres, simplement laminées ou filées à chaud
biffer:		7228.3010	--	non décapées
biffer:		7228.3020	--	décapées
nouv. num.	7228.4000		-	autres barres, simplement forgées
biffer:		7228.4010	--	non décapées
biffer:		7228.4020	--	décapées
	7228.5000		-	autres barres, simplement obtenues ou parachevées à froid
	7228.6000		-	autres barres
nouv. num.	7228.7000		-	profilés
biffer:			--	simplement laminés à chaud, filés à chaud ou forgés
biffer:			---	non décapés
biffer:		7228.7011	----	d'une hauteur de 80 mm ou plus
biffer:		7228.7012	----	d'une hauteur de moins de 80 mm
biffer:			---	décapés
biffer:		7228.7013	----	d'une hauteur de 80 mm ou plus
biffer:		7228.7014	----	d'une hauteur de moins de 80 mm
biffer:		7228.7020	--	simplement obtenus ou parachevés à froid
biffer:		7228.7090	--	autres

	7228.8000		-	barres creuses pour le forage
	7229			Fils en autres aciers alliés
nouv. num.	7229.2000		-	en aciers silico-manganeux
biffer:			- -	non perfectionnés en surface
biffer:		7229.2011	- - -	dont la plus grande dimension de la section transversale excède 1,5 mm
biffer:		7229.2012	- - -	dont la plus grande dimension de la section transversale n'excède pas 1,5 mm
biffer:			- -	perfectionnés en surface
biffer:		7229.2021	- - -	dont la plus grande dimension de la section transversale excède 1,5 mm
biffer:		7229.2022	- - -	dont la plus grande dimension de la section transversale n'excède pas 1,5 mm
nouv. num.	7229.9000		-	autres
biffer:			- -	non perfectionnés en surface
biffer:		7229.9013	- - -	dont la plus grande dimension de la section transversale excède 1,5 mm
biffer:		7229.9014	- - -	dont la plus grande dimension de la section transversale n'excède pas 1,5 mm
biffer:			- -	perfectionnés en surface
biffer:		7229.9023	- - -	dont la plus grande dimension de la section transversale excède 1,5 mm
biffer:		7229.9024	- - -	dont la plus grande dimension de la section transversale n'excède pas 1,5 mm
	...			
	7302			Éléments de voies ferrées, en fonte, fer ou acier rails, contre-rails et crémaillères, aiguilles, pointes de coeur, tringles d'aiguillage et autres éléments de croisement ou changement de voies, traverses, éclisses, coussinets, coins, selles d'assise, plaques de serrage, plaques et barres d'écartement et autres pièces spécialement conçues pour la pose, le jointement ou la fixation des rails
	7302.1000		-	rails
	7302.3000		-	aiguilles, pointes de coeur, tringles d'aiguillage et autres éléments de croisement ou de changement de voies
	7302.4000		-	éclisses et selles d'assise

nouv. num.	7302.9000		-	autres
biffer:		7302.9010	--	traverses
biffer:		7302.9090	--	autres
	...			
	7304			Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier
			-	tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs
	7304.1100		--	en aciers inoxydables
	7304.1900		--	autres
			-	tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz
	7304.2200		--	tiges de forage en aciers inoxydables
	7304.2300		--	autres tiges de forage
	7304.2400		--	autres, en aciers inoxydables
	7304.2900		--	autres
			-	autres, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés
nouv. num.	7304.3100		--	étrés ou laminés à froid
biffer:			---	d'un diamètre intérieur excédant 100 mm
biffer:		7304.3111	----	non perfectionnés en surface
biffer:		7304.3112	----	perfectionnés en surface
biffer:			---	d'un diamètre intérieur n'excédant pas 100 mm
biffer:		7304.3121	----	non perfectionnés en surface
biffer:		7304.3122	----	perfectionnés en surface
nouv. num.	7304.3900		--	autres
biffer:			---	d'un diamètre intérieur excédant 100 mm

biffer:		7304.3911	----	non perfectionnés en surface
biffer:		7304.3912	----	perfectionnés en surface
biffer:			---	d'un diamètre intérieur n'excédant pas 100 mm
biffer:		7304.3921	----	non perfectionnés en surface
biffer:		7304.3922	----	perfectionnés en surface
			-	autres, de section circulaire, en aciers inoxydables
nouv. num.	7304.4100		--	étrés ou laminés à froid
biffer:			---	d'un diamètre intérieur excédant 100 mm
biffer:		7304.4111	----	non perfectionnés en surface
biffer:		7304.4112	----	perfectionnés en surface
biffer:			---	d'un diamètre intérieur n'excédant pas 100 mm
biffer:		7304.4121	----	non perfectionnés en surface
biffer:		7304.4122	----	perfectionnés en surface
nouv. num.	7304.4900		--	autres
biffer:			---	d'un diamètre intérieur excédant 100 mm
biffer:		7304.4911	----	non perfectionnés en surface
biffer:		7304.4912	----	perfectionnés en surface
biffer:			---	d'un diamètre intérieur n'excédant pas 100 mm
biffer:		7304.4921	----	non perfectionnés en surface
biffer:		7304.4922	----	perfectionnés en surface
			-	autres, de section circulaire, en autres aciers alliés
nouv. num.	7304.5100		--	étrés ou laminés à froid
biffer:			---	d'un diamètre intérieur excédant 100 mm
biffer:		7304.5111	----	non perfectionnés en surface

biffer:		7304.5112	- - - -	perfectionnés en surface
biffer:			- - -	d'un diamètre intérieur n'excédant pas 100 mm
biffer:		7304.5121	- - - -	non perfectionnés en surface
biffer:		7304.5122	- - - -	perfectionnés en surface
nouv. num.	7304.5900		- -	autres
biffer:			- - -	d'un diamètre intérieur excédant 100 mm
biffer:		7304.5911	- - - -	non perfectionnés en surface
biffer:		7304.5912	- - - -	perfectionnés en surface
biffer:			- - -	d'un diamètre intérieur n'excédant pas 100 mm
biffer:		7304.5921	- - - -	non perfectionnés en surface
biffer:		7304.5922	- - - -	perfectionnés en surface
nouv. num.	7304.9000		-	autres
biffer:		7304.9010	- -	non perfectionnés en surface
biffer:		7304.9020	- -	perfectionnés en surface
	7305			Autres tubes et tuyaux (soudés ou rivés, par exemple), de section circulaire, d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm, en fer ou en acier
			-	tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs
	7305.1100		- -	soudés longitudinalement à l'arc immergé
	7305.1200		- -	soudés longitudinalement, autres
	7305.1900		- -	autres
	7305.2000		-	tubes et tuyaux de cuvelage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz
			-	autres, soudés
nouv. num.	7305.3100		- -	soudés longitudinalement
biffer:		7305.3110	- - -	non perfectionnés en surface

biffer:		7305.3120	- - -	perfectionnés en surface
nouv. num.	7305.3900		- -	autres
biffer:		7305.3910	- - -	non perfectionnés en surface
biffer:		7305.3920	- - -	perfectionnés en surface
nouv. num.	7305.9000		-	autres
biffer:		7305.9010	- -	non perfectionnés en surface
biffer:		7305.9020	- -	perfectionnés en surface
	7306			Autres tubes, tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à bords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier
			-	tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs
	7306.1100		- -	soudés, en aciers inoxydables
	7306.1900		- -	autres
			-	tubes et tuyaux de cuvelage ou de production des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz
	7306.2100		- -	soudés, en aciers inoxydables
	7306.2900		- -	autres
nouv. num.	7306.3000		-	autres, soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés
biffer:			- -	d'un diamètre intérieur excédant 100 mm
biffer:		7306.3011	- - -	non perfectionnés en surface
biffer:		7306.3012	- - -	perfectionnés en surface
biffer:			- -	d'un diamètre intérieur n'excédant pas 100 mm
biffer:		7306.3021	- - -	non perfectionnés en surface
biffer:		7306.3022	- - -	perfectionnés en surface
nouv. num.	7306.4000		-	autres, soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables
biffer:			- -	d'un diamètre intérieur excédant 100 mm

biffer:		7306.4011	- - -	non perfectionnés en surface
biffer:		7306.4012	- - -	perfectionnés en surface
biffer:			- -	d'un diamètre intérieur n'excédant pas 100 mm
biffer:		7306.4021	- - -	non perfectionnés en surface
biffer:		7306.4022	- - -	perfectionnés en surface
nouv. num.	7306.5000		-	autres, soudés, de section circulaire, en autres aciers alliés
biffer:			- -	d'un diamètre intérieur excédant 100 mm
biffer:		7306.5011	- - -	non perfectionnés en surface
biffer:		7306.5012	- - -	perfectionnés en surface
biffer:			- -	d'un diamètre intérieur n'excédant pas 100 mm
biffer:		7306.5021	- - -	non perfectionnés en surface
biffer:		7306.5022	- - -	perfectionnés en surface
			-	autres, soudés, de section non circulaire
nouv. num.	7306.6100		- -	de section carrée ou rectangulaire
biffer:		7306.6110	- - -	non perfectionnés en surface
biffer:		7306.6120	- - -	perfectionnés en surface
nouv. num.	7306.6900		- -	de section non circulaire, autre que carrée ou rectangulaire
biffer:		7306.6910	- - -	non perfectionnés en surface
biffer:		7306.6920	- - -	perfectionnés en surface
nouv. num.	7306.9000		-	autres
biffer:		7306.9010	- -	non perfectionnés en surface
biffer:		7306.9020	- -	perfectionnés en surface
	7307			Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en fonte, fer ou acier

			-	moulés
	7307.1100		--	en fonte non malléable
nouv. num.	7307.1900		--	autres
biffer:		7307.1910	---	brides
biffer:			---	autres
biffer:		7307.1991	----	non perfectionnés en surface
biffer:		7307.1992	----	perfectionnés en surface
			-	autres, en aciers inoxydables
	7307.2100		--	brides
nouv. num.	7307.2200		--	coudes, courbes et manchons, filetés
biffer:		7307.2210	---	non perfectionnés en surface
biffer:		7307.2220	---	perfectionnés en surface
nouv. num.	7307.2300		--	accessoires à souder bout à bout
biffer:		7307.2310	---	non perfectionnés en surface
biffer:		7307.2320	---	perfectionnés en surface
nouv. num.	7307.2900		--	autres
biffer:		7307.2910	---	non perfectionnés en surface
biffer:		7307.2920	---	perfectionnés en surface
			-	autres
	7307.9100		--	brides
nouv. num.	7307.9200		--	coudes, courbes et manchons, filetés
biffer:		7307.9210	---	non perfectionnés en surface
biffer:		7307.9220	---	perfectionnés en surface
nouv. num.	7307.9300		--	accessoires à souder bout à bout

biffer:		7307.9310	- - -	non perfectionnés en surface
biffer:		7307.9320	- - -	perfectionnés en surface
nouv. num.	7307.9900		- -	autres
biffer:		7307.9910	- - -	en tôle de fer
biffer:			- - -	autres
biffer:		7307.9991	- - - -	non perfectionnés en surface
biffer:		7307.9992	- - - -	perfectionnés en surface
	...			
nouv. num.	7309.0000			Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance excédant 300 litres, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge
biffer:		7309.0010	-	en acier inoxydable
biffer:		7309.0090	-	autres
	...			
nouv. num.	7311.0000			Récipients pour gaz comprimés ou liquéfiés, en fonte, fer ou acier
biffer:		7311.0010	-	en acier inoxydable
biffer:		7311.0090	-	autres
	7312			Torons, câbles, tresses, élingues et articles similaires, en fer ou en acier, non isolés pour l'électricité
nouv. num.	7312.1000		-	torons et câbles
biffer:			- -	non perfectionnés en surface
biffer:		7312.1011	- - -	d'un diamètre excédant 14 mm
biffer:		7312.1012	- - -	d'un diamètre n'excédant pas 14 mm
biffer:			- -	perfectionnés en surface

biffer:		7312.1021	- - -	d'un diamètre excédant 14 mm
biffer:		7312.1022	- - -	d'un diamètre n'excédant pas 14 mm
nouv. num.	7312.9000		-	autres
biffer:		7312.9010	- -	non perfectionnés en surface
biffer:		7312.9020	- -	perfectionnés en surface
	...			
nouv. num.	7317.0000			Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées et articles similaires, en fonte, fer ou acier, même avec tête en autre matière, à l'exclusion de ceux avec tête en cuivre
biffer:		7317.0010	-	pointes en fil de fer
biffer:		7317.0090	-	autres
	7318			Vis, boulons, écrous, tire-fond, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort) et articles similaires, en fonte, fer ou acier
			-	articles filetés
	7318.1100		- -	tire-fond
nouv. num.	7318.1200		- -	autres vis à bois
biffer:		7318.1210	- - -	d'un diamètre de la tige excédant 6 mm
biffer:		7318.1220	- - -	d'un diamètre de la tige n'excédant pas 6 mm
nouv. num.	7318.1300		- -	crochets et pitons à pas de vis
biffer:		7318.1310	- - -	d'un diamètre de la tige excédant 6 mm
biffer:		7318.1320	- - -	d'un diamètre de la tige n'excédant pas 6 mm
nouv. num.	7318.1400		- -	vis autotaraudeuses
biffer:		7318.1410	- - -	d'un diamètre de la tige excédant 6 mm
biffer:		7318.1420	- - -	d'un diamètre de la tige n'excédant pas 6 mm

nouv. num.	7318.1500		--	autres vis et boulons, même avec leurs écrous ou rondelles
biffer:		7318.1510	---	tournés, d'un poids unitaire n'excédant pas 100 g
biffer:			---	autres, d'un diamètre de la tige ou de l'ouverture
biffer:		7318.1591	----	excédant 6 mm
biffer:		7318.1592	----	n'excédant pas 6 mm
nouv. num.	7318.1600		--	écrous
biffer:		7318.1610	---	tournés, d'un poids unitaire n'excédant pas 100 g
biffer:			---	autres, d'un diamètre de l'ouverture
biffer:		7318.1691	----	excédant 6 mm
biffer:		7318.1692	----	n'excédant pas 6 mm
nouv. num.	7318.1900		--	autres
biffer:		7318.1910	---	tournés, d'un poids unitaire n'excédant pas 100 g
biffer:			---	autres, d'un diamètre de la tige ou de l'ouverture
biffer:		7318.1991	----	excédant 6 mm
biffer:		7318.1992	----	n'excédant pas 6 mm
			-	articles non filetés
nouv. num.	7318.2100		--	rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage
biffer:		7318.2110	---	d'un diamètre de l'ouverture excédant 11 mm
biffer:		7318.2120	---	d'un diamètre de l'ouverture n'excédant pas 11 mm
nouv. num.	7318.2200		--	autres rondelles
biffer:		7318.2210	---	tournées, d'un poids unitaire n'excédant pas 100 g
biffer:			---	autres, d'un diamètre de l'ouverture
biffer:		7318.2291	----	excédant 11 mm
biffer:		7318.2292	----	n'excédant pas 11 mm

nouv. num.	7318.2300		--	rivets
biffer:		7318.2310	---	tournés, d'un poids unitaire n'excédant pas 100 g
biffer:			---	autres, d'un diamètre de la tige
biffer:		7318.2391	----	excédant 11 mm
biffer:		7318.2392	----	n'excédant pas 11 mm
nouv. num.	7318.2400		--	goupilles, chevilles et clavettes
biffer:		7318.2410	---	tournés, d'un poids unitaire n'excédant pas 100 g
biffer:			---	autres, d'un diamètre de la tige
biffer:		7318.2491	----	excédant 11 mm
biffer:		7318.2492	----	n'excédant pas 11 mm
nouv. num.	7318.2900		--	autres
biffer:		7318.2910	---	tournés, d'un poids unitaire n'excédant pas 100 g
biffer:			---	autres, d'un diamètre de la tige ou de l'ouverture
biffer:		7318.2991	----	excédant 11 mm
biffer:		7318.2992	----	n'excédant pas 11 mm
	...			
	7320			Ressorts et lames de ressorts, en fer ou en acier
nouv. num.	7320.1000		-	ressorts à lames et leurs lames
biffer:		7320.1010	--	d'un poids unitaire excédant 25 kg
biffer:		7320.1020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 25 kg
nouv. num.	7320.2000		-	ressorts en hélice
biffer:			--	non perfectionnés en surface, d'un poids unitaire
biffer:		7320.2011	---	excédant 0,5 kg
biffer:		7320.2012	---	n'excédant pas 0,5 kg

biffer:			- -	perfectionnés en surface, d'un poids unitaire
biffer:		7320.2021	- - -	excédant 0,5 kg
biffer:		7320.2022	- - -	n'excédant pas 0,5 kg
nouv. num.	7320.9000		-	autres
biffer:			- -	non perfectionnés en surface, d'un poids unitaire
biffer:		7320.9011	- - -	excédant 0,5 kg
biffer:		7320.9012	- - -	n'excédant pas 0,5 kg
biffer:			- -	perfectionnés en surface, d'un poids unitaire
biffer:		7320.9021	- - -	excédant 0,5 kg
biffer:		7320.9022	- - -	n'excédant pas 0,5 kg
	7321			Poêles, chaudières à foyer, cuisinières (y compris ceux pouvant être utilisés accessoirement pour le chauffage central), barbecues, braseros, réchauds à gaz, chauffe-plats et appareils non électriques similaires, à usage domestique, ainsi que leurs parties, en fonte, fer ou acier
			-	appareils de cuisson et chauffe-plats
	7321.1100		- -	à combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles
	7321.1200		- -	à combustibles liquides
	7321.1900		- -	autres, y compris les appareils à combustibles solides
			-	autres appareils
nouv. num.	7321.8100		- -	à combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles
biffer:		7321.8110	- - -	poêles
biffer:		7321.8190	- - -	autres
nouv. num.	7321.8200		- -	à combustibles liquides
biffer:		7321.8210	- - -	poêles
biffer:		7321.8290	- - -	autres

nouv. num.	7321.8900		- -	autres, y compris les appareils à combustibles solides
biffer:		7321.8910	- - -	poêles
biffer:		7321.8990	- - -	autres
nouv. num.	7321.9000		-	parties
biffer:		7321.9010	- -	de poêles ou de cuisinières
biffer:		7321.9090	- -	autres
	7322			Radiateurs pour le chauffage central, à chauffage non électrique, et leurs parties, en fonte, fer ou acier; générateurs et distributeurs d'air chaud (y compris les distributeurs pouvant également fonctionner comme distributeurs d'air frais ou conditionné), à chauffage non électrique, comportant un ventilateur ou une soufflerie à moteur, et leurs parties, en fonte, fer ou acier
			-	radiateurs et leurs parties
	7322.1100		- -	en fonte
	7322.1900		- -	autres
nouv. num.	7322.9000		-	autres
biffer:		7322.9010	- -	d'un poids unitaire excédant 500 kg
biffer:		7322.9020	- -	d'un poids unitaire excédant 100 kg mais n'excédant pas 500 kg
biffer:		7322.9030	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
	7323			Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en fonte, fer ou acier; paille de fer ou d'acier; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en fer ou en acier
	7323.1000		-	paille de fer ou d'acier; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues
			-	autres
	7323.9100		- -	en fonte, non émaillés
	7323.9200		- -	en fonte, émaillés

nouv. num.	7323.9300		--	en acier inoxydable
biffer:		7323.9310	---	non perfectionnés en surface
biffer:			---	perfectionnés en surface
biffer:		7323.9321	----	platinés, dorés ou argentés
biffer:		7323.9329	----	autrement perfectionnés
	7323.9400		--	en fer ou en acier, émaillés
nouv. num.	7323.9900		--	autres
biffer:		7323.9910	---	non perfectionnés en surface
biffer:			---	perfectionnés en surface
biffer:		7323.9921	----	platinés, dorés ou argentés
biffer:		7323.9929	----	autrement perfectionnés
	7324			Articles d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en fonte, fer ou acier
nouv. num.	7324.1000		-	évier et lavabos en aciers inoxydables
biffer:		7324.1010	--	non perfectionnés en surface
biffer:		7324.1020	--	perfectionnés en surface
			-	baignoirs
nouv. num.	7324.2100		--	en fonte, même émaillées
biffer:		7324.2110	---	non perfectionnées en surface
biffer:		7324.2120	---	perfectionnées en surface
nouv. num.	7324.2900		--	autres
biffer:			---	en acier inoxydable
biffer:		7324.2911	----	non perfectionnées en surface
biffer:		7324.2912	----	perfectionnées en surface
biffer:			---	en fer ou en acier non inoxydable

biffer:		7324.2921	- - - -	non perfectionnées en surface
biffer:			- - - -	perfectionnées en surface
biffer:		7324.2922	- - - - -	émaillées
biffer:		7324.2929	- - - - -	autrement perfectionnées
nouv. num.	7324.9000		-	autres, y compris les parties
biffer:			- -	en fonte
biffer:		7324.9011	- - -	non perfectionnés en surface
biffer:		7324.9012	- - -	perfectionnés en surface
biffer:			- -	en acier inoxydable
biffer:		7324.9021	- - -	non perfectionnés en surface
biffer:			- - -	perfectionnés en surface
biffer:		7324.9022	- - - -	platinés, dorés ou argentés
biffer:		7324.9029	- - - -	autrement perfectionnés
biffer:		3	- -	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		7324.9031	- - -	non perfectionnés en surface
biffer:			- - -	perfectionnés en surface
biffer:		7324.9032	- - - -	platinés, dorés ou argentés
biffer:		7324.9033	- - - -	émaillés
biffer:		7324.9039	- - - -	autrement perfectionnés
	7325			Autres ouvrages moulés en fonte, fer ou acier
nouv. num.	7325.1000		-	en fonte non malléable
biffer:			- -	bruts, d'un poids unitaire
biffer:		7325.1011	- - -	excédant 50 kg
biffer:		7325.1012	- - -	n'excédant pas 50 kg

biffer:			- -	usinés, d'un poids unitaire
biffer:		7325.1021	- - -	excédant 50 kg
biffer:		7325.1022	- - -	n'excédant pas 50 kg
biffer:		3	- -	perfectionnés en surface, d'un poids unitaire
biffer:		7325.1031	- - -	excédant 50 kg
biffer:		7325.1032	- - -	n'excédant pas 50 kg
			-	autres
	7325.9100		- -	boulets et articles similaires pour broyeurs
nouv. num.	7325.9900		- -	autres
biffer:			- - -	bruts, d'un poids unitaire
biffer:		7325.9911	- - - -	excédant 50 kg
biffer:		7325.9912	- - - -	n'excédant pas 50 kg
biffer:			- - -	usinés, d'un poids unitaire
biffer:		7325.9921	- - - -	excédant 50 kg
biffer:		7325.9922	- - - -	n'excédant pas 50 kg
biffer:		3	- - -	perfectionnés en surface, d'un poids unitaire
biffer:		7325.9931	- - - -	excédant 50 kg
biffer:		7325.9932	- - - -	n'excédant pas 50 kg
	7326			Autres ouvrages en fer ou en acier
			-	forgés ou estampés mais non autrement travaillés
	7326.1100		- -	boulets et articles similaires pour broyeurs
nouv. num.	7326.1900		- -	autres
biffer:		7326.1910	- - -	d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		7326.1920	- - -	d'un poids unitaire excédant 2 kg mais n'excédant pas 50 kg

biffer:		7326.1930	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 2 kg
nouv. num.	7326.2000		-	ouvrages en fils de fer ou d'acier
biffer:			- -	bruts, d'un poids unitaire
biffer:		7326.2011	- - -	excédant 50 kg
biffer:		7326.2012	- - -	excédant 2 kg mais n'excédant pas 50 kg
biffer:		7326.2013	- - -	n'excédant pas 2 kg
biffer:			- -	usinés, d'un poids unitaire
biffer:		7326.2021	- - -	excédant 50 kg
biffer:		7326.2022	- - -	excédant 2 kg mais n'excédant pas 50 kg
biffer:		7326.2023	- - -	n'excédant pas 2 kg
biffer:		3	- -	perfectionnés en surface
biffer:		7326.2031	- - -	platinés, dorés ou argentés
biffer:			- - -	autrement perfectionnés, d'un poids unitaire
biffer:		7326.2032	- - - -	excédant 50 kg
biffer:		7326.2033	- - - -	excédant 2 kg mais n'excédant pas 50 kg
biffer:		7326.2034	- - - -	n'excédant pas 2 kg
nouv. num.	7326.9000		-	autres
biffer:			- -	bruts, d'un poids unitaire
biffer:		7326.9011	- - -	excédant 50 kg
biffer:		7326.9012	- - -	excédant 2 kg mais n'excédant pas 50 kg
biffer:		7326.9013	- - -	n'excédant pas 2 kg
biffer:			- -	usinés, d'un poids unitaire
biffer:		7326.9021	- - -	excédant 50 kg
biffer:		7326.9022	- - -	excédant 2 kg mais n'excédant pas 50 kg

biffer:		7326.9023	- - -	n'excédant pas 2 kg
biffer:		3	- -	perfectionnés en surface
biffer:		7326.9031	- - -	platinés, dorés ou argentés
biffer:			- - -	autrement perfectionnés, d'un poids unitaire
biffer:		7326.9032	- - - -	excédant 50 kg
biffer:		7326.9033	- - - -	excédant 2 kg mais n'excédant pas 50 kg
biffer:		7326.9034	- - - -	n'excédant pas 2 kg
	...			
nouv. num.	7404.0000			Déchets et débris de cuivre
biffer:		7404.0010	-	déchets d'usinage
biffer:		7404.0090	-	autres
	...			
	7407			Barres et profilés en cuivre
nouv. num.	7407.1000		-	en cuivre affiné
biffer:			- -	profilés creux
biffer:		7407.1011	- - -	non perfectionnés en surface
biffer:		7407.1012	- - -	perfectionnés en surface
biffer:			- -	autres
biffer:		7407.1091	- - -	laminés à chaud ou filés à chaud, non perfectionnés en surface
biffer:			- - -	obtenus par d'autres procédés, non perfectionnés en surface, dont la plus grande dimension de la section transversale
biffer:		7407.1092	- - - -	excède 6 mm
biffer:		7407.1093	- - - -	n'excède pas 6 mm
biffer:			- - -	perfectionnés en surface, dont la plus grande dimension de la section transversale

biffer:		7407.1094	----	excède 6 mm
biffer:		7407.1095	----	n'excède pas 6 mm
			-	en alliages de cuivre
nouv. num.	7407.2100		--	à base de cuivre-zinc (laiton)
biffer:			---	profilés creux
biffer:		7407.2111	----	non perfectionnés en surface
biffer:		7407.2112	----	perfectionnés en surface
biffer:			---	autres
biffer:		7407.2191	----	laminés à chaud ou filés à chaud, non perfectionnés en surface
biffer:			----	obtenus par d'autres procédés, non perfectionnés en surface, dont la plus grande dimension de la section transversale
biffer:		7407.2192	-----	excède 6 mm
biffer:		7407.2193	-----	n'excède pas 6 mm
biffer:			----	perfectionnés en surface, dont la plus grande dimension de la section transversale
biffer:		7407.2194	-----	excède 6 mm
biffer:		7407.2195	-----	n'excède pas 6 mm
nouv. num.	7407.2900		--	autres
biffer:			---	profilés creux
biffer:		7407.2911	----	non perfectionnés en surface
biffer:		7407.2912	----	perfectionnés en surface
biffer:			---	autres
biffer:		7407.2991	----	laminés à chaud ou filés à chaud, non perfectionnés en surface
biffer:			----	obtenus par d'autres procédés, non perfectionnés en surface, dont la plus grande dimension de la section transversale
biffer:		7407.2992	-----	excède 6 mm

biffer:		7407.2993	-----	n'excède pas 6 mm
biffer:			----	perfectionnés en surface, dont la plus grande dimension de la section transversale
biffer:		7407.2994	-----	excède 6 mm
biffer:		7407.2995	-----	n'excède pas 6 mm
	7408			Fils de cuivre
			-	en cuivre affiné
nouv. num.	7408.1100		--	dont la plus grande dimension de la section transversale excède 6 mm
biffer:		7408.1110	---	laminés à chaud ou filés à chaud, non perfectionnés en surface
biffer:			---	obtenus par d'autres procédés ou perfectionnés en surface
biffer:		7408.1191	----	non perfectionnés en surface
biffer:		7408.1192	----	perfectionnés en surface
nouv. num.	7408.1900		--	autres
biffer:		7408.1910	---	laminés à chaud ou filés à chaud, non perfectionnés en surface
biffer:			---	obtenus par d'autres procédés ou perfectionnés en surface
biffer:		7408.1991	----	non perfectionnés en surface
biffer:		7408.1992	----	perfectionnés en surface
			-	en alliages de cuivre
nouv. num.	7408.2100		--	à base de cuivre-zinc (laiton)
biffer:		7408.2110	---	laminés à chaud ou filés à chaud, non perfectionnés en surface
biffer:			---	obtenus par d'autres procédés, non perfectionnés en surface, dont la plus grande dimension de la section transversale
biffer:		7408.2121	----	excède 6 mm
biffer:		7408.2122	----	n'excède pas 6 mm
biffer:			---	perfectionnés en surface, dont la plus grande dimension de la section transversale

biffer:		7408.2131	- - - -	excède 6 mm
biffer:		7408.2132	- - - -	n'excède pas 6 mm
nouv. num.	7408.2200		- -	à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillechort)
biffer:		7408.2210	- - -	laminés à chaud ou filés à chaud, non perfectionnés en surface
biffer:			- - -	obtenus par d'autres procédés, non perfectionnés en surface, dont la plus grande dimension de la section transversale
biffer:		7408.2221	- - - -	excède 6 mm
biffer:		7408.2222	- - - -	n'excède pas 6 mm
biffer:			- - -	perfectionnés en surface, dont la plus grande dimension de la section transversale
biffer:		7408.2231	- - - -	excède 6 mm
biffer:		7408.2232	- - - -	n'excède pas 6 mm
nouv. num.	7408.2900		- -	autres
biffer:		7408.2910	- - -	laminés à chaud ou filés à chaud, non perfectionnés en surface
biffer:			- - -	obtenus par d'autres procédés, non perfectionnés en surface, dont la plus grande dimension de la section transversale
biffer:		7408.2921	- - - -	excède 6 mm
biffer:		7408.2922	- - - -	n'excède pas 6 mm
biffer:			- - -	perfectionnés en surface, dont la plus grande dimension de la section transversale
biffer:		7408.2931	- - - -	excède 6 mm
biffer:		7408.2932	- - - -	n'excède pas 6 mm
	7409			Tôles et bandes en cuivre, d'une épaisseur excédant 0,15 mm
			-	en cuivre affiné
nouv. num.	7409.1100		- -	enroulées
biffer:		7409.1110	- - -	simplement laminées, filées ou étirées
biffer:		7409.1120	- - -	présentant des ouvraisons supplémentaires ou perfectionnées en surface

nouv. num.	7409.1900		- -	autres
biffer:		7409.1910	- - -	simplement laminées, filées ou étirées
biffer:		7409.1920	- - -	présentant des ouvraisons supplémentaires ou perfectionnées en surface
			-	en alliages à base de cuivre-zinc (laiton)
nouv. num.	7409.2100		- -	enroulées
biffer:		7409.2110	- - -	simplement laminées, filées ou étirées
biffer:		7409.2120	- - -	présentant des ouvraisons supplémentaires ou perfectionnées en surface
nouv. num.	7409.2900		- -	autres
biffer:		7409.2910	- - -	simplement laminées, filées ou étirées
biffer:		7409.2920	- - -	présentant des ouvraisons supplémentaires ou perfectionnées en surface
			-	en alliages à base de cuivre-étain (bronze)
nouv. num.	7409.3100		- -	enroulées
biffer:		7409.3110	- - -	simplement laminées, filées ou étirées
biffer:		7409.3120	- - -	présentant des ouvraisons supplémentaires ou perfectionnées en surface
nouv. num.	7409.3900		- -	autres
biffer:		7409.3910	- - -	simplement laminées, filées ou étirées
biffer:		7409.3920	- - -	présentant des ouvraisons supplémentaires ou perfectionnées en surface
nouv. num.	7409.4000		-	en alliages à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillachort)
biffer:		7409.4010	- -	simplement laminées, filées ou étirées
biffer:		7409.4020	- -	présentant des ouvraisons supplémentaires ou perfectionnées en surface
nouv. num.	7409.9000		-	en autres alliages de cuivre
biffer:		7409.9010	- -	simplement laminées, filées ou étirées
biffer:		7409.9020	- -	présentant des ouvraisons supplémentaires ou perfectionnées en surface

	7410			Feuilles et bandes minces en cuivre (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matière plastique ou supports similaires) d'une épaisseur n'excédant pas 0,15 mm (support non compris)
			-	sans support
nouv. num.	7410.1100		--	en cuivre affiné
biffer:		7410.1110	---	bandes d'une largeur n'excédant pas 130 mm et d'une épaisseur excédant 0,06 mm, unies, même décapées
biffer:		7410.1190	---	autres
nouv. num.	7410.1200		--	en alliages de cuivre
biffer:		7410.1210	---	bandes d'une largeur n'excédant pas 130 mm et d'une épaisseur excédant 0,06 mm, unies, même décapées
biffer:		7410.1290	---	autres
			-	sur support
	7410.2100		--	en cuivre affiné
	7410.2200		--	en alliages de cuivre
	7411			 Tubes et tuyaux en cuivre
nouv. num.	7411.1000		-	en cuivre affiné
biffer:		7411.1010	--	non perfectionnés en surface
biffer:		7411.1020	--	perfectionnés en surface
			-	en alliages de cuivre
nouv. num.	7411.2100		--	à base de cuivre-zinc (laiton)
biffer:		7411.2110	---	non perfectionnés en surface
biffer:		7411.2120	---	perfectionnés en surface
nouv. num.	7411.2200		--	à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillechort)
biffer:		7411.2210	---	non perfectionnés en surface

biffer:		7411.2220	- - -	perfectionnés en surface
nouv. num.	7411.2900		- -	autres
biffer:		7411.2910	- - -	non perfectionnés en surface
biffer:		7411.2920	- - -	perfectionnés en surface
	7412			Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en cuivre
nouv. num.	7412.1000		-	en cuivre affiné
biffer:		7412.1010	- -	non perfectionnés en surface
biffer:		7412.1020	- -	perfectionnés en surface
nouv. num.	7412.2000		-	d'alliages de cuivre
biffer:		7412.2010	- -	non perfectionnés en surface
biffer:		7412.2020	- -	perfectionnés en surface
	...			
	7415			Pointes, clous, punaises, crampons appointés et articles similaires, en cuivre ou avec tige en fer ou en acier et tête en cuivre; vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort) et articles similaires, en cuivre
	7415.1000		-	pointes et clous, punaises, crampons appointés et articles similaires
			-	autres articles, non filetés
	7415.2100		- -	rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort)
nouv. num.	7415.2900		- -	autres
biffer:		7415.2910	- - -	tournés, d'un poids unitaire n'excédant pas 100 g
biffer:		7415.2990	- - -	autres
			-	autres articles, filetés
nouv. num.	7415.3300		- -	vis; boulons et écrous
biffer:		7415.3310	- - -	vis à bois

biffer:			- - -	autres
biffer:		7415.3391	- - - -	tournés, d'un poids unitaire n'excédant pas 100 g
biffer:		7415.3399	- - - -	autres
nouv. num.	7415.3900		- -	autres
biffer:		7415.3910	- - -	tournés, d'un poids unitaire n'excédant pas 100 g
biffer:		7415.3990	- - -	autres
	7418			Articles de ménage ou d'économie domestique, d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en cuivre; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en cuivre
	7418.1000		-	articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues
nouv. num.	7418.2000		-	articles d'hygiène ou de toilette et leurs parties
biffer:		7418.2010	- -	non perfectionnés en surface
biffer:		7418.2020	- -	perfectionnés en surface
	7419			Autres ouvrages en cuivre
	7419.1000		-	chaînes, chaînettes et leurs parties
			-	autres
	7419.9100		- -	coulés, moulés, estampés ou forgés, mais non autrement travaillés
nouv. num.	7419.9900		- -	autres
biffer:		7419.9930	- - -	non perfectionnés en surface
biffer:			- - -	perfectionnés en surface
biffer:		7419.9941	- - - -	platinés, dorés ou argentés
biffer:		7419.9949	- - - -	autrement perfectionnés
	...			
	7505			Barres, profilés et fils, en nickel

			-	barres et profilés
nouv. num.	7505.1100		--	en nickel non allié
biffer:		7505.1110	---	profilés creux
biffer:			---	autres, dont la plus grande dimension de la section transversale
biffer:		7505.1191	----	excède 6 mm
biffer:		7505.1192	----	n'excède pas 6 mm
nouv. num.	7505.1200		--	en alliages de nickel
biffer:		7505.1210	---	profilés creux
biffer:			---	autres, dont la plus grande dimension de la section transversale
biffer:		7505.1291	----	excède 6 mm
biffer:		7505.1292	----	n'excède pas 6 mm
			-	fils
nouv. num.	7505.2100		--	en nickel non allié
biffer:		7505.2110	---	dont la plus grande dimension de la section transversale excède 6 mm
biffer:		7505.2120	---	dont la plus grande dimension de la section transversale n'excède pas 6 mm
nouv. num.	7505.2200		--	en alliages de nickel
biffer:		7505.2210	---	dont la plus grande dimension de la section transversale excède 6 mm
biffer:		7505.2220	---	dont la plus grande dimension de la section transversale n'excède pas 6 mm
	7506			Tôles, bandes et feuilles, en nickel
nouv. num.	7506.1000		-	en nickel non allié
biffer:		7506.1010	--	simplement laminées, filées ou étirées
biffer:		7506.1020	--	présentant des ouvraisons supplémentaires ou perfectionnées en surface
nouv. num.	7506.2000		-	en alliages de nickel
biffer:		7506.2010	--	simplement laminées, filées ou étirées

biffer:		7506.2020	- -	présentant des ouvraisons supplémentaires ou perfectionnées en surface
	...			
	7508			Autres ouvrages en nickel
nouv. num.	7508.1000		-	toiles métalliques et grillages, en fils de nickel
biffer:		7508.1010	- -	non perfectionnés en surface
biffer:		7508.1020	- -	perfectionnés en surface
nouv. num.	7508.9000		-	autres
biffer:		7508.9010	- -	non perfectionnés en surface
biffer:		7508.9020	- -	perfectionnés en surface
	...			
	7607			Feuilles et bandes minces en aluminium (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matières plastiques ou supports similaires) d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm (support non compris)
			-	sans support
	7607.1100		- -	simplement laminées
	7607.1900		- -	autres
nouv. num.	7607.2000		-	sur support
biffer:		7607.2010	- -	simplement laminées
biffer:		7607.2090	- -	autres
	...			
	7616			Autres ouvrages en aluminium
nouv. num.	7616.1000		-	pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et articles similaires
biffer:		7616.1010	- -	tournés, d'un poids unitaire n'excédant pas 100 g
biffer:		7616.1090	- -	autres

			-	autres
	7616.9100		- -	toiles métalliques, grillages et treillis, en fils d'aluminium
nouv. num.	7616.9900		- -	autres
biffer:		7616.9911	- - -	pièces coulées ou matricées, brutes
biffer:		7616.9919	- - -	autres
	...			
nouv. num.	7806.0000			Autres ouvrages en plomb
biffer:		7806.0030	-	non perfectionnés en surface
biffer:		7806.0040	-	perfectionnés en surface
	...			
nouv. num.	7907.0000			Autres ouvrages en zinc
biffer:		7907.0030	-	non perfectionnés en surface
biffer:		7907.0040	-	perfectionnés en surface
	...			
nouv. num.	8003.0000			Barres, profilés et fils, en étain
biffer:		8003.0010	-	soudure d'étain
biffer:		8003.0090	-	autres
nouv. num.	8007.0000			Autres ouvrages en étain
biffer:		8007.0030	-	non perfectionnés en surface
biffer:		8007.0040	-	perfectionnés en surface
	...			
nouv. num.	8106.0000			Bismuth et ouvrages en bismuth, y compris les déchets et débris
biffer:		8106.0010	-	bismuth sous forme brute; déchets et débris; poudres
biffer:		8106.0090	-	autres

	...			
nouv. num.	8111.0000			Manganèse et ouvrages en manganèse, y compris les déchets et débris
biffer:		8111.0010	-	manganèse sous forme brute; déchets et débris; poudres
biffer:		8111.0090	-	autres
	...			
nouv. num.	8113.0000			Cermets et ouvrages en cermets, y compris les déchets et débris
biffer:		8113.0010	-	déchets et débris
biffer:		8113.0090	-	autres
	...			
	8202			Scies à main; lames de scies de toutes sortes (y compris les fraises-scies et les lames non dentées pour le sciage)
nouv. num.	8202.1000		-	scies à main
biffer:		8202.1010	- -	pour le travail des métaux
biffer:		8202.1090	- -	autres
	8202.2000		-	lames de scies à ruban
			-	lames de scies circulaires (y compris les fraises-scies)
nouv. num.	8202.3100		- -	avec partie travaillante en acier
biffer:			- - -	pour le travail des métaux
biffer:		8202.3111	- - - -	d'un poids unitaire excédant 2 kg
biffer:		8202.3112	- - - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 2 kg
biffer:		8202.3190	- - -	autres
nouv. num.	8202.3900		- -	autres, y compris les parties
biffer:			- - -	pour le travail des métaux
biffer:		8202.3911	- - - -	d'un poids unitaire excédant 2 kg

biffer:		8202.3912	- - - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 2 kg
biffer:		8202.3990	- - -	autres
	8202.4000		-	chaînes de scies, dites coupantes
			-	autres lames de scies
	8202.9100		- -	lames de scies droites, pour le travail des métaux
	8202.9900		- -	autres
	...			
	8204			Clés de serrage à main (y compris les clés dynamométriques); douilles de serrage interchangeables, même avec manches
			-	clés de serrage à main
nouv. num.	8204.1100		- -	à ouverture fixe
biffer:		8204.1110	- - -	d'un poids unitaire excédant 2 kg
biffer:		8204.1120	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 2 kg
nouv. num.	8204.1200		- -	à ouverture variable
biffer:		8204.1210	- - -	d'un poids unitaire excédant 2 kg
biffer:		8204.1220	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 2 kg
	8204.2000		-	douilles de serrage interchangeables, même avec manches
	8205			Outils et outillage à main (y compris les diamants de vitriers) non dénommés ni compris ailleurs; lampes à souder et similaires; étaux, serre-joints et similaires, autres que ceux constituant des accessoires ou des parties de machines-outils ou de machines à découper par jet d'eau; enclumes; forges portatives; meules avec bâtis, à main ou à pédale
	8205.1000		-	outils de perçage, de filetage ou de taraudage
	8205.2000		-	marteaux et masses
	8205.3000		-	rabots, ciseaux, gouges et outils tranchants similaires pour le travail du bois
	8205.4000		-	tournevis

			-	autres outils et outillage à main (y compris les diamants de vitriers)
	8205.5100		--	d'économie domestique
nouv. num.	8205.5900		--	autres
biffer:		8205.5910	---	outils d'horlogers
biffer:		8205.5990	---	autres
	8205.6000		-	lampes à souder et similaires
	8205.7000		-	étaux, serre-joints et similaires
	8205.9000		-	autres, y compris les assortiments d'articles d'au moins deux des sous-positions de la présente position
	...			
	8207			Outils interchangeables pour outillage à main, mécanique ou non, ou pour machines-outils (à emboutir, à estamper, à poinçonner, à tarauder, à fileter, à percer, à aléser, à brocher, à fraiser, à tourner, à visser, par exemple), y compris les filières pour l'étrépage ou le filage (extrusion) des métaux, ainsi que les outils de forage ou de sondage
			-	outils de forage ou de sondage
	8207.1300		--	avec partie travaillante en cermets
	8207.1900		--	autres, y compris les parties
nouv. num.	8207.2000		-	filières pour l'étrépage ou le filage (extrusion) des métaux
biffer:		8207.2010	--	d'un poids unitaire excédant 0,5 kg
biffer:		8207.2020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 0,5 kg
nouv. num.	8207.3000		-	outils à emboutir, à estamper ou à poinçonner
biffer:		8207.3010	--	d'un poids unitaire excédant 0,5 kg
biffer:		8207.3020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 0,5 kg
nouv. num.	8207.4000		-	outils à tarauder ou à fileter
biffer:		8207.4010	--	d'un poids unitaire excédant 0,5 kg

biffer:		8207.4020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 0,5 kg
nouv. num.	8207.5000		-	outils à percer
biffer:		8207.5010	- -	d'un poids unitaire excédant 0,5 kg
biffer:		8207.5020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 0,5 kg
nouv. num.	8207.6000		-	outils à aléser ou à brocher
biffer:		8207.6010	- -	d'un poids unitaire excédant 0,5 kg
biffer:		8207.6020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 0,5 kg
nouv. num.	8207.7000		-	outils à fraiser
biffer:		8207.7010	- -	d'un poids unitaire excédant 0,5 kg
biffer:		8207.7020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 0,5 kg
nouv. num.	8207.8000		-	outils à tourner
biffer:		8207.8010	- -	d'un poids unitaire excédant 0,5 kg
biffer:		8207.8020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 0,5 kg
nouv. num.	8207.9000		-	autres outils interchangeables
biffer:		8207.9010	- -	d'un poids unitaire excédant 0,5 kg
biffer:		8207.9020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 0,5 kg
	...			
	8211			Couteaux (autres que ceux du n° 8208) à lame tranchante ou dentelée, y compris les serpettes fermantes, et leurs lames
nouv. num.	8211.1000		-	assortiments
biffer:		8211.1010	- -	contenant au moins un couteau fermant ou un couteau de poche
biffer:		8211.1090	- -	autres
			-	autres
	8211.9100		- -	couteaux de table à lame fixe

	8211.9200		--	autres couteaux à lame fixe
	8211.9300		--	couteaux autres qu'à lame fixe, y compris les serpettes fermantes
	8211.9400		--	lames
nouv. num.	8211.9500		--	manches en métaux communs
biffer:		8211.9510	---	pour couteaux à lame fixe
biffer:		8211.9520	---	pour couteaux autres qu'à lame fixe
	...			
	8302			Garnitures, ferrures et articles similaires en métaux communs pour meubles, portes, escaliers, fenêtres, persiennes, carrosseries, articles de sellerie, malles, coffres, coffrets ou autres ouvrages de l'espèce; patères, porte-chapeaux, supports et articles similaires, en métaux communs; roulettes avec monture en métaux communs; ferme-portes automatiques en métaux communs
nouv. num.	8302.1000		-	charnières de tous genres (y compris les paumelles et pentures)
biffer:		8302.1010	--	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		8302.1090	--	en autres métaux communs
nouv. num.	8302.2000		-	roulettes
biffer:		8302.2010	--	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		8302.2090	--	en autres métaux communs
nouv. num.	8302.3000		-	autres garnitures, ferrures et articles similaires pour véhicules automobiles
biffer:		8302.3010	--	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		8302.3090	--	en autres métaux communs
			-	autres garnitures, ferrures et articles similaires
nouv. num.	8302.4100		--	pour bâtiments
biffer:		8302.4110	---	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		8302.4190	---	en autres métaux communs

nouv. num.	8302.4200		- -	autres, pour meubles
biffer:		8302.4210	- - -	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		8302.4290	- - -	en autres métaux communs
nouv. num.	8302.4900		- -	autres
biffer:		8302.4910	- - -	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		8302.4990	- - -	en autres métaux communs
nouv. num.	8302.5000		-	patères, porte-chapeaux, supports et articles similaires
biffer:		8302.5010	- -	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		8302.5090	- -	en autres métaux communs
nouv. num.	8302.6000		-	ferme-portes automatiques
biffer:		8302.6010	- -	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		8302.6090	- -	en autres métaux communs
	...			
nouv. num.	8304.0000			Classeurs, fichiers, boîtes de classement, porte-copies, plumiers, porte-cachets et matériel et fournitures similaires de bureau, en métaux communs, à l'exclusion des meubles de bureau du numéro 9403
biffer:		8304.0010	-	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		8304.0090	-	en autres métaux communs
	...			
	8309			Bouchons (y compris les bouchons-couronnes, les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs), couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires pour l'emballage, en métaux communs
nouv. num.	8309.1000		-	bouchons-couronnes
biffer:		8309.1010	- -	en aluminium
biffer:		8309.1090	- -	en autres métaux communs

nouv. num.	8309.9000		-	autres
biffer:		8309.9010	--	en aluminium
biffer:		8309.9090	--	en autres métaux communs
nouv. num.	8310.0000			Plaques indicatrices, plaques-enseignes, plaques-adresses et plaques similaires, chiffres, lettres et enseignes diverses, en métaux communs, à l'exclusion de ceux du numéro 9405
biffer:		8310.0010	-	en aluminium
biffer:		8310.0090	-	en autres métaux communs
	...			
	8402			Chaudières à vapeur (générateurs de vapeur), autres que les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression; chaudières dites «à eau surchauffée»
			-	chaudières à vapeur
	8402.1100		--	chaudières aquatubulaires d'une production horaire de vapeur excédant 45 tonnes
	8402.1200		--	chaudières aquatubulaires d'une production horaire de vapeur n'excédant pas 45 tonnes
nouv. num.	8402.1900		--	autres chaudières à vapeur, y compris les chaudières mixtes
biffer:		8402.1910	---	d'un poids unitaire excédant 500 kg
biffer:		8402.1920	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
nouv. num.	8402.2000		-	chaudières dites «à eau surchauffée»
biffer:		8402.2010	--	d'un poids unitaire excédant 500 kg
biffer:		8402.2020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
nouv. num.	8402.9000		-	parties
biffer:		8402.9010	--	en fer
biffer:		8402.9090	--	autres (y compris l'acier inoxydable)
	8403			Chaudières pour le chauffage central autres que celles du n° 8402

nouv. num.	8403.1000		-	chaudières
biffer:			--	en fonte grise, d'un poids unitaire
biffer:		8403.1011	---	excédant 500 kg
biffer:		8403.1012	---	n'excédant pas 500 kg
biffer:			--	autres, d'un poids unitaire
biffer:		8403.1091	---	excédant 500 kg
biffer:		8403.1092	---	n'excédant pas 500 kg
nouv. num.	8403.9000		-	parties
biffer:		8403.9010	--	en fonte grise
biffer:		8403.9090	--	autres
	8404			Appareils auxiliaires pour chaudières des numéros 8402 ou 8403 (économiseurs, surchauffeurs, appareils de ramonage ou de récupération des gaz, par exemple); condenseurs pour machines à vapeur
	8404.1000		-	appareils auxiliaires pour chaudières des n°s 8402 ou 8403
	8404.2000		-	condenseurs pour machines à vapeur
nouv. num.	8404.9000		-	parties
biffer:		8404.9010	--	en fer
biffer:		8404.9090	--	autres (y compris l'acier inoxydable)
	...			
	8406			Turbines à vapeur
nouv. num.	8406.1000		-	turbines pour la propulsion de bateaux
biffer:		8406.1010	--	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8406.1020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
			-	autres turbines
	8406.8100		--	d'une puissance excédant 40 MW

nouv. num.	8406.8200		--	d'une puissance n'excédant pas 40 MW
biffer:		8406.8210	---	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8406.8220	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8406.9000		-	parties
biffer:		8406.9010	--	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8406.9020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
	8407			Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion)
	8407.1000		-	moteurs pour l'aviation
			-	moteurs pour la propulsion de bateaux
	8407.2100		--	du type hors-bord
nouv. num.	8407.2900		--	autres
biffer:		8407.2910	---	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8407.2920	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
			-	moteurs à piston alternatif des types utilisés pour la propulsion des véhicules du Chapitre 87
	8407.3100		--	d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm ³
	8407.3200		--	d'une cylindrée excédant 50 cm ³ mais n'excédant pas 250 cm ³
nouv. num.	8407.3300		--	d'une cylindrée excédant 250 cm ³ mais n'excédant pas 1000 cm ³
biffer:		8407.3310	---	pour automobiles
biffer:		8407.3320	---	pour motocycles
biffer:		8407.3390	---	autres
nouv. num.	8407.3400		--	d'une cylindrée excédant 1000 cm ³
biffer:		8407.3410	---	pour automobiles
biffer:		8407.3420	---	pour tracteurs

biffer:		8407.3490	- - -	autres
nouv. num.	8407.9000		-	autres moteurs
biffer:		8407.9010	- -	pour véhicules ferroviaires
biffer:			- -	autres, d'un poids unitaire
biffer:		8407.9091	- - -	excédant 2500 kg
biffer:		8407.9092	- - -	excédant 100 kg mais n'excédant pas 2500 kg
biffer:		8407.9093	- - -	n'excédant pas 100 kg
	8408			Moteurs à piston, à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel)
nouv. num.	8408.1000		-	moteurs pour la propulsion de bateaux
biffer:		8408.1010	- -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8408.1020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8408.2000		-	moteurs des types utilisés pour la propulsion de véhicules du Chapitre 87
biffer:		8408.2010	- -	pour automobiles
biffer:		8408.2020	- -	pour tracteurs
biffer:		8408.2090	- -	autres
nouv. num.	8408.9000		-	autres moteurs
biffer:		8408.9010	- -	pour l'aviation
biffer:		8408.9020	- -	pour véhicules ferroviaires
biffer:			- -	autres, d'un poids unitaire
biffer:		8408.9091	- - -	excédant 2500 kg
biffer:		8408.9092	- - -	excédant 100 kg mais n'excédant pas 2500 kg
biffer:		8408.9093	- - -	n'excédant pas 100 kg
	8409			Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs des n°s 8407 ou 8408

	8409.1000		-	de moteurs pour l'aviation
			-	autres
nouv. num.	8409.9100		--	reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles
biffer:			---	blocs-cylindres, culasses, pistons et segments, pour moteurs de
biffer:		8409.9111	----	tracteurs
biffer:		8409.9112	----	automobiles
biffer:		8409.9113	----	motocycles
biffer:		8409.9114	----	véhicules ferroviaires ou pour bateaux
biffer:		8409.9190	---	autres
nouv. num.	8409.9900		--	autres
biffer:			---	blocs-cylindres, culasses, pistons et segments, pour moteurs de
biffer:		8409.9911	----	tracteurs
biffer:		8409.9912	----	automobiles
biffer:		8409.9913	----	véhicules ferroviaires ou pour bateaux
biffer:		8409.9990	---	autres
	8410			Turbines hydrauliques, roues hydrauliques et leurs régulateurs
			-	turbines et roues hydrauliques
	8410.1100		--	d'une puissance n'excédant pas 1000 kW
	8410.1200		--	d'une puissance excédant 1000 kW mais n'excédant pas 10000 kW
	8410.1300		--	d'une puissance excédant 10000 kW
nouv. num.	8410.9000		-	parties, y compris les régulateurs
biffer:		8410.9010	--	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8410.9020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg

	8411			Turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz
			-	turboréacteurs
	8411.1100		--	d'une poussée n'excédant pas 25 kN
	8411.1200		--	d'une poussée excédant 25 kN
			-	turbopropulseurs
	8411.2100		--	d'une puissance n'excédant pas 1100 kW
	8411.2200		--	d'une puissance excédant 1100 kW
			-	autres turbines à gaz
nouv. num.	8411.8100		--	d'une puissance n'excédant pas 5000 kW
biffer:		8411.8110	---	pour automobiles
biffer:			---	autres, d'un poids unitaire
biffer:		8411.8191	----	excédant 5000 kg
biffer:		8411.8192	----	n'excédant pas 5000 kg
	8411.8200		--	d'une puissance excédant 5000 kW
			-	parties
	8411.9100		--	de turboréacteurs ou de turbopropulseurs
	8411.9900		--	autres
	8412			Autres moteurs et machines motrices
	8412.1000		-	propulseurs à réaction autres que les turboréacteurs
			-	moteurs hydrauliques
	8412.2100		--	à mouvement rectiligne (cylindres)
	8412.2900		--	autres
			-	moteurs pneumatiques
	8412.3100		--	à mouvement rectiligne (cylindres)

	8412.3900		- -	autres
	8412.8000		-	autres
nouv. num.	8412.9000		-	parties
biffer:		8412.9010	- -	de propulseurs à réaction autres que les turboréacteurs
biffer:		8412.9020	- -	de moteurs hydrauliques et de moteurs pneumatiques à mouvement rectiligne (cylindres)
biffer:		8412.9090	- -	autres
	8413			Pompes pour liquides, même comportant un dispositif mesureur; élévateurs à liquides
			-	pompes comportant un dispositif mesureur ou conçues pour comporter un tel dispositif
	8413.1100		- -	pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages
	8413.1900		- -	autres
	8413.2000		-	pompes actionnées à la main, autres que celles des nos 8413.11 ou 8413.19
	8413.3000		-	pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
	8413.4000		-	pompes à béton
nouv. num.	8413.5000		-	autres pompes volumétriques alternatives
biffer:		8413.5010	- -	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8413.5020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8413.6000		-	autres pompes volumétriques rotatives
biffer:		8413.6010	- -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg
biffer:		8413.6020	- -	d'un poids unitaire excédant 100 kg mais n'excédant pas 1000 kg
biffer:		8413.6030	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8413.7000		-	autres pompes centrifuges

biffer:		8413.7010	--	d'un poids unitaire excédant 1000 kg
biffer:		8413.7020	--	d'un poids unitaire excédant 100 kg mais n'excédant pas 1000 kg
biffer:		8413.7030	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
			-	autres pompes; élévateurs à liquides
nouv. num.	8413.8100		--	pompes
biffer:		8413.8110	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg
biffer:		8413.8120	---	d'un poids unitaire excédant 100 kg mais n'excédant pas 1000 kg
biffer:		8413.8130	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8413.8200		--	Élévateurs à liquides
biffer:		8413.8210	---	d'un poids unitaire excédant 500 kg
biffer:		8413.8220	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
			-	parties
nouv. num.	8413.9100		--	de pompes
biffer:		8413.9110	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg
biffer:		8413.9120	---	d'un poids unitaire excédant 100 kg mais n'excédant pas 1000 kg
biffer:		8413.9130	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8413.9200		--	d'élévateurs à liquides
biffer:		8413.9210	---	d'un poids unitaire excédant 500 kg
biffer:		8413.9220	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
	8414			Pompes à air ou à vide, compresseurs d'air ou d'autres gaz et ventilateurs; hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, même filtrantes
nouv. num.	8414.1000		-	pompes à vide
biffer:		8414.1010	--	des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de semi-conducteurs ou de dispositifs d'affichage à écran plat

biffer:		8414.1090	- -	autres
	8414.2000		-	pompes à air, à main ou à pied
nouv. num.	8414.3000		-	compresseurs des types utilisés dans les équipements frigorifiques
biffer:		8414.3010	- -	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8414.3020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
	8414.4000		-	compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables
			-	ventilateurs
	8414.5100		- -	ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé d'une puissance n'excédant pas 125 W
nouv. num.	8414.5900		- -	autres
biffer:		8414.5930	- - -	des types utilisés exclusivement ou principalement pour le refroidissement de microprocesseurs, d'appareils de télécommunication, de machines automatiques de traitement de l'information ou d'unités de machines automatiques de traitement de l'information
biffer:			- - -	autres
biffer:		8414.5991	- - - -	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8414.5992	- - - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
	8414.6000		-	hottes dont le plus grand côté horizontal n'excède pas 120 cm
nouv. num.	8414.8000		-	autres
biffer:		8414.8010	- -	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8414.8020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8414.9000		-	parties
biffer:		8414.9010	- -	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8414.9020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg

	8415			Machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité, y compris ceux dans lesquels le degré hygrométrique n'est pas réglable séparément
	8415.1000		-	des types conçus pour être fixés sur une fenêtre, un mur, un plafond ou sur le sol, formant un seul corps ou du type «split-system» (systèmes à éléments séparés)
	8415.2000		-	du type de ceux utilisés pour le confort des personnes dans les véhicules automobiles
			-	autres
nouv. num.	8415.8100		--	avec dispositif de réfrigération et soupape d'inversion du cycle thermique (pompes à chaleur réversibles)
biffer:		8415.8110	---	d'un poids unitaire excédant 500 kg
biffer:		8415.8120	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
nouv. num.	8415.8200		--	autres, avec dispositif de réfrigération
biffer:		8415.8210	---	d'un poids unitaire excédant 500 kg
biffer:		8415.8220	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
nouv. num.	8415.8300		--	sans dispositif de réfrigération
biffer:		8415.8310	---	d'un poids unitaire excédant 500 kg
biffer:		8415.8320	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
	8415.9000		-	parties
	8416			Brûleurs pour l'alimentation des foyers, à combustibles liquides, à combustibles solides pulvérisés ou à gaz; foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, leurs grilles mécaniques, leurs dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires
nouv. num.	8416.1000		-	brûleurs à combustibles liquides
biffer:		8416.1010	--	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8416.1020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8416.2000		-	autres brûleurs, y compris les brûleurs mixtes

biffer:		8416.2010	--	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8416.2020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8416.3000		-	foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, leurs grilles mécaniques, leurs dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires
biffer:		8416.3010	--	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8416.3020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8416.9000		-	parties
biffer:		8416.9010	--	de brûleurs à combustibles liquides
biffer:		8416.9020	--	d'autres brûleurs
biffer:		8416.9090	--	autres
	8417			Fours industriels ou de laboratoires, y compris les incinérateurs, non électriques
nouv. num.	8417.1000		-	fours pour le grillage, la fusion ou autres traitements thermiques des minerais ou des métaux
biffer:		8417.1010	--	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8417.1020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8417.2000		-	fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie
biffer:		8417.2010	--	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8417.2020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8417.8000		-	autres
biffer:		8417.8010	--	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8417.8020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8417.9000		-	parties
biffer:		8417.9010	--	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8417.9020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg

	8418			Réfrigérateurs, congélateurs-conservateurs et autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, à équipement électrique ou autre; pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du numéro 8415
	8418.1000		-	combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes extérieures séparées
			-	réfrigérateurs du type ménager
	8418.2100		--	à compression
	8418.2900		--	autres
	8418.3000		-	meubles congélateurs-conservateurs du type coffre, d'une capacité n'excédant pas 800 l
	8418.4000		-	meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, d'une capacité n'excédant pas 900 l
	8418.5000		-	autres meubles (coffres, armoires, vitrines, comptoirs et similaires) pour la conservation et l'exposition de produits, incorporant un équipement pour la production du froid
			-	autres matériel, machines et appareils pour la production du froid; pompes à chaleur
nouv. num.	8418.6100		--	pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415
biffer:		8418.6110	---	d'un poids unitaire excédant 2500 kg
biffer:		8418.6120	---	d'un poids unitaire excédant 500 kg mais n'excédant pas 2500 kg
biffer:		8418.6130	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
nouv. num.	8418.6900		--	autres
biffer:		8418.6910	---	d'un poids unitaire excédant 2500 kg
biffer:		8418.6920	---	d'un poids unitaire excédant 500 kg mais n'excédant pas 2500 kg
biffer:		8418.6930	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
			-	parties

	8418.9100		--	meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid
nouv. num.	8418.9900		--	autres
biffer:		8418.9910	---	d'un poids unitaire excédant 500 kg
biffer:			---	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
biffer:		8418.9921	----	pour coffres, armoires, vitrines, comptoirs et meubles similaires du n° 8418.9100
biffer:		8418.9929	----	autres
	8419			Appareils, dispositifs ou équipements de laboratoire, même chauffés électriquement (à l'exclusion des fours et autres appareils du n° 8514), pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température telles que le chauffage, la cuisson, la torréfaction, la distillation, la rectification, la stérilisation, la pasteurisation, l'étuvage, le séchage, l'évaporation, la vaporisation, la condensation ou le refroidissement, autres que les appareils domestiques; chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation
			-	chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation
nouv. num.	8419.1100		--	à chauffage instantané, à gaz
biffer:		8419.1110	---	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		8419.1120	---	en aluminium
biffer:		8419.1190	---	autres
nouv. num.	8419.1900		--	autres
biffer:		8419.1910	---	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		8419.1920	---	en aluminium
biffer:		8419.1990	---	autres
	8419.2000		-	stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoires
			-	séchoirs
	8419.3100		--	pour produits agricoles
	8419.3200		--	pour le bois, les pâtes à papier, papiers ou cartons

	8419.3900		- -	autres
nouv. num.	8419.4000		-	appareils de distillation ou de rectification
biffer:		8419.4010	- -	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:			- -	en aluminium, d'un poids unitaire
biffer:		8419.4021	- - -	excédant 200 kg
biffer:		8419.4022	- - -	n'excédant pas 200 kg
biffer:			- -	autres, d'un poids unitaire
biffer:		8419.4091	- - -	excédant 1500 kg
biffer:		8419.4092	- - -	n'excédant pas 1500 kg
nouv. num.	8419.5000		-	échangeurs de chaleur
biffer:		8419.5010	- -	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:			- -	en aluminium, d'un poids unitaire
biffer:		8419.5021	- - -	excédant 200 kg
biffer:		8419.5022	- - -	n'excédant pas 200 kg
biffer:		8419.5030	- -	en fluoropolymères, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 3 cm
biffer:			- -	autres, d'un poids unitaire
biffer:		8419.5093	- - -	excédant 1500 kg
biffer:		8419.5094	- - -	n'excédant pas 1500 kg
nouv. num.	8419.6000		-	appareils et dispositifs pour la liquéfaction de l'air ou d'autres gaz
biffer:		8419.6010	- -	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		8419.6020	- -	en aluminium
biffer:			- -	autres, d'un poids unitaire
biffer:		8419.6091	- - -	excédant 1500 kg

biffer:		8419.6092	- - -	n'excédant pas 1500 kg
			-	autres appareils et dispositifs
	8419.8100		- -	pour la préparation de boissons chaudes ou la cuisson ou le chauffage des aliments
nouv. num.	8419.8900		- -	autres
biffer:		8419.8940	- - -	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:			- - -	en aluminium, d'un poids unitaire
biffer:		8419.8951	- - - -	excédant 200 kg
biffer:		8419.8952	- - - -	n'excédant pas 200 kg
biffer:			- - -	autres, d'un poids unitaire
biffer:		8419.8991	- - - -	excédant 1500 kg
biffer:		8419.8992	- - - -	n'excédant pas 1500 kg
nouv. num.	8419.9000		-	parties
biffer:		8419.9050	- -	de stérilisateurs du no 8419.2000
biffer:			- -	autres
biffer:		8419.9081	- - -	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		8419.9082	- - -	en aluminium
biffer:		8419.9089	- - -	autres
	8420			Calandres et laminoirs, autres que pour les métaux ou le verre, et cylindres pour ces machines
nouv. num.	8420.1000		-	calandres et laminoirs
biffer:		8420.1040	- -	laminoirs à rouleaux des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de substrats pour circuits imprimés ou de circuits imprimés
biffer:			- -	autres
biffer:		8420.1091	- - -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8420.1092	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg

biffer:		8420.1093	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
			-	parties
nouv. num.	8420.9100		- -	cylindres
biffer:		8420.9110	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg
biffer:		8420.9120	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8420.9900		- -	autres
biffer:		8420.9910	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg
biffer:		8420.9920	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
	8421			Centrifugeuses, y compris lesessoreuses centrifuges; appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz
			-	centrifugeuses, y compris lesessoreuses centrifuges
	8421.1100		- -	écrémeuses
nouv. num.	8421.1200		- -	essoreuses à linge
biffer:		8421.1210	- - -	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8421.1220	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8421.1900		- -	autres
biffer:		8421.1941	- - -	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8421.1942	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
			-	appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides
nouv. num.	8421.2100		- -	pour la filtration ou l'épuration des eaux
biffer:		8421.2110	- - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8421.2120	- - -	d'un poids unitaire excédant 100 kg mais n'excédant pas 5000 kg
biffer:		8421.2130	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8421.2200		- -	pour la filtration ou l'épuration des boissons autres que l'eau

biffer:		8421.2210	- - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8421.2220	- - -	d'un poids unitaire excédant 100 kg mais n'excédant pas 5000 kg
biffer:		8421.2230	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
	8421.2300		- -	pour la filtration des huiles minérales dans les moteurs à allumage par étincelles ou par compression
nouv. num.	8421.2900		- -	autres
biffer:		8421.2940	- - -	en fluoropolymères, dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane du purificateur n'excède pas 140 micromètres (microns)
biffer:			- - -	autres
biffer:		8421.2991	- - - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8421.2992	- - - -	d'un poids unitaire excédant 100 kg mais n'excédant pas 5000 kg
biffer:		8421.2993	- - - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
			-	appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz
	8421.3100		- -	filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression
nouv. num.	8421.3900		- -	autres
biffer:		8421.3940	- - -	à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm
biffer:			- - -	autres
biffer:		8421.3991	- - - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8421.3992	- - - -	d'un poids unitaire excédant 100 kg mais n'excédant pas 5000 kg
biffer:		8421.3993	- - - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
			-	parties
nouv. num.	8421.9100		- -	de centrifugeuses, y compris d'essoreuses centrifuges
biffer:		8421.9141	- - -	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8421.9142	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg

nouv. num.	8421.9900		- -	autres
biffer:		8421.9930	- - -	de machines et appareils des n°s 8421.2940 et 8421.3940
biffer:			- - -	autres
biffer:		8421.9991	- - - -	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8421.9992	- - - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
	8422			Machines à laver la vaisselle; machines et appareils servant à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients; machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; autres machines et appareils à emballer les marchandises (y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable); machines et appareils à gazéifier les boissons
			-	machines à laver la vaisselle
	8422.1100		- -	de type ménager
	8422.1900		- -	autres
nouv. num.	8422.2000		-	machines et appareils servant à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients
biffer:		8422.2010	- -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8422.2020	- -	d'un poids unitaire excédant 500 kg mais n'excédant pas 5000 kg
biffer:		8422.2030	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
nouv. num.	8422.3000		-	machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; machines et appareils à gazéifier les boissons
biffer:		8422.3010	- -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8422.3020	- -	d'un poids unitaire excédant 500 kg mais n'excédant pas 5000 kg
biffer:		8422.3030	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg

nouv. num.	8422.4000		-	autres machines et appareils à emballer les marchandises (y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable)
biffer:		8422.4010	--	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8422.4020	--	d'un poids unitaire excédant 500 kg mais n'excédant pas 5000 kg
biffer:		8422.4030	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
nouv. num.	8422.9000		-	parties
biffer:		8422.9010	--	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8422.9020	--	d'un poids unitaire excédant 100 kg mais n'excédant pas 5000 kg
biffer:		8422.9030	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
	8423			Appareils et instruments de pesage, y compris les balances et balances à vérifier les pièces usinées, mais à l'exclusion des balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins; poids pour toutes balances
	8423.1000		-	pèse-personnes, y compris les pèse-bébés; balances de ménage
nouv. num.	8423.2000		-	balances à pesage continu sur transporteurs
biffer:		8423.2030	--	à pesage électronique
biffer:			--	autres
biffer:		8423.2091	---	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8423.2092	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8423.3000		-	balances à pesées constantes et balances et balances ensacheuses ou doseuses
biffer:		8423.3030	--	à pesage électronique
biffer:			--	autres
biffer:		8423.3091	---	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8423.3092	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
			-	autres appareils et instruments de pesage
nouv. num.	8423.8100		--	d'une portée n'excédant pas 30 kg

biffer:		8423.8110	- - -	à pesage électronique
biffer:		8423.8190	- - -	autres
nouv. num.	8423.8200		- -	d'une portée excédant 30 kg mais n'excédant pas 5000 kg
biffer:		8423.8230	- - -	à pesage électronique, à l'exclusion des appareils et instruments pour le pesage de véhicules automobiles
biffer:			- - -	autres
biffer:		8423.8291	- - - -	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8423.8292	- - - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8423.8900		- -	autres
biffer:		8423.8910	- - -	à pesage électronique
biffer:		8423.8990	- - -	autres
nouv. num.	8423.9000		-	poids pour toutes balances; parties d'appareils ou instruments de pesage
biffer:		8423.9020	- -	parties d'appareils ou d'instruments de pesage à pesage électronique, à l'exclusion des parties d'appareils et d'instruments pour le pesage de véhicules automobiles
biffer:		8423.9030	- -	poids pour toutes balances; autres parties pour pèse-personnes (y compris les pèse-bébés) et balances de ménage
biffer:			- -	autres
biffer:		8423.9093	- - -	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8423.9094	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
	8424			Appareils mécaniques (même à main) à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre; extincteurs, même chargés; pistolets aérogaphes et appareils similaires; machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires
	8424.1000		-	extincteurs, même chargés
	8424.2000		-	pistolets aérogaphes et appareils similaires
nouv. num.	8424.3000		-	machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires

biffer:		8424.3010	--	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8424.3020	--	d'un poids unitaire excédant 500 kg mais n'excédant pas 5000 kg
biffer:		8424.3030	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
			-	pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture
	8424.4100		--	pulvérisateurs portables
	8424.4900		--	autres
			-	autres appareils
	8424.8200		--	pour l'agriculture ou l'horticulture
nouv. num.	8424.8900		--	autres
biffer:		8424.8950	---	des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
biffer:			---	autres
biffer:		8424.8991	----	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8424.8992	----	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8424.9000		-	parties
biffer:		8424.9040	--	d'appareils pour l'agriculture ou l'horticulture
biffer:		8424.9050	--	d'appareils du n° 8424.8950
biffer:		8424.9090	--	autres
	...			
	8426			Bigues; grues et blondins; ponts roulants, portiques de déchargement ou de manutention, ponts-grues, chariots-cavaliers et chariots-grues
			-	ponts roulants, poutres roulantes, portiques, ponts-grues et chariots-cavaliers
nouv. num.	8426.1100		--	ponts roulants et poutres roulantes, sur supports fixes
biffer:		8426.1110	---	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8426.1120	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg

nouv. num.	8426.1200		- -	portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers
biffer:		8426.1210	- - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8426.1220	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8426.1900		- -	autres
biffer:		8426.1910	- - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8426.1920	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8426.2000		-	grues à tour
biffer:		8426.2010	- -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8426.2020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8426.3000		-	grues sur portiques
biffer:		8426.3010	- -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8426.3020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
			-	autres machines et appareils, autopropulsés
nouv. num.	8426.4100		- -	sur pneumatiques
biffer:		8426.4110	- - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8426.4120	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8426.4900		- -	autres
biffer:		8426.4910	- - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8426.4920	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
			-	autres machines et appareils
nouv. num.	8426.9100		- -	conçus pour être montés sur un véhicule routier
biffer:		8426.9110	- - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8426.9120	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8426.9900		- -	autres

biffer:		8426.9910	- - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8426.9920	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
	...			
	8428			Autres machines et appareils de levage, de chargement, de déchargement ou de manutention (ascenseurs, escaliers mécaniques, transporteurs, téléphériques, par exemple)
	8428.1000		-	ascenseurs et monte-charge
nouv. num.	8428.2000		-	appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques
biffer:		8428.2010	- -	d'un poids unitaire excédant 500 kg
biffer:		8428.2020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
			-	autres appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises
	8428.3100		- -	spécialement conçus pour mines au fond ou pour autres travaux souterrains
nouv. num.	8428.3200		- -	autres, à benne
biffer:		8428.3210	- - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8428.3220	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8428.3300		- -	autres, à bande ou à courroie
biffer:		8428.3310	- - -	d'un poids unitaire excédant 500 kg
biffer:		8428.3320	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
nouv. num.	8428.3900		- -	autres
biffer:		8428.3910	- - -	d'un poids unitaire excédant 500 kg
biffer:		8428.3920	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
	8428.4000		-	escaliers mécaniques et trottoirs roulants
	8428.6000		-	téléphériques (y compris les télésièges et remonte-pentes); mécanismes de traction pour funiculaires

	8428.9000		-	autres machines et appareils
	8429			Bouteurs (bulldozers), bouteurs biais (angledozers), niveleuses, décapeuses (scrapers), pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, compacteuses et rouleaux compresseurs, autopropulsés
			-	bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers)
	8429.1100		- -	à chenilles
	8429.1900		- -	autres
	8429.2000		-	niveleuses
	8429.3000		-	décapeuses
nouv. num.	8429.4000		-	compacteuses et rouleaux compresseurs
biffer:		8429.4010	- -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg
biffer:		8429.4020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
			-	pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses
nouv. num.	8429.5100		- -	chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal
biffer:		8429.5110	- - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8429.5120	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8429.5200		- -	engins dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°
biffer:		8429.5210	- - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8429.5220	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8429.5900		- -	autres
biffer:		8429.5910	- - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8429.5920	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
	...			
	8431			Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n°s 8425 à 8430

nouv. num.	8431.1000		-	de machines ou appareils du numéro 8425
biffer:		8431.1010	--	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8431.1020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8431.2000		-	de machines ou appareils du numéro 8427
biffer:		8431.2010	--	autopropulsés
biffer:		8431.2090	--	autres
			-	de machines ou appareils du numéro 8428
nouv. num.	8431.3100		--	d'ascenseurs, monte-charge ou escaliers mécaniques
biffer:		8431.3110	---	d'escaliers mécaniques
biffer:		8431.3190	---	autres
	8431.3900		--	autres
			-	de machines ou appareils des n°s 8426, 8429 ou 8430
	8431.4100		--	godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces
	8431.4200		--	lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biaux (angledozers)
	8431.4300		--	parties de machines de sondage ou de forage des numéros 8430.41 ou 8430.49
nouv. num.	8431.4900		--	autres
biffer:		8431.4910	---	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8431.4920	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
	...			
	8438			Machines et appareils, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre, pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, autres que les machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales fixes ou animales
nouv. num.	8438.1000		-	machines et appareils pour la boulangerie, la pâtisserie, la biscuiterie ou pour la fabrication des pâtes alimentaires

biffer:		8438.1010	- -	d'un poids unitaire excédant 500 kg
biffer:		8438.1020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
nouv. num.	8438.2000		-	machines et appareils pour la confiserie ou pour la fabrication du cacao ou du chocolat
biffer:		8438.2010	- -	d'un poids unitaire excédant 500 kg
biffer:		8438.2020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
	8438.3000		-	machines et appareils pour la sucrerie
	8438.4000		-	machines et appareils pour la brasserie
nouv. num.	8438.5000		-	machines et appareils pour le travail des viandes
biffer:		8438.5010	- -	d'un poids unitaire excédant 500 kg
biffer:		8438.5020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
nouv. num.	8438.6000		-	machines et appareils pour la préparation des fruits ou des légumes
biffer:		8438.6010	- -	d'un poids unitaire excédant 500 kg
biffer:		8438.6020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
nouv. num.	8438.8000		-	autres machines et appareils
biffer:		8438.8010	- -	d'un poids unitaire excédant 500 kg
biffer:		8438.8020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
	8438.9000		-	parties
	...			
	8441			Autres machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, y compris les coupeuses de tous types
	8441.1000		-	coupeuses
	8441.2000		-	machines pour la fabrication de sacs, sachets ou enveloppes
	8441.3000		-	machines pour la fabrication de boîtes, caisses, tubes, tambours ou contenants similaires, autrement que par moulage

	8441.4000		-	machines à mouler les articles en pâte à papier, papier ou carton
	8441.8000		-	autres machines et appareils
nouv. num.	8441.9000		-	parties
biffer:		8441.9010	--	de machines des numéros 8441.1000, 8441.2000 ou 8441.3000
biffer:		8441.9090	--	autres
	...			
	8456			Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons, par ultra-sons, par électro-érosion, par procédés électrochimiques, par faisceaux d'électrons, par faisceaux ioniques ou par jet de plasma; machines à découper par jet d'eau
			-	opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons
nouv. num.	8456.1100		--	opérant par laser
biffer:		8456.1140	---	des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information
biffer:			---	autres
biffer:		8456.1191	----	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8456.1192	----	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8456.1193	----	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8456.1200		--	opérant par autre faisceau de lumière ou de photons
biffer:		8456.1250	---	des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information
biffer:			---	autres
biffer:		8456.1291	----	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8456.1292	----	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg

biffer:		8456.1293	- - - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8456.2000		-	opérant par ultra-sons
biffer:		8456.2010	- -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8456.2020	- -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8456.2030	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8456.3000		-	opérant par électro-érosion
biffer:		8456.3010	- -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8456.3020	- -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8456.3030	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8456.4000		-	opérant par jet de plasma
biffer:		8456.4010	- -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8456.4020	- -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8456.4030	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8456.5000		-	machines à découper par jet d'eau
biffer:		8456.5010	- -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8456.5020	- -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8456.5030	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8456.9000		-	autres
biffer:		8456.9010	- -	opérant par procédés électrochimiques
biffer:			- -	autres, d'un poids unitaire
biffer:		8456.9024	- - -	excédant 10000 kg
biffer:		8456.9025	- - -	excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8456.9026	- - -	n'excédant pas 1000 kg

	8457			Centres d'usinage, machines à poste fixe et machines à stations multiples, pour le travail des métaux
nouv. num.	8457.1000		-	centres d'usinage
biffer:		8457.1010	--	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8457.1020	--	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8457.1030	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8457.2000		-	machines à poste fixe
biffer:		8457.2010	--	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8457.2020	--	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8457.2030	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8457.3000		-	machines à stations multiples
biffer:		8457.3010	--	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8457.3020	--	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8457.3030	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
	8458			Tours (y compris les centres de tournage) travaillant par enlèvement de métal
			-	tours horizontaux
nouv. num.	8458.1100		--	à commande numérique
biffer:		8458.1110	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8458.1120	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8458.1130	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8458.1900		--	autres
biffer:		8458.1910	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8458.1920	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8458.1930	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg

			-	autres tours
nouv. num.	8458.9100		--	à commande numérique
biffer:		8458.9110	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8458.9120	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8458.9130	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8458.9900		--	autres
biffer:		8458.9910	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8458.9920	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8458.9930	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
	8459			Machines (y compris les unités d'usinage à glissières) à percer, aléser, fraiser, fileter ou tarauder les métaux par enlèvement de matière, autres que les tours (y compris les centres de tournage) du n° 8458
nouv. num.	8459.1000		-	unités d'usinage à glissières
biffer:		8459.1010	--	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8459.1020	--	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8459.1030	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
			-	autres machines à percer
nouv. num.	8459.2100		--	à commande numérique
biffer:		8459.2110	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8459.2120	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8459.2130	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8459.2900		--	autres
biffer:		8459.2910	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8459.2920	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8459.2930	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg

			-	autres aléseuses-fraiseuses
nouv. num.	8459.3100		--	à commande numérique
biffer:		8459.3110	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8459.3120	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8459.3130	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8459.3900		--	autres
biffer:		8459.3910	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8459.3920	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8459.3930	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
			-	autres machines à aléser
nouv. num.	8459.4100		--	à commande numérique
biffer:		8459.4110	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8459.4120	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8459.4130	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8459.4900		--	autres
biffer:		8459.4910	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8459.4920	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8459.4930	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
			-	machines à fraiser, à console
nouv. num.	8459.5100		--	à commande numérique
biffer:		8459.5110	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8459.5120	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8459.5130	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8459.5900		--	autres

biffer:		8459.5910	- - -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8459.5920	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8459.5930	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
			-	autres machines à fraiser
nouv. num.	8459.6100		- -	à commande numérique
biffer:		8459.6110	- - -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8459.6120	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8459.6130	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8459.6900		- -	autres
biffer:		8459.6910	- - -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8459.6920	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8459.6930	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8459.7000		-	autres machines à fileter ou à tarauder
biffer:		8459.7010	- -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg
biffer:		8459.7020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
	8460			Machines à ébarber, affûter, meuler, rectifier, roder, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, travaillant des métaux ou des cermet à l'aide de meules, d'abrasifs ou de produits de polissage, autres que les machines à tailler ou à finir les engrenages du n° 8461
			-	machines à rectifier les surfaces planes
nouv. num.	8460.1200		- -	à commande numérique
biffer:		8460.1210	- - -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8460.1220	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8460.1230	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8460.1900		- -	autres

biffer:		8460.1910	- - -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8460.1920	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8460.1930	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
			-	autres machines à rectifier
nouv. num.	8460.2200		- -	machines à rectifier sans centre, à commande numérique
biffer:		8460.2210	- - -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8460.2220	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8460.2230	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8460.2300		- -	autres machines à rectifier les surfaces cylindriques, à commande numérique
biffer:		8460.2310	- - -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8460.2320	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8460.2330	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8460.2400		- -	autres, à commande numérique
biffer:		8460.2410	- - -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8460.2420	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8460.2430	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8460.2900		- -	autres
biffer:		8460.2910	- - -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8460.2920	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8460.2930	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
			-	machines à affûter
nouv. num.	8460.3100		- -	à commande numérique
biffer:		8460.3110	- - -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8460.3120	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg

biffer:		8460.3130	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8460.3900		- -	autres
biffer:		8460.3910	- - -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8460.3920	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8460.3930	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8460.4000		-	machines à glacer ou à roder
biffer:		8460.4010	- -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8460.4020	- -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8460.4030	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8460.9000		-	autres
biffer:		8460.9010	- -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8460.9020	- -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8460.9030	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
	8461			Machines à raboter, étaux-limeurs, machines à mortaiser, brocher, tailler les engrenages, finir les engrenages, scier, tronçonner et autres machines-outils travaillant par enlèvement de métal ou de cerrets, non dénommées ni comprises ailleurs
nouv. num.	8461.2000		-	étaux-limeurs et machines à mortaiser
biffer:		8461.2010	- -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8461.2020	- -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8461.2030	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8461.3000		-	machines à brocher
biffer:		8461.3010	- -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8461.3020	- -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8461.3030	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg

nouv. num.	8461.4000		-	machines à tailler ou à finir les engrenages
biffer:		8461.4010	--	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8461.4020	--	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8461.4030	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8461.5000		-	machines à scier ou à tronçonner
biffer:		8461.5010	--	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8461.5020	--	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8461.5030	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8461.9000		-	autres
biffer:		8461.9040	--	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8461.9050	--	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8461.9060	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
	8462			Machines (y compris les presses) à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets pour le travail des métaux; machines (y compris les presses) à rouler, cintrer, plier, dresser, planer, cisailer, poinçonner ou gruger les métaux; presses pour le travail des métaux ou des carbures métalliques, autres que celles visées ci-dessus
nouv. num.	8462.1000		-	machines (y compris les presses) à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets
biffer:		8462.1010	--	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8462.1020	--	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8462.1030	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
			-	machines (y compris les presses) à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer
nouv. num.	8462.2100		--	à commande numérique
biffer:		8462.2110	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8462.2120	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg

biffer:		8462.2130	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8462.2900		- -	autres
biffer:		8462.2910	- - -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8462.2920	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8462.2930	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
			-	machines (y compris les presses) à cisailler, autres que les machines combinées à poinçonner et à cisailler
nouv. num.	8462.3100		- -	à commande numérique
biffer:		8462.3110	- - -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8462.3120	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8462.3130	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8462.3900		- -	autres
biffer:		8462.3910	- - -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8462.3920	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8462.3930	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
			-	machines (y compris les presses) à poinçonner ou à gruger, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailler
nouv. num.	8462.4100		- -	à commande numérique
biffer:		8462.4110	- - -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8462.4120	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8462.4130	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8462.4900		- -	autres
biffer:		8462.4910	- - -	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8462.4920	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8462.4930	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg

			-	autres
nouv. num.	8462.9100		--	presses hydrauliques
biffer:		8462.9110	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8462.9120	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8462.9130	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8462.9900		--	autres
biffer:		8462.9910	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8462.9920	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8462.9930	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
	8463			Autres machines-outils pour le travail des métaux ou des cermets, travaillant sans enlèvement de matière
nouv. num.	8463.1000		-	bancs à étirer les barres, tubes, profilés, fils ou similaires
biffer:		8463.1010	--	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8463.1020	--	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8463.1030	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8463.2000		-	machines pour exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage
biffer:		8463.2010	--	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8463.2020	--	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8463.2030	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8463.3000		-	machines pour le travail des métaux sous forme de fil
biffer:		8463.3010	--	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8463.3020	--	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8463.3030	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8463.9000		-	autres

biffer:		8463.9010	--	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8463.9020	--	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8463.9030	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
	8464			Machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales similaires, ou pour le travail à froid du verre
nouv. num.	8464.1000		-	machines à scier
biffer:		8464.1010	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
biffer:		8464.1090	--	autres
nouv. num.	8464.2000		-	machines à meuler ou à polir
biffer:		8464.2051	--	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8464.2052	--	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8464.2053	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8464.9000		-	autres
biffer:		8464.9051	--	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8464.9052	--	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8464.9053	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
	8465			Machines-outils (y compris les machines à clouer, agraffer, coller ou autrement assembler) pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires
nouv. num.	8465.1000		-	machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations
biffer:		8465.1010	--	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8465.1020	--	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8465.1030	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8465.2000		-	centres d'usinage

biffer:		8465.2010	--	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8465.2020	--	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8465.2030	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
			-	autres
nouv. num.	8465.9100		--	machines à scier
biffer:		8465.9140	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8465.9150	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8465.9160	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8465.9200		--	machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer
biffer:		8465.9240	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8465.9250	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8465.9260	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8465.9300		--	machines à meuler, à poncer ou à polir
biffer:		8465.9340	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8465.9350	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8465.9360	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8465.9400		--	machines à cintrer ou à assembler
biffer:		8465.9440	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8465.9450	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8465.9460	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8465.9500		--	machines à percer ou à mortaiser
biffer:		8465.9540	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8465.9550	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8465.9560	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg

nouv. num.	8465.9600		--	machines à fendre, à trancher ou à dérouler
biffer:		8465.9640	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8465.9650	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8465.9660	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8465.9900		--	autres
biffer:		8465.9940	---	d'un poids unitaire excédant 10000 kg
biffer:		8465.9950	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 10000 kg
biffer:		8465.9960	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
	8466			Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines des n°s 8456 à 8465, y compris les porte-pièces et porte-outils, les filières à déclenchement automatique, les dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur ces machines; porte-outils pour outils ou outillage à main, de tous types
	8466.1000		-	porte-outils et filières à déclenchement automatique
	8466.2000		-	porte-pièces
	8466.3000		-	dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur les machines
			-	autres
nouv. num.	8466.9100		--	pour machines du numéro 8464
biffer:		8466.9151	---	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8466.9152	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8466.9200		--	pour machines du numéro 8465
biffer:		8466.9210	---	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8466.9220	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8466.9300		--	pour machines des n°s 8456 à 8461

biffer:		8466.9360	- - -	de machines des n°s 8456.1140 ou 8456.1250; de machines des n°s 8456.20 ou 8456.30, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information; de machines des n°s 8457.10, 8458.91, 8459.21, 8459.61 ou 8461.50, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information
biffer:			- - -	autres
biffer:		8466.9391	- - - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg
biffer:		8466.9392	- - - -	d'un poids unitaire excédant 100 kg mais n'excédant pas 1000 kg
biffer:		8466.9393	- - - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8466.9400		- -	pour machines des n°s 8462 ou 8463
biffer:		8466.9410	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg
biffer:		8466.9420	- - -	d'un poids unitaire excédant 100 kg mais n'excédant pas 1000 kg
biffer:		8466.9430	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
	...			
	8468			Machines et appareils pour le brasage ou le soudage, même pouvant couper, autres que ceux du n° 8515; machines et appareils aux gaz pour la trempe superficielle
	8468.1000		-	chalumeaux guidés à la main
	8468.2000		-	autres machines et appareils aux gaz
	8468.8000		-	autres machines et appareils
nouv. num.	8468.9000		-	parties
biffer:		8468.9010	- -	de chalumeaux guidés à la main
biffer:		8468.9090	- -	autres
	...			

	8472			Autres machines et appareils de bureau (duplicateurs hectographiques ou à stencils, machines à imprimer les adresses, distributeurs automatiques de billets de banque, machines à trier, à compter ou à encartoucher les pièces de monnaie, appareils à tailler les crayons, appareils à perforer ou àagrafer, par exemple)
	8472.1000		-	duplicateurs
	8472.3000		-	machines pour le triage, le pliage, la mise sous enveloppe ou sous bande du courrier, machines à ouvrir, fermer ou sceller la correspondance et machines à apposer ou à oblitérer les timbres
nouv. num.	8472.9000		-	autres
biffer:		8472.9030	- -	machines à écrire
biffer:		8472.9080	- -	autres
	...			
	8474			Machines et appareils à trier, cribler, séparer, laver, concasser, broyer, mélanger ou malaxer les terres, pierres, minerais ou autres matières minérales solides (y compris les poudres et les pâtes); machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, les pâtes céramiques, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou en pâte; machines à former les moules de fonderie en sable
	8474.1000		-	machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver
	8474.2000		-	machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser
			-	machines et appareils à mélanger ou à malaxer
	8474.3100		- -	bétonnières et appareils à gâcher le ciment
	8474.3200		- -	machines à mélanger les matières minérales au bitume
	8474.3900		- -	autres
	8474.8000		-	autres machines et appareils
nouv. num.	8474.9000		-	parties
biffer:		8474.9010	- -	d'un poids unitaire excédant 100 kg

biffer:		8474.9020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
	8475			Machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre; machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre
	8475.1000		-	machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre
			-	machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre
	8475.2100		- -	machines pour la fabrication des fibres optiques et de leurs ébauches
	8475.2900		- -	autres
nouv. num.	8475.9000		-	parties
biffer:		8475.9010	- -	de machines pour la fabrication des fibres optiques ou de leurs ébauches
biffer:		8475.9090	- -	autres
	8476			Machines automatiques de vente de produits (timbres-poste, cigarettes, denrées alimentaires, boissons, par exemple), y compris les machines pour changer la monnaie
			-	machines automatiques de vente de boissons
	8476.2100		- -	comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération
	8476.2900		- -	autres
			-	autres machines
	8476.8100		- -	comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération
nouv. num.	8476.8900		- -	autres
biffer:		8476.8910	- - -	machines pour changer la monnaie
biffer:		8476.8990	- - -	autres
nouv. num.	8476.9000		-	parties

biffer:		8476.9010	- -	de machines pour changer la monnaie
biffer:		8476.9090	- -	autres
	8477			Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre
nouv. num.	8477.1000		-	machines à mouler par injection
biffer:		8477.1041	- -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8477.1042	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8477.2000		-	extrudeuses
biffer:		8477.2010	- -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8477.2020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8477.3000		-	machines à mouler par soufflage
biffer:		8477.3010	- -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8477.3020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8477.4000		-	machines à mouler sous vide et autres machines à thermoformer
biffer:		8477.4010	- -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8477.4020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
			-	autres machines et appareils à mouler ou à former
nouv. num.	8477.5100		- -	à mouler ou à rechapier les pneumatiques ou à mouler ou à former les chambres à air
biffer:		8477.5110	- - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8477.5120	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8477.5900		- -	autres
biffer:		8477.5910	- - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8477.5920	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8477.8000		-	autres machines et appareils

biffer:		8477.8010	- -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8477.8020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8477.9000		-	parties
biffer:		8477.9010	- -	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8477.9020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
	...			
	8479			Machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre
nouv. num.	8479.1000		-	machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues
biffer:		8479.1010	- -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8479.1020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
	8479.2000		-	machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales fixes ou animales
	8479.3000		-	presses pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses et autres machines et appareils pour le traitement du bois ou du liège
nouv. num.	8479.4000		-	machines de corderie ou de câblerie
biffer:		8479.4010	- -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8479.4020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8479.5000		-	robots industriels, non dénommés ni compris ailleurs
biffer:		8479.5010	- -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8479.5020	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
	8479.6000		-	appareils à évaporation pour le rafraîchissement de l'air
			-	passerelles d'embarquement pour passagers
	8479.7100		- -	des types utilisés dans les aéroports

	8479.7900		- -	autres
			-	autres machines et appareils
nouv. num.	8479.8100		- -	pour le traitement des métaux, y compris les bobineuses pour enroulements électriques
biffer:		8479.8110	- - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8479.8120	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8479.8200		- -	à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser
biffer:		8479.8210	- - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8479.8220	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8479.8900		- -	autres
biffer:		8479.8950	- - -	machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
biffer:			- - -	autres
biffer:		8479.8991	- - - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8479.8992	- - - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8479.9000		-	parties
biffer:		8479.9050	- -	de machines du n° 8479.8950
biffer:			- -	autres
biffer:		8479.9091	- - -	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8479.9092	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
	...			
	8481			Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques

nouv. num.	8481.1000		-	détendeurs
biffer:		8481.1010	--	en fer, en acier non inoxydable ou en plomb
biffer:		8481.1090	--	autres
nouv. num.	8481.2000		-	valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques
biffer:		8481.2010	--	en fer, en acier non inoxydable ou en plomb
biffer:		8481.2090	--	autres
nouv. num.	8481.3000		-	clapets et soupapes de retenue
biffer:		8481.3010	--	en fer, en acier non inoxydable ou en plomb
biffer:		8481.3090	--	autres
nouv. num.	8481.4000		-	soupapes de trop-plein ou de sûreté
biffer:		8481.4010	--	en fer, en acier non inoxydable ou en plomb
biffer:		8481.4090	--	autres
nouv. num.	8481.8000		-	autres articles de robinetterie et organes similaires
biffer:		8481.8010	--	en fer, en acier non inoxydable ou en plomb
biffer:		8481.8090	--	autres
nouv. num.	8481.9000		-	parties
biffer:		8481.9010	--	en fer, en acier non inoxydable ou en plomb
biffer:		8481.9090	--	autres
	8482			Roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles
nouv. num.	8482.1000		-	roulements à billes
biffer:		8482.1010	--	d'un poids unitaire excédant 10 g
biffer:		8482.1020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 10 g
nouv. num.	8482.2000		-	roulements à rouleaux coniques, y compris les assemblages de cônes et rouleaux coniques

biffer:		8482.2010	--	d'un poids unitaire excédant 10 g
biffer:		8482.2020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 10 g
nouv. num.	8482.3000		-	roulements à rouleaux en forme de tonneau
biffer:		8482.3010	--	d'un poids unitaire excédant 10 g
biffer:		8482.3020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 10 g
nouv. num.	8482.4000		-	roulements à aiguilles
biffer:		8482.4010	--	d'un poids unitaire excédant 10 g
biffer:		8482.4020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 10 g
nouv. num.	8482.5000		-	roulements à rouleaux cylindriques
biffer:		8482.5010	--	d'un poids unitaire excédant 10 g
biffer:		8482.5020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 10 g
nouv. num.	8482.8000		-	autres, y compris les roulements combinés
biffer:		8482.8010	--	d'un poids unitaire excédant 10 g
biffer:		8482.8020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 10 g
			-	parties
nouv. num.	8482.9100		--	billes, galets, rouleaux et aiguilles
biffer:		8482.9110	---	d'un diamètre n'excédant pas 2 mm
biffer:		8482.9190	---	autres
	8482.9900		--	autres
	8483			Arbres de transmission (y compris les arbres à cames et les vilebrequins) et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse, y compris les convertisseurs de couple; volants et poulies, y compris les poulies à moufles; embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation

nouv. num.	8483.1000		-	arbres de transmission (y compris les arbres à cames et les vilebrequins) et manivelles
biffer:		8483.1010	--	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8483.1020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
	8483.2000		-	paliers à roulements incorporés
	8483.3000		-	paliers, autres qu'à roulements incorporés; coussinets
nouv. num.	8483.4000		-	engrenages et roues de friction, autres que les roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse, y compris les convertisseurs de couple
biffer:		8483.4010	--	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8483.4020	--	d'un poids unitaire excédant 100 kg mais n'excédant pas 5000 kg
biffer:		8483.4030	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8483.5000		-	volants et poulies, y compris les poulies à moufles
biffer:		8483.5010	--	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8483.5020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8483.6000		-	embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation
biffer:		8483.6010	--	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8483.6020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8483.9000		-	roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément; parties
biffer:		8483.9010	--	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8483.9020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
	...			

	8487			Parties de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent Chapitre, ne comportant pas de connexions électriques, de parties isolées électriquement, de bobinages, de contacts ni d'autres caractéristiques électriques
nouv. num.	8487.1000		-	hélices pour bateaux et leurs pales
biffer:			--	non finies, brutes ou dégrossies, en fer ou en acier
biffer:		8487.1011	---	d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8487.1012	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 50 kg
biffer:			--	autres
biffer:		8487.1091	---	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8487.1092	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8487.9000		-	autres
biffer:			--	non finies, brutes ou dégrossies
biffer:		8487.9011	---	en fonte non malléable, d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8487.9012	---	en fonte non malléable, d'un poids unitaire n'excédant pas 50 kg
biffer:		8487.9013	---	en fonte malléable, en fer ou en acier, d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8487.9014	---	en fonte malléable, en fer ou en acier, d'un poids unitaire n'excédant pas 50 kg
biffer:			--	autres
biffer:		8487.9091	---	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8487.9092	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
	...			
	8501			Moteurs et machines génératrices, électriques, à l'exclusion des groupes électrogènes
nouv. num.	8501.1000		-	moteurs d'une puissance n'excédant pas 37,5 W
biffer:		8501.1010	--	d'un poids unitaire excédant 1 kg

biffer:		8501.1020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1 kg
nouv. num.	8501.2000		-	moteurs universels d'une puissance excédant 37,5 W
biffer:		8501.2010	--	d'un poids unitaire excédant 5 kg
biffer:		8501.2020	--	d'un poids unitaire excédant 1 kg mais n'excédant pas 5 kg
biffer:		8501.2030	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1 kg
			-	autres moteurs à courant continu; machines génératrices à courant continu
nouv. num.	8501.3100		--	d'une puissance n'excédant pas 750 W
biffer:		8501.3110	---	d'un poids unitaire excédant 5 kg
biffer:		8501.3120	---	d'un poids unitaire excédant 1 kg mais n'excédant pas 5 kg
biffer:		8501.3130	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1 kg
	8501.3200		--	d'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 75 kW
	8501.3300		--	d'une puissance excédant 75 kW mais n'excédant pas 375 kW
nouv. num.	8501.3400		--	d'une puissance excédant 375 kW
biffer:		8501.3410	---	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8501.3420	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
nouv. num.	8501.4000		-	autres moteurs à courant alternatif, monophasés
biffer:		8501.4010	--	d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8501.4020	--	d'un poids unitaire excédant 5 kg mais n'excédant pas 50 kg
biffer:		8501.4030	--	d'un poids unitaire excédant 1 kg mais n'excédant pas 5 kg
biffer:		8501.4040	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1 kg
			-	autres moteurs à courant alternatif, polyphasés
nouv. num.	8501.5100		--	d'une puissance n'excédant pas 750 W
biffer:		8501.5110	---	d'un poids unitaire excédant 5 kg
biffer:		8501.5120	---	d'un poids unitaire excédant 1 kg mais n'excédant pas 5 kg

biffer:		8501.5130	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1 kg
	8501.5200		- -	d'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 75 kW
nouv. num.	8501.5300		- -	d'une puissance excédant 75 kW
biffer:		8501.5310	- - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8501.5320	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
			-	machines génératrices à courant alternatif (alternateurs)
nouv. num.	8501.6100		- -	d'une puissance n'excédant pas 75 kVA
biffer:		8501.6110	- - -	d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8501.6120	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 50 kg
	8501.6200		- -	d'une puissance excédant 75 kVA mais n'excédant pas 375 kVA
	8501.6300		- -	d'une puissance excédant 375 kVA mais n'excédant pas 750 kVA
nouv. num.	8501.6400		- -	d'une puissance excédant 750 kVA
biffer:		8501.6410	- - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8501.6420	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 5000 kg
	8502			Groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques
			-	groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel)
	8502.1100		- -	d'une puissance n'excédant pas 75 kVA
	8502.1200		- -	d'une puissance excédant 75 kVA mais n'excédant pas 375 kVA
	8502.1300		- -	d'une puissance excédant 375 kVA
	8502.2000		-	groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion)
			-	autres groupes électrogènes
	8502.3100		- -	à énergie éolienne
	8502.3900		- -	autres

nouv. num.	8502.4000		-	convertisseurs rotatifs électriques
biffer:		8502.4010	--	d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8502.4020	--	d'un poids unitaire excédant 5 kg mais n'excédant pas 50 kg
biffer:		8502.4030	--	d'un poids unitaire excédant 1 kg mais n'excédant pas 5 kg
biffer:		8502.4040	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1 kg
nouv. num.	8503.0000			Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines des n°s 8501 ou 8502
biffer:		8503.0010	-	empilages de rotors ou de stators, faits de lamelles de tôle pour dynamos, même combinés avec de la fonte d'aluminium, sans autre travail, ainsi que les collecteurs et les porte-balais: d'un poids unitaire de 5 kg ou moins
biffer:			-	autres, d'un poids unitaire
biffer:		8503.0091	--	excédant 5000 kg
biffer:		8503.0092	--	excédant 50 kg mais n'excédant pas 5000 kg
biffer:		8503.0093	--	excédant 5 kg mais n'excédant pas 50 kg
biffer:		8503.0094	--	excédant 1 kg mais n'excédant pas 5 kg
biffer:		8503.0095	--	n'excédant pas 1 kg
	8504			Transformateurs électriques, convertisseurs électriques statiques (redresseurs, par exemple), bobines de réactance et selfs
	8504.1000		-	ballasts pour lampes ou tubes à décharge
			-	transformateurs à diélectrique liquide
nouv. num.	8504.2100		--	d'une puissance n'excédant pas 650 kVA
biffer:		8504.2110	---	d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8504.2120	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 50 kg
	8504.2200		--	d'une puissance excédant 650 kVA mais n'excédant pas 10000 kVA
	8504.2300		--	d'une puissance excédant 10000 kVA

			-	autres transformateurs
	8504.3100		--	d'une puissance n'excédant pas 1 kVA
nouv. num.	8504.3200		--	d'une puissance excédant 1 kVA mais n'excédant pas 16 kVA
biffer:		8504.3210	---	d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8504.3220	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 50 kg
nouv. num.	8504.3300		--	d'une puissance excédant 16 kVA mais n'excédant pas 500 kVA
biffer:		8504.3310	---	d'un poids unitaire excédant 500 kg
biffer:		8504.3320	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 500 kg
	8504.3400		--	d'une puissance excédant 500 kVA
	8504.4000		-	convertisseurs statiques
	8504.5000		-	autres bobines de réactance et autres selfs
	8504.9000		-	parties
	8505			Électro-aimants; aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation; plateaux, mandrins et dispositifs magnétiques ou électromagnétiques similaires de fixation; accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques; têtes de levage électromagnétiques
			-	aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation
	8505.1100		--	en métal
	8505.1900		--	autres
nouv. num.	8505.2000		-	accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques
biffer:		8505.2010	--	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8505.2020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
nouv. num.	8505.9000		-	autres, y compris les parties

biffer:		8505.9050	- -	électroaimants des types utilisés exclusivement ou principalement dans les appareils de diagnostic par visualisation à résonnance magnétique
biffer:			- -	autres
biffer:		8505.9091	- - -	d'un poids unitaire excédant 100 kg
biffer:		8505.9092	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg
	...			
	8511			Appareils et dispositifs électriques d'allumage ou de démarrage pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (magnétos, dynamos-magnétos, bobines d'allumage, bougies d'allumage ou de chauffage, démarreurs, par exemple); génératrices (dynamos, alternateurs, par exemple) et conjoncteurs-disjoncteurs utilisés avec ces moteurs
	8511.1000		-	bougies d'allumage
	8511.2000		-	magnétos; dynamos-magnétos; volants magnétiques
	8511.3000		-	distributeurs; bobines d'allumage
	8511.4000		-	démarreurs, même fonctionnant comme génératrices
	8511.5000		-	autres génératrices
nouv. num.	8511.8000		-	autres appareils et dispositifs
biffer:		8511.8010	- -	bougies de chauffage
biffer:		8511.8020	- -	conjoncteurs-disjoncteurs
biffer:		8511.8090	- -	autres
nouv. num.	8511.9000		-	parties
biffer:		8511.9010	- -	de bougies d'allumage ou de chauffage des numéros 8511.1000 ou 8511.8010
biffer:		8511.9020	- -	d'appareils ou de dispositifs des numéros 8511.4000, 8511.5000 ou 8511.8020
biffer:		8511.9090	- -	autres
	...			

	8514			Fours électriques industriels ou de laboratoires, y compris ceux fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques; autres appareils industriels ou de laboratoires pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques
nouv. num.	8514.1000		-	fours à résistance (à chauffage indirect)
biffer:		8514.1051	--	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8514.1052	--	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 5000 kg
biffer:		8514.1053	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8514.2000		-	fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques
biffer:		8514.2051	--	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8514.2052	--	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 5000 kg
biffer:		8514.2053	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8514.3000		-	autres fours
biffer:		8514.3060	--	des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés
biffer:			--	autres
biffer:		8514.3091	---	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8514.3092	---	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 5000 kg
biffer:		8514.3093	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8514.4000		-	autres appareils pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques
biffer:		8514.4010	--	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8514.4020	--	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 5000 kg
biffer:		8514.4030	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
nouv. num.	8514.9000		-	parties
biffer:		8514.9060	--	des fours du n° 8514.3060

biffer:			- -	autres
biffer:		8514.9091	- - -	d'un poids unitaire excédant 5000 kg
biffer:		8514.9092	- - -	d'un poids unitaire excédant 1000 kg mais n'excédant pas 5000 kg
biffer:		8514.9093	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 1000 kg
	8515			Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (même pouvant couper), électriques (y compris ceux aux gaz chauffés électriquement) ou opérant par laser ou autres faisceaux de lumière ou de photons, par ultrasons, par faisceaux d'électrons, par impulsions magnétiques ou au jet de plasma; machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de cermet
			-	machines et appareils pour le brasage fort ou tendre
	8515.1100		- -	fers et pistolets à braser
nouv. num.	8515.1900		- -	autres
biffer:		8515.1930	- - -	machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés
biffer:			- - -	autres
biffer:		8515.1991	- - - -	d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8515.1992	- - - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 50 kg
			-	machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance
nouv. num.	8515.2100		- -	entièrement ou partiellement automatiques
biffer:		8515.2110	- - -	d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8515.2120	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 50 kg
nouv. num.	8515.2900		- -	autres
biffer:		8515.2910	- - -	d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8515.2920	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 50 kg
			-	machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma
nouv. num.	8515.3100		- -	entièrement ou partiellement automatiques

biffer:		8515.3110	- - -	d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8515.3120	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 50 kg
nouv. num.	8515.3900		- -	autres
biffer:		8515.3910	- - -	d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8515.3920	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 50 kg
nouv. num.	8515.8000		-	autres machines et appareils
biffer:		8515.8041	- -	d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8515.8042	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 50 kg
nouv. num.	8515.9000		-	parties
biffer:		8515.9050	- -	des machines du n° 8515.1930
biffer:			- -	autres
biffer:		8515.9091	- - -	d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8515.9092	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 50 kg
	8516			Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques; appareils électriques pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires; appareils électrothermiques pour la coiffure (sèche-cheveux, appareils à friser, chauffe-fers à friser, par exemple) ou pour sécher les mains; fers à repasser électriques; autres appareils électrothermiques pour usages domestiques; résistances chauffantes, autres que celles du n° 8545
nouv. num.	8516.1000		-	chauffe-eau et thermoplongeurs électriques
biffer:			- -	boilers, d'une contenance
biffer:		8516.1011	- - -	excédant 500 l
biffer:		8516.1012	- - -	excédant 150 l mais n'excédant pas 500 l
biffer:		8516.1013	- - -	n'excédant pas 150 l
biffer:		8516.1020	- -	autres chauffe-eau
biffer:		8516.1030	- -	thermoplongeurs

			-	appareils électriques pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires
	8516.2100		--	radiateurs à accumulation
nouv. num.	8516.2900		--	autres
biffer:		8516.2910	---	d'un poids unitaire excédant 20 kg
biffer:		8516.2920	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 20 kg
			-	appareils électrothermiques pour la coiffure ou pour sécher les mains
	8516.3100		--	sèche-cheveux
	8516.3200		--	autres appareils pour la coiffure
	8516.3300		--	appareils pour sécher les mains
	8516.4000		-	fers à repasser électriques
	8516.5000		-	fours à micro-ondes
	8516.6000		-	autres fours; cuisinières, réchauds (y compris les tables de cuisson), grils et rôtissoires
			-	autres appareils électrothermiques
	8516.7100		--	appareils pour la préparation du café ou du thé
	8516.7200		--	grille-pain
	8516.7900		--	autres
nouv. num.	8516.8000		-	résistances chauffantes
biffer:		8516.8010	--	en carbures, siliciures et composés similaires, frittés
biffer:			--	autres, d'un poids unitaire
biffer:		8516.8091	---	excédant 3 kg
biffer:		8516.8092	---	excédant 0,3 kg mais n'excédant pas 3 kg
biffer:		8516.8093	---	n'excédant pas 0,3 kg
	8516.9000		-	parties

	...			
	8529			Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n°s 8525 à 8528
	8529.1000		-	antennes et réflecteurs d'antennes de tous types; parties reconnaissables comme étant utilisées conjointement avec ces articles
nouv. num.	8529.9000		-	autres
biffer:		8529.9040	- -	modules de diodes électroluminescentes organiques et panneaux de diodes électroluminescentes organiques destinés aux appareils des n°s 8528.7200 ou 8528.7300
biffer:		8529.9080	- -	autres
	...			
	8531			Appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle (sonneries, sirènes, tableaux annonciateurs, appareils avertisseurs pour la protection contre le vol ou l'incendie, par exemple), autres que ceux des n°s 8512 ou 8530
	8531.1000		-	avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils similaires
	8531.2000		-	panneaux indicateurs incorporant des dispositifs à cristaux liquides (LCD) ou à diodes émettrices de lumière (LED)
nouv. num.	8531.8000		-	autres appareils
biffer:		8531.8030	- -	sonnettes, carillons, avertisseurs et dispositifs analogues
biffer:		8531.8080	- -	autres
	8531.9000		-	parties
	...			
nouv. num.	8534.0000			Circuits imprimés
biffer:		8534.0010	-	d'un poids unitaire excédant 0,3 kg
biffer:		8534.0020	-	d'un poids unitaire n'excédant pas 0,3 kg

	8535			Appareillage pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques (interrupteurs, commutateurs, coupe-circuit, parafoudres, limiteurs de tension, parasurtenseurs, prises de courant et autres connecteurs, boîtes de jonction, par exemple), pour une tension excédant 1000 volts
nouv. num.	8535.1000		-	fusibles et coupe-circuit à fusibles
biffer:		8535.1010	--	d'un poids unitaire excédant 0,3 kg
biffer:		8535.1020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 0,3 kg
			-	disjoncteurs
nouv. num.	8535.2100		--	pour une tension inférieure à 72,5 kV
biffer:		8535.2110	---	d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8535.2120	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 50 kg
	8535.2900		--	autres
nouv. num.	8535.3000		-	sectionneurs et interrupteurs
biffer:		8535.3010	--	d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8535.3020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 50 kg
nouv. num.	8535.4000		-	parafoudres, limiteurs de tension et parasurtenseurs
biffer:		8535.4010	--	d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8535.4020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 50 kg
nouv. num.	8535.9000		-	autres
biffer:		8535.9010	--	d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8535.9020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 50 kg

	8536			Appareillage pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques (interrupteurs, commutateurs, relais, coupe-circuit, parasurtenseurs, fiches et prises de courant, douilles pour lampes et autres connecteurs, boîtes de jonction, par exemple), pour une tension n'excédant pas 1000 volts; connecteurs pour fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres optiques
	8536.1000		-	fusibles et coupe-circuit à fusibles
nouv. num.	8536.2000		-	disjoncteurs
biffer:		8536.2010	--	d'un poids unitaire excédant 3 kg
biffer:		8536.2020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 3 kg
	8536.3000		-	autres appareils pour la protection des circuits électriques
			-	relais
nouv. num.	8536.4100		--	pour une tension n'excédant pas 60 V
biffer:		8536.4110	---	d'un poids unitaire excédant 0,3 kg
biffer:		8536.4120	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 0,3 kg
nouv. num.	8536.4900		--	autres
biffer:		8536.4910	---	d'un poids unitaire excédant 3 kg
biffer:		8536.4920	---	d'un poids unitaire excédant 0,3 kg mais n'excédant pas 3 kg
biffer:		8536.4930	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 0,3 kg
	8536.5000		-	autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs
			-	douilles pour lampes, fiches et prises de courant
nouv. num.	8536.6100		--	douilles pour lampes
biffer:		8536.6110	---	d'un poids unitaire excédant 0,3 kg
biffer:		8536.6120	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 0,3 kg
nouv. num.	8536.6900		--	autres
biffer:		8536.6940	---	fiches et prises de courant pour câbles coaxiaux et circuits imprimés

biffer:			- - -	autres
biffer:		8536.6951	- - - -	d'un poids unitaire excédant 3 kg
biffer:		8536.6952	- - - -	d'un poids unitaire excédant 0,3 kg mais n'excédant pas 3 kg
biffer:		8536.6953	- - - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 0,3 kg
	8536.7000		-	connecteurs pour fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres optiques
nouv. num.	8536.9000		-	autres appareils
biffer:		8536.9070	- -	brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n°s 8702, 8703, 8704 ou 8711
biffer:		8536.9080	- -	autres
	8537			Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des n°s 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du Chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du n° 8517
nouv. num.	8537.1000		-	pour une tension n'excédant pas 1000 V
biffer:		8537.1030	- -	dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage
biffer:			- -	autres
biffer:		8537.1091	- - -	d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8537.1092	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 50 kg
	8537.2000		-	pour une tension excédant 1000 V
	8538			Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n°s 8535, 8536 ou 8537
	8538.1000		-	tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports du n° 8537, dépourvus de leurs appareils
nouv. num.	8538.9000		-	autres
biffer:		8538.9010	- -	d'un poids unitaire excédant 50 kg

biffer:		8538.9020	--	d'un poids unitaire excédant 3 kg mais n'excédant pas 50 kg
biffer:		8538.9030	--	d'un poids unitaire excédant 0,3 kg mais n'excédant pas 3 kg
biffer:		8538.9040	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 0,3 kg
	8539			Lampes et tubes électriques à incandescence ou à décharge, y compris les articles dits «phares et projecteurs scellés» et les lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges; lampes à arc; lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
nouv. num.	8539.1000		-	articles dits «phares et projecteurs scellés»
biffer:		8539.1010	--	de véhicules automobiles
biffer:			--	autres
biffer:		8539.1091	---	lampes à filament incandescent
biffer:		8539.1099	---	autres
			-	autres lampes et tubes à incandescence, à l'exclusion de ceux à rayons ultraviolets ou infrarouges
	8539.2100		--	halogènes, au tungstène
	8539.2200		--	autres, d'une puissance n'excédant pas 200 W et d'une tension excédant 100 V
	8539.2900		--	autres
			-	lampes et tubes à décharge, autres qu'à rayons ultraviolets
	8539.3100		--	fluorescents, à cathode chaude
	8539.3200		--	lampes à vapeur de mercure ou de sodium; lampes à halogénure métallique
nouv. num.	8539.3900		--	autres
biffer:		8539.3910	---	lampes fluorescentes à cathode froide (CCFL) pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à écran plat
biffer:		8539.3990	---	autres
			-	lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges; lampes à arc
	8539.4100		--	lampes à arc

	8539.4900		- -	autres
	8539.5000		-	lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)
nouv. num.	8539.9000		-	parties
biffer:		8539.9010	- -	culots de lampes à incandescence
biffer:		8539.9020	- -	de lampes des numéros 8539.1010, 8539.1091, 8539.2100, 8539.2200 ou 8539.2900
biffer:		8539.9090	- -	autres
	8540			Lampes, tubes et valves électroniques à cathode chaude, à cathode froide ou à photocathode (lampes, tubes et valves à vide, à vapeur ou à gaz, tubes redresseurs à vapeur de mercure, tubes cathodiques, tubes et valves pour caméras de télévision, par exemple), autres que ceux du n° 8539
			-	tubes cathodiques pour récepteurs de télévision, y compris les tubes pour moniteurs vidéo
nouv. num.	8540.1100		- -	en couleurs
biffer:		8540.1110	- - -	d'un poids unitaire excédant 6 kg
biffer:		8540.1120	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 6 kg
nouv. num.	8540.1200		- -	en monochromes
biffer:		8540.1210	- - -	d'un poids unitaire excédant 6 kg
biffer:		8540.1220	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 6 kg
	8540.2000		-	tubes pour caméras de télévision; tubes convertisseurs ou intensificateurs d'images; autres tubes à photocathode
	8540.4000		-	tubes de visualisation des données graphiques en monochromes; tubes de visualisation des données graphiques, en couleurs avec un écran phosphorique d'espacement à points inférieur à 0,4 mm
	8540.6000		-	autres tubes cathodiques
			-	tubes pour hyperfréquences (magnétrons, klystrons, tubes à ondes progressives, car-cinotrons, par exemple), à l'exclusion des tubes commandés par grille
	8540.7100		- -	magnétrons

	8540.7900		- -	autres
			-	autres lampes, tubes et valves
	8540.8100		- -	tubes de réception ou d'amplification
	8540.8900		- -	autres
			-	parties
	8540.9100		- -	de tubes cathodiques
	8540.9900		- -	autres
	...			
	8543			Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre
	8543.1000		-	accélérateurs de particules
	8543.2000		-	générateurs de signaux
nouv. num.	8543.3000		-	machines et appareils de galvanoplastie, électrolyse ou électrophorèse
biffer:		8543.3030	- -	machines de galvanoplastie et d'électrolyse des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés
biffer:			- -	autres
biffer:		8543.3091	- - -	d'un poids unitaire excédant 50 kg
biffer:		8543.3092	- - -	d'un poids unitaire n'excédant pas 50 kg
	8543.7000		-	autres machines et appareils
	8543.9000		-	parties
	8544			Fils, câbles (y compris les câbles coaxiaux) et autres conducteurs isolés pour l'électricité (même laqués ou oxydés anodiquement), munis ou non de pièces de connexion; câbles de fibres optiques, constitués de fibres gainées individuellement, même comportant des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion
			-	fils pour bobinages

nouv. num.	8544.1100		--	en cuivre
biffer:		8544.1110	---	d'un diamètre excédant 0,5 mm
biffer:		8544.1120	---	d'un diamètre excédant 0,2 mm mais n'excédant pas 0,5 mm
biffer:		8544.1130	---	d'un diamètre n'excédant pas 0,2 mm
nouv. num.	8544.1900		--	autres
biffer:		8544.1910	---	d'un diamètre excédant 0,5 mm
biffer:		8544.1920	---	d'un diamètre excédant 0,2 mm mais n'excédant pas 0,5 mm
biffer:		8544.1930	---	d'un diamètre n'excédant pas 0,2 mm
nouv. num.	8544.2000		-	câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux
biffer:		8544.2010	--	sans pièces de connexion
biffer:		8544.2020	--	munis de pièces de connexion
	8544.3000		-	jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils des types utilisés dans les moyens de transport
			-	autres conducteurs électriques, pour tensions n'excédant pas 1000 V
nouv. num.	8544.4200		--	munis de pièces de connexion
biffer:		8544.4210	---	des types utilisés dans les télécommunications
biffer:			---	autres
biffer:		8544.4221	----	pour tensions n'excédant pas 80 V
biffer:		8544.4229	----	autres
nouv. num.	8544.4900		--	autres
biffer:		8544.4930	---	pour tensions n'excédant pas 80 V, des types utilisés dans les télécommunications
biffer:			---	autres
biffer:		8544.4991	----	avec gaine ou armure en métal
biffer:		8544.4992	----	sans gaine ni armure en métal

nouv. num.	8544.6000		-	autres conducteurs électriques, pour tensions excédant 1000 V
biffer:		8544.6010	--	munis de pièces de connexion
biffer:			--	autres
biffer:		8544.6091	---	avec gaine ou armure en métal
biffer:		8544.6092	---	sans gaine ni armure en métal
	8544.7000		-	câbles de fibres optiques
	8545			Électrodes en charbon, balais en charbon, charbons pour lampes ou pour piles et autres articles en graphite ou en autre carbone, avec ou sans métal, pour usages électriques
			-	électrodes
nouv. num.	8545.1100		--	des types utilisés pour fours
biffer:			---	non montées, en blocs ou barres, d'un poids unitaire excédant 40 kg
biffer:		8545.1111	----	en charbon
biffer:		8545.1112	----	en graphite
biffer:		8545.1120	---	non montées, autres
biffer:		8545.1130	---	montés
nouv. num.	8545.1900		--	autres
biffer:			---	non montées, en blocs ou barres, d'un poids unitaire excédant 40 kg
biffer:		8545.1911	----	en charbon
biffer:		8545.1912	----	en graphite
biffer:		8545.1920	---	non montées, autres
biffer:		8545.1930	---	montés
	8545.2000		-	balais
nouv. num.	8545.9000		-	autres
biffer:		8545.9010	--	non montés

biffer:		8545.9020	- -	montés
	...			
	8547			Pièces isolantes, entièrement en matières isolantes ou comportant de simples pièces métalliques d'assemblage (douilles à pas de vis, par exemple) noyées dans la masse, pour machines, appareils ou installations électriques, autres que les isolateurs du n° 8546; tubes isolateurs et leurs pièces de raccordement, en métaux communs, isolés intérieurement
	8547.1000		-	pièces isolantes en céramique
	8547.2000		-	pièces isolantes en matières plastiques
nouv. num.	8547.9000		-	autres
biffer:		8547.9010	- -	pièces isolantes
biffer:		8547.9090	- -	autres
	8548			Déchets et débris de piles, de batteries de piles et d'accumulateurs électriques; piles et batteries de piles électriques hors d'usage et accumulateurs électriques hors d'usage; parties électriques de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent Chapitre
	8548.1000		-	déchets et débris de piles, de batteries de piles et d'accumulateurs électriques; piles et batteries de piles électriques hors d'usage et accumulateurs électriques hors d'usage
nouv. num.	8548.9000		-	autres
biffer:		8548.9010	- -	d'un poids unitaire excédant 3 kg
biffer:		8548.9020	- -	d'un poids unitaire excédant 0,3 kg mais n'excédant pas 3 kg
biffer:		8548.9030	- -	d'un poids unitaire n'excédant pas 0,3 kg
	...			
	8607			Parties de véhicules pour voies ferrées ou similaires
			-	bogies, bissels, essieux et roues, et leurs parties
	8607.1100		- -	bogies et bissels de traction

	8607.1200		- -	autres bogies et bissels
nouv. num.	8607.1900		- -	autres, y compris les parties
biffer:		8607.1910	- - -	dégrossies
biffer:		8607.1990	- - -	autres
			-	freins et leurs parties
	8607.2100		- -	freins à air comprimé et leurs parties
	8607.2900		- -	autres
	8607.3000		-	crochets et autres systèmes d'attelage, tampons de chocs, et leurs parties
			-	autres
nouv. num.	8607.9100		- -	de locomotives ou de locotracteurs
biffer:		8607.9110	- - -	dégrossies
biffer:		8607.9190	- - -	autres
	8607.9900		- -	autres
nouv. num.	8608.0000			Matériel fixe de voies ferrées ou similaires; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation, de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées ou similaires, routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aérodromes; leurs parties
biffer:		8608.0010	-	matériel fixe de voies ferrées ou similaires
biffer:		8608.0090	-	autres
	...			
	8701			Tracteurs (à l'exclusion des chariots-tracteurs du n° 8709)
	8701.1000		-	tracteurs à essieu simple
	8701.2000		-	tracteurs routiers pour semi-remorques
	8701.3000		-	tracteurs à chenilles
			-	autres, d'une puissance de moteur

nouv. num.	8701.9100		--	n'excédant pas 18 kW
biffer:		8701.9110	---	tracteurs agricoles
biffer:		8701.9190	---	autres
nouv. num.	8701.9200		--	excédant 18 kW mais n'excédant pas 37 kW
biffer:		8701.9210	---	tracteurs agricoles
biffer:		8701.9290	---	autres
nouv. num.	8701.9300		--	excédant 37 kW mais n'excédant pas 75 kW
biffer:		8701.9310	---	tracteurs agricoles
biffer:		8701.9390	---	autres
nouv. num.	8701.9400		--	excédant 75 kW mais n'excédant pas 130 kW
biffer:		8701.9410	---	tracteurs agricoles
biffer:		8701.9490	---	autres
nouv. num.	8701.9500		--	excédant 130 kW
biffer:		8701.9510	---	tracteurs agricoles
biffer:		8701.9590	---	autres
	...			
	8705			Véhicules automobiles à usages spéciaux, autres que ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises (dépanneuses, camions-grues, voitures de lutte contre l'incendie, camions-bétonnières, voitures balayeuses, voitures épanduses, voitures-ateliers, voitures radiologiques, par exemple)
nouv. num.	8705.1000		-	camions-grues
biffer:		8705.1010	--	d'un poids unitaire excédant 12000 kg
biffer:		8705.1090	--	autres
nouv. num.	8705.2000		-	derrick automobiles pour le sondage ou le forage

biffer:		8705.2010	- -	d'un poids unitaire excédant 12000 kg
biffer:		8705.2090	- -	autres
	8705.3000		-	voitures de lutte contre l'incendie
	8705.4000		-	camions-bétonnières
nouv. num.	8705.9000		-	autres
biffer:		8705.9010	- -	équipés de machines de travail des numéros 8426, 8428 ou 8430, d'un poids unitaire excédant 12000 kg
biffer:		8705.9090	- -	autres
	...			
	8707			Carrosseries des véhicules automobiles des n°s 8701 à 8705, y compris les cabines
	8707.1000		-	des véhicules du n° 8703
nouv. num.	8707.9000		-	autres
biffer:		8707.9010	- -	bennes de rechange pour tombereaux automoteurs et similaires
biffer:		8707.9090	- -	autres
	8708			Parties et accessoires des véhicules automobiles des n°s 8701 à 8705
	8708.1000		-	pare-chocs et leurs parties
			-	autres parties et accessoires de carrosseries (y compris les cabines)
	8708.2100		- -	ceintures de sécurité
nouv. num.	8708.2900		- -	autres
biffer:		8708.2910	- - -	de tracteurs
biffer:		8708.2990	- - -	autres
nouv. num.	8708.3000		-	freins et servo-freins; leurs parties
biffer:		8708.3010	- -	de tracteurs; réservoirs à air comprimé, pour freins
biffer:		8708.3090	- -	autres

nouv. num.	8708.4000		-	boîtes de vitesses et leurs parties
biffer:		8708.4020	--	de motoculteurs
biffer:		8708.4030	--	d'autres tracteurs
biffer:		8708.4040	--	d'autres véhicules automobiles
nouv. num.	8708.5000		-	ponts avec différentiel, même pourvus d'autres organes de transmission, et essieux porteurs; leurs parties
biffer:		8708.5020	--	de motoculteurs
biffer:		8708.5030	--	d'autres tracteurs
biffer:		8708.5040	--	d'autres véhicules automobiles
nouv. num.	8708.7000		-	roues, leurs parties et accessoires
biffer:		8708.7010	--	de motoculteurs
biffer:		8708.7080	--	d'autres tracteurs
biffer:		8708.7090	--	d'autres véhicules automobiles
	8708.8000		-	systèmes de suspension et leurs parties (y compris les amortisseurs de suspension)
			-	autres parties et accessoires
nouv. num.	8708.9100		--	radiateurs et leurs parties
biffer:		8708.9120	---	de tracteurs
biffer:		8708.9180	---	d'autres véhicules automobiles
nouv. num.	8708.9200		--	silencieux et tuyaux d'échappement; leurs parties
biffer:		8708.9210	---	silencieux (pots d'échappement) ordinaires, avec tubulures latérales d'une longueur n'excédant pas 15 cm
biffer:			---	autres
biffer:		8708.9292	----	de tracteurs
biffer:		8708.9298	----	d'autres véhicules automobiles
nouv. num.	8708.9300		--	embrayages et leurs parties

biffer:		8708.9310	- - -	de tracteurs
biffer:		8708.9390	- - -	d'autres véhicules automobiles
nouv. num.	8708.9400		- -	volants, colonnes et boîtiers de direction; leurs parties
biffer:		8708.9420	- - -	de tracteurs
biffer:		8708.9480	- - -	d'autres véhicules automobiles
	8708.9500		- -	coussins gonflables de sécurité avec système de gonflage (airbags); leurs parties
nouv. num.	8708.9900		- -	autres
biffer:		8708.9910	- - -	non finis, bruts ou dégrossis, en fer
biffer:			- - -	autres
biffer:		8708.9921	- - - -	de motoculteurs
biffer:		8708.9922	- - - -	d'autres tracteurs
biffer:		8708.9923	- - - -	d'autres véhicules automobiles
	...			
	8714			Parties et accessoires des véhicules des n°s 8711 à 8713
nouv. num.	8714.1000		-	de motocycles (y compris les cyclomoteurs)
biffer:		8714.1010	- -	fourreaux de fourches et tubes préparés pour cadres et guidons, non perfectionnés en surface
biffer:		8714.1020	- -	moyeux, bâtis de selles, têtes et bouts de fourches, pignons à denture simple, manivelles, boîtes de pédaliers, rayons et pédales
biffer:		8714.1090	- -	autres
nouv. num.	8714.2000		-	de fauteuils roulants ou d'autres véhicules pour invalides
biffer:		8714.2010	- -	fourreaux de fourches et tubes préparés pour cadres et guidons, non perfectionnés en surface
biffer:		8714.2020	- -	moyeux et rayons
biffer:		8714.2090	- -	autres

			-	autres
nouv. num.	8714.9100		--	cadres et fourches, et leurs parties
biffer:		8714.9110	---	fourreaux de fourches et tubes préparés pour cadres, non perfectionnés en surface
biffer:		8714.9120	---	têtes et bouts de fourches, boîtes de pédaliers
biffer:		8714.9190	---	autres
nouv. num.	8714.9200		--	jantes et rayons
biffer:		8714.9210	---	jantes
biffer:		8714.9220	---	rayons
	8714.9300		--	moyeux (autres que les moyeux à freins) et pignons de roues libres
	8714.9400		--	freins, y compris les moyeux à freins, et leurs parties
	8714.9500		--	selles
nouv. num.	8714.9600		--	pédales et pédaliers, et leurs parties
biffer:		8714.9610	---	manivelles et pédales
biffer:		8714.9690	---	autres
nouv. num.	8714.9900		--	autres
biffer:		8714.9910	---	tubes préparés pour guidons, non perfectionnés en surface
biffer:		8714.9920	---	bâts de selle
biffer:		8714.9990	---	autres
	...			
	8716			Remorques et semi-remorques pour tous véhicules; autres véhicules non automobiles; leurs parties
	8716.1000		-	remorques et semi-remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane
	8716.2000		-	remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
			-	autres remorques et semi-remorques pour le transport de marchandises

	8716.3100		- -	citernes
	8716.3900		- -	autres
	8716.4000		-	autres remorques et semi-remorques
nouv. num.	8716.8000		-	autres véhicules
biffer:		8716.8010	- -	sans ressorts de suspension ni pneumatiques
biffer:		8716.8020	- -	avec ressorts de suspension ou pneumatiques
nouv. num.	8716.9000		-	parties
biffer:		8716.9010	- -	brutes ou dégrossies, non finies, en fer
biffer:			- -	autres
biffer:		8716.9091	- - -	essieux, parties et pièces détachées d'essieux, d'un poids unitaire excédant 25 kg
biffer:		8716.9099	- - -	autres
	...			
nouv. num.	8801.0000			Ballons et dirigeables; planeurs, ailes volantes et autres véhicules aériens, non conçus pour la propulsion à moteur
biffer:		8801.0010	-	planeurs et ailes volantes
biffer:		8801.0090	-	autres
	8802			Autres véhicules aériens (hélicoptères, avions, par exemple); véhicules spatiaux (y compris les satellites) et leurs véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux
			-	hélicoptères
	8802.1100		- -	d'un poids à vide n'excédant pas 2000 kg
	8802.1200		- -	d'un poids à vide excédant 2000 kg
	8802.2000		-	avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide n'excédant pas 2000 kg
	8802.3000		-	avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide excédant 2000 kg mais n'excédant pas 15000 kg
	8802.4000		-	avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide excédant 15000 kg

nouv. num.	8802.6000		-	véhicules spatiaux (y compris les satellites) et leurs véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux
biffer:		8802.6010	--	satellites de télécommunication
biffer:		8802.6090	--	autres
	8803			Parties des appareils des numéros 8801 ou 8802
	8803.1000		-	hélices et rotors, et leurs parties
	8803.2000		-	trains d'atterrissage et leurs parties
	8803.3000		-	autres parties d'avions ou d'hélicoptères
nouv. num.	8803.9000		-	autres
biffer:		8803.9010	--	de satellites de télécommunication
biffer:		8803.9090	--	autres
	...			
	9006			Appareils photographiques; appareils et dispositifs, y compris les lampes et tubes, pour la production de la lumière-éclair en photographie, à l'exclusion des lampes et tubes à décharge du n° 8539
nouv. num.	9006.3000		-	appareils photographiques spécialement conçus pour la photographie sous-marine ou aérienne, pour l'examen médical d'organes internes ou pour les laboratoires de médecine légale ou d'identité judiciaire
biffer:		9006.3010	--	d'un poids unitaire excédant 200 kg
biffer:		9006.3020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 200 kg
nouv. num.	9006.4000		-	appareils photographiques à développement et tirage instantanés
biffer:		9006.4010	--	d'un poids unitaire excédant 200 kg
biffer:		9006.4020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 200 kg
			-	autres appareils photographiques
	9006.5100		--	à visée à travers l'objectif, pour pellicules en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 35 mm

	9006.5200		- -	autres, pour pellicules en rouleaux d'une largeur inférieure à 35 mm
	9006.5300		- -	autres, pour pellicules en rouleaux d'une largeur de 35 mm
	9006.5900		- -	autres
			-	appareils et dispositifs, y compris les lampes et tubes, pour la production de la lumière-éclair en photographie
	9006.6100		- -	appareils à tube à décharge pour la production de la lumière-éclair (dits «flashes électroniques»)
	9006.6900		- -	autres
			-	parties et accessoires
	9006.9100		- -	d'appareils photographiques
	9006.9900		- -	autres
	...			
	9010			Appareils et matériel pour laboratoires photographiques ou cinématographiques, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre; négatoscopes; écrans pour projections
	9010.1000		-	appareils et matériel pour le développement automatique des pellicules photographiques, des films cinématographiques ou du papier photographique en rouleaux ou pour l'impression automatique des pellicules développées sur des rouleaux de papier photographique
	9010.5000		-	autres appareils et matériel pour laboratoires photographiques ou cinématographiques; négatoscopes
	9010.6000		-	écrans pour projections
nouv. num.	9010.9000		-	parties et accessoires
biffer:		9010.9010	- -	des articles des n°s 9010.5000 et 9010.6000
biffer:		9010.9090	- -	autres
	9011			Microscopes optiques, y compris les microscopes pour la photomicrographie, la cinéphotomicrographie ou la microprojection

	9011.1000		-	microscopes stéréoscopiques
nouv. num.	9011.2000		-	autres microscopes, pour la photomicrographie, la cinéphotomicrographie ou la microprojection
biffer:		9011.2010	--	microscopes pour la photomicrographie pourvus d'appareillages spécifiquement conçus pour la manipulation et le transport de plaquettes à semi-conducteurs ou de réticules
biffer:		9011.2090	--	autres
	9011.8000		-	autres microscopes
	9011.9000		-	parties et accessoires
	...			
	9013			Dispositifs à cristaux liquides ne constituant pas des articles repris plus spécifiquement ailleurs; lasers, autres que les diodes laser; autres appareils et instruments d'optique, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre
nouv. num.	9013.1000		-	lunettes de visée pour armes; périscopes; lunettes pour machines, appareils ou instruments du présent Chapitre ou de la Section XVI
biffer:		9013.1010	--	lunettes de visée pour armes; périscopes
biffer:		9013.1020	--	lunettes pour machines, appareils ou instruments du présent Chapitre ou de la Section XVI
	9013.2000		-	lasers, autres que les diodes laser
nouv. num.	9013.8000		-	autres dispositifs, appareils et instruments
biffer:		9013.8010	--	dispositifs à cristaux liquides
biffer:		9013.8090	--	autres
nouv. num.	9013.9000		-	parties et accessoires
biffer:		9013.9020	--	de lunettes de visée pour armes; de périscopes
biffer:		9013.9080	--	autres
	...			

	9017			Instruments de dessin, de traçage ou de calcul (machines à dessiner, pantographes, rapporteurs, étuis de mathématiques, règles et cercles à calcul, par exemple); instruments de mesure des longueurs, pour emploi à la main (mètres, micromètres, pieds à coulisse et calibres, par exemple), non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre
nouv. num.	9017.1000		-	tables et machines à dessiner, même automatiques
biffer:		9017.1010	--	machines à dessiner automatiques, commandées par une machine automatique de traitement de l'information (plotter)
biffer:		9017.1090	--	autres
nouv. num.	9017.2000		-	autres instruments de dessin, de traçage ou de calcul
biffer:		9017.2010	--	étuis de mathématiques
biffer:		9017.2020	--	marbres à tracer et à dresser
biffer:		9017.2090	--	autres
nouv. num.	9017.3000		-	micromètres, pieds à coulisse, calibres et jauges
biffer:		9017.3010	--	d'un poids unitaire excédant 0,5 kg
biffer:		9017.3020	--	d'un poids unitaire n'excédant pas 0,5 kg
	9017.8000		-	autres instruments
nouv. num.	9017.9000		-	parties et accessoires
biffer:		9017.9010	--	d'étuis de mathématiques
biffer:			--	de micromètres, pieds à coulisse, calibres ou jauges
biffer:		9017.9021	---	d'un poids unitaire excédant 0,5 kg
biffer:		9017.9022	---	d'un poids unitaire n'excédant pas 0,5 kg
biffer:		9017.9090	--	autres
	...			

	9022			Appareils à rayons X et appareils utilisant les radiations alpha, bêta ou gamma, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou de radiothérapie, les tubes à rayons X et autres dispositifs générateurs de rayons X, les générateurs de tension, les pupitres de commande, les écrans, les tables, fauteuils et supports similaires d'examen ou de traitement
			-	appareils à rayons X, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou de radiothérapie
	9022.1200		- -	appareils de tomographie pilotés par une machine automatique de traitement de l'information
	9022.1300		- -	autres, pour l'art dentaire
	9022.1400		- -	autres, pour usages médicaux, chirurgicaux ou vétérinaires
	9022.1900		- -	pour autres usages
			-	appareils utilisant les radiations alpha, bêta ou gamma, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou de radiothérapie
	9022.2100		- -	à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire
	9022.2900		- -	pour autres usages
	9022.3000		-	tubes à rayons X
nouv. num.	9022.9000		-	autres, y compris les parties et accessoires
biffer:		9022.9010	- -	écrans radiologiques et leurs parties
biffer:			- -	parties et accessoires d'appareils des n°s 9022.1200 à 9022.2900
biffer:		9022.9021	- - -	parties et accessoires d'appareils des n°s 9022.1200 à 9022.1900
biffer:		9022.9022	- - -	parties et accessoires d'appareils des n°s 9022.2100 à 9022.2900
biffer:		9022.9030	- -	parties et accessoires de tubes à rayons X du n° 9022.3000
biffer:		9022.9090	- -	autres
	...			

	9025			Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants similaires, thermomètres, pyromètres, baromètres, hygromètres et psychromètres, enregistreurs ou non, même combinés entre eux
			-	thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments
nouv. num.	9025.1100		--	à liquide, à lecture directe
biffer:		9025.1110	---	thermomètres médicaux
biffer:		9025.1190	---	autres
	9025.1900		--	autres
	9025.8000		-	autres instruments
	9025.9000		-	parties et accessoires
	...			
	9029			Autres compteurs (compteurs de tours, compteurs de production, taximètres, totalisateurs de chemin parcouru, podomètres, par exemple); indicateurs de vitesse et tachymètres, autres que ceux des n°s 9014 ou 9015; stroboscopes
nouv. num.	9029.1000		-	compteurs de tours ou de production, taximètres, totalisateurs de chemin parcouru, podomètres et compteurs similaires
biffer:		9029.1010	--	compteurs de tours et totalisateurs de chemin parcouru, pour véhicules automobiles
biffer:		9029.1090	--	autres
nouv. num.	9029.2000		-	indicateurs de vitesse et tachymètres; stroboscopes
biffer:		9029.2010	--	indicateurs de vitesse et autres tachymètres, pour véhicules automobiles
biffer:		9029.2090	--	autres (y compris les stroboscopes)
nouv. num.	9029.9000		-	parties et accessoires
biffer:		9029.9010	--	de compteurs de tours, totalisateurs de chemin parcouru, indicateurs de vitesse et de tachymètres, pour véhicules automobiles
biffer:		9029.9090	--	autres

	9030			Oscilloscopes, analyseurs de spectre et autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques; instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations alpha, bêta, gamma, X, cosmiques ou autres radiations ionisantes
	9030.1000		-	instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations ionisantes
	9030.2000		-	oscilloscopes et oscillographes
			-	autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance
	9030.3100		- -	multimètres, sans dispositif enregistreur
	9030.3200		- -	multimètres, avec dispositif enregistreur
nouv. num.	9030.3300		- -	autres, sans dispositif enregistreur
biffer:		9030.3310	- - -	instruments pour la mesure de la résistance
biffer:		9030.3390	- - -	autres
	9030.3900		- -	autres, avec dispositif enregistreur
	9030.4000		-	autres instruments et appareils, spécialement conçus pour les techniques de la télécommunication (hypsomètres, kerdomètres, distorsiomètres, psophomètres, par exemple)
			-	autres instruments et appareils
	9030.8200		- -	pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur
	9030.8400		- -	autres, avec dispositif enregistreur
	9030.8900		- -	autres
	9030.9000		-	parties et accessoires
	...			
	9032			Instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques
	9032.1000		-	thermostats
	9032.2000		-	manostats (pressostats)

			-	autres instruments et appareils
	9032.8100		- -	hydrauliques ou pneumatiques
	9032.8900		- -	autres
nouv. num.	9032.9000		-	parties et accessoires
biffer:		9032.9010	- -	de thermostats
biffer:		9032.9090	- -	autres
	...			
	9103			Réveils et pendulettes, à mouvement de montre
nouv. num.	9103.1000		-	fonctionnant électriquement
biffer:		9103.1010	- -	avec boîte en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux
biffer:		9103.1090	- -	autres
nouv. num.	9103.9000		-	autres
biffer:		9103.9010	- -	avec boîte en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux
biffer:		9103.9090	- -	autres
	...			
	9111			Boîtes de montres des n°s 9101 ou 9102 et leurs parties
	9111.1000		-	boîtes en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux
	9111.2000		-	boîtes en métaux communs, même dorés ou argentés
	9111.8000		-	autres boîtes
nouv. num.	9111.9000		-	parties
biffer:		9111.9010	- -	fonds, carrures avec lunettes; carrures, lunettes et anses faisant bloc
biffer:		9111.9090	- -	autres
	9112			Cages et cabinets d'appareils d'horlogerie et leurs parties
nouv. num.	9112.2000		-	cages et cabinets

biffer:		9112.2010	- -	en métal
biffer:		9112.2090	- -	autres
	9112.9000		-	parties
	...			
	9114			Autres fournitures d'horlogerie
nouv. num.	9114.1000		-	ressorts, y compris les spiraux
biffer:		9114.1010	- -	d'une largeur de 5 mm ou plus
biffer:		9114.1020	- -	d'une largeur inférieure à 5 mm
	9114.3000		-	cadrans
	9114.4000		-	platines et ponts
	9114.9000		-	autres
	...			
	9205			Instruments de musique à vent (orgues à tuyaux et à clavier, accordéons, clarinettes, trompettes, cornemuses, par exemple), autres que les orchestrions et les orgues de Barbarie
	9205.1000		-	instruments dits «cuivres»
nouv. num.	9205.9000		-	autres
biffer:		9205.9010	- -	orgues à tuyaux; harmoniums et instruments similaires
biffer:		9205.9020	- -	accordéons et instruments similaires; harmonicas à bouche
biffer:		9205.9090	- -	autres
	...			
	9303			Autres armes à feu et engins similaires utilisant la déflagration de la poudre (fusils et carabines de chasse, armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon, pistolets lance-fusées et autres engins conçus uniquement pour lancer des fusées de signalisation, pistolets et revolvers pour le tir à blanc, pistolets d'abattage à cheville, canons lance-amarres, par exemple)

	9303.1000		-	armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon
	9303.2000		-	autres fusils et carabines de chasse ou de tir sportif comportant au moins un canon lisse
nouv. num.	9303.3000		-	autres fusils et carabines de chasse ou de tir sportif
biffer:		9303.3010	--	armes de chasse
biffer:		9303.3090	--	autres
	9303.9000		-	autres
	...			
	9306			Bombes, grenades, torpilles, mines, missiles, cartouches et autres munitions et projectiles, et leurs parties, y compris les chevrotines, plombs de chasse et bourres pour cartouches
			-	cartouches pour fusils ou carabines à canon lisse et leurs parties; plombs pour carabines à air comprimé
	9306.2100		--	cartouches
nouv. num.	9306.2900		--	autres
biffer:		9306.2910	---	balles pour fusils à canon lisse, chevrotines et plombs de chasse; balles rondes et projectiles pour fusils et carabines du n° 9304
biffer:		9306.2990	---	autres
nouv. num.	9306.3000		-	autres cartouches et leurs parties
biffer:			--	d'armes de guerre
biffer:		9306.3011	---	cartouches
biffer:		9306.3019	---	parties de cartouches
biffer:			--	autres
biffer:		9306.3091	---	cartouches
biffer:		9306.3092	---	projectiles
biffer:		9306.3099	---	autres

nouv. num.	9306.9000		-	autres
biffer:		9306.9010	--	bombes, grenades, torpilles, mines, missiles et articles similaires à usage militaire
biffer:		9306.9020	--	parties de marchandises du n° 9306.9010
biffer:		9306.9090	--	autres
	...			
	9401			Sièges (à l'exclusion de ceux du n° 9402), même transformables en lits, et leurs parties
nouv. num.	9401.1000		-	sièges des types pour véhicules aériens
biffer:		9401.1010	--	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		9401.1090	--	autres
nouv. num.	9401.2000		-	sièges des types utilisés pour véhicules automobiles
biffer:		9401.2010	--	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		9401.2090	--	autres
nouv. num.	9401.3000		-	sièges pivotants, ajustables en hauteur
biffer:		9401.3010	--	rembourrés
biffer:			--	autres
biffer:		9401.3091	---	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		9401.3092	---	en autres métaux communs
biffer:		9401.3099	---	autres
nouv. num.	9401.4000		-	sièges autres que le matériel de camping ou de jardin, transformables en lits
biffer:		9401.4010	--	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		9401.4020	--	en autres métaux communs
biffer:		9401.4090	--	autres
			-	sièges en rotin, en osier, en bambou ou en matières similaires

	9401.5200		- -	en bambou
	9401.5300		- -	en rotin
	9401.5900		- -	autres
			-	autres sièges, avec bâti en bois
	9401.6100		- -	rembourrés
	9401.6900		- -	autres
			-	autres sièges, avec bâti en métal
nouv. num.	9401.7100		- -	rembourrés
biffer:		9401.7110	- - -	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		9401.7190	- - -	autres
nouv. num.	9401.7900		- -	autres
biffer:		9401.7910	- - -	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		9401.7990	- - -	autres
nouv. num.	9401.8000		-	autres sièges
biffer:		9401.8010	- -	rembourrés
biffer:		9401.8090	- -	autres
nouv. num.	9401.9000		-	parties
biffer:			- -	rembourrées
biffer:		9401.9011	- - -	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		9401.9012	- - -	en autres métaux communs
biffer:		9401.9019	- - -	autres
biffer:			- -	autres
biffer:		9401.9091	- - -	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		9401.9092	- - -	en autres métaux communs

biffer:		9401.9099	- - -	autres
	9402			Mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire (tables d'opération, tables d'examen, lits à mécanisme pour usages cliniques, fauteuils de dentistes, par exemple); fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires, avec dispositif à la fois d'orientation et d'élévation; parties de ces articles
nouv. num.	9402.1000		-	fauteuils de dentistes, fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires, et leurs parties
biffer:		9402.1010	- -	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		9402.1090	- -	autres
nouv. num.	9402.9000		-	autres
biffer:		9402.9010	- -	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		9402.9090	- -	autres
	9403			Autres meubles et leurs parties
nouv. num.	9403.1000		-	meubles en métal des types utilisés dans les bureaux
biffer:		9403.1010	- -	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		9403.1090	- -	autres
nouv. num.	9403.2000		-	autres meubles en métal
biffer:		9403.2010	- -	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		9403.2090	- -	autres
	9403.3000		-	meubles en bois des types utilisés dans les bureaux
	9403.4000		-	meubles en bois des types utilisés dans les cuisines
	9403.5000		-	meubles en bois des types utilisés dans les chambres à coucher
	9403.6000		-	autres meubles en bois
	9403.7000		-	meubles en matières plastiques

			-	meubles en autres matières, y compris le rotin, l'osier, le bambou ou les matières similaires
	9403.8200		--	en bambou
	9403.8300		--	en rotin
	9403.8900		--	autres
nouv. num.	9403.9000		-	parties
biffer:		9403.9010	--	en fer ou en acier non inoxydable
biffer:		9403.9020	--	en autres métaux communs
biffer:		9403.9090	--	en autres matières
	...			
	9405			Appareils d'éclairage (y compris les projecteurs) et leurs parties, non dénommés ni compris ailleurs; lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires, possédant une source d'éclairage fixée à demeure, et leurs parties non dénommées ni comprises ailleurs
	9405.1000		-	lustres et autres appareils d'éclairage électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, à l'exclusion de ceux des types utilisés pour l'éclairage des espaces ou voies publiques
	9405.2000		-	lampes de chevet, lampes de bureau et lampadaires d'intérieur, électriques
	9405.3000		-	guirlandes électriques des types utilisés pour les arbres de Noël
	9405.4000		-	autres appareils d'éclairage électriques
	9405.5000		-	appareils d'éclairage non électriques
	9405.6000		-	lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires
			-	parties
	9405.9100		--	en verre
	9405.9200		--	en matières plastiques

nouv. num.	9405.9900		- -	autres
biffer:			- - -	abat-jour
biffer:		9405.9911	- - - -	en matières à tresser
biffer:		9405.9912	- - - -	en matières textiles
biffer:		9405.9919	- - - -	en autres matières
biffer:		9405.9990	- - -	autres
	9406			Constructions préfabriquées
	9406.1000		-	en bois
nouv. num.	9406.9000		-	autres
biffer:		9406.9010	- -	en béton
biffer:		9406.9020	- -	en fer ou en acier
biffer:		9406.9030	- -	en aluminium
biffer:		9406.9090	- -	en autres matières
	...			
nouv. num.	9503.0000			Tricycles, trottinettes, autos à pédales et jouets à roues similaires; landaus et poussettes pour poupées; poupées; autres jouets; modèles réduits et modèles similaires pour le divertissement, animés ou non; puzzles de tout genre
biffer:		9503.0010	-	tricycles, trottinettes, autos à pédales et jouets à roues similaires; landaus et poussettes pour poupées
biffer:		9503.0090	-	autres
	9504			Consoles et machines de jeux vidéo, articles pour jeux de société, y compris les jeux à moteur ou à mouvement, les billards, les tables spéciales pour jeux de casino et les jeux de quilles automatiques (bowlings, par exemple)
	9504.2000		-	billards de tout genre et leurs accessoires

nouv. num.	9504.3000		-	autres jeux fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par tout autre moyen de paiement, à l'exclusion des jeux de quilles automatiques (bowlings)
biffer:		9504.3010	- -	jeux de hasard à gain d'argent immédiat
biffer:		9504.3090	- -	autres
	9504.4000		-	cartes à jouer
	9504.5000		-	consoles et machines de jeux vidéo, autres que celles du n° 9504.30
	9504.9000		-	autres
	...			
	9506			Articles et matériel pour la culture physique, la gymnastique, l'athlétisme, les autres sports (y compris le tennis de table) ou les jeux de plein air, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre; piscines et pataugeoires
			-	skis de neige et autre matériel pour la pratique du ski de neige
	9506.1100		- -	skis
	9506.1200		- -	fixations pour skis
	9506.1900		- -	autres
			-	skis nautiques, aquaplanes, planches à voile et autre matériel pour la pratique des sports nautiques
	9506.2100		- -	planches à voile
	9506.2900		- -	autres
			-	clubs de golf et autre matériel pour le golf
	9506.3100		- -	clubs complets
	9506.3200		- -	balles
	9506.3900		- -	autres
	9506.4000		-	articles et matériel pour le tennis de table
			-	raquettes de tennis, de badminton ou similaires, même non cordées

	9506.5100		- -	raquettes de tennis, même non cordées
	9506.5900		- -	autres
			-	ballons et balles, autres que les balles de golf ou de tennis de table
	9506.6100		- -	balles de tennis
	9506.6200		- -	gonflables
	9506.6900		- -	autres
nouv. num.	9506.7000		-	patins à glace et patins à roulettes, y compris les chaussures auxquelles sont fixés des patins
biffer:		9506.7010	- -	patins à glace ou à roulettes, non fixés sur chaussures
biffer:		9506.7020	- -	chaussures avec patins à glace ou à roulettes fixés
			-	autres
	9506.9100		- -	articles et matériel pour la culture physique, la gymnastique ou l'athlétisme
	9506.9900		- -	autres
	...			
	9601			Ivoire, os, écaille de tortue, corne, bois d'animaux, corail, nacre et autres matières animales à tailler, travaillés, et ouvrages en ces matières (y compris les ouvrages obtenus par moulage)
	9601.1000		-	ivoire travaillé et ouvrages en ivoire
nouv. num.	9601.9000		-	autres
biffer:		9601.9010	- -	nacre travaillée et ouvrages en nacre
biffer:		9601.9090	- -	autres
nouv. num.	9602.0000			Matières végétales ou minérales à tailler, travaillées, et ouvrages en ces matières; ouvrages moulés ou taillés en cire, en paraffine, en stéarine, en gommes ou résines naturelles, en pâtes à modeler, et autres ouvrages moulés ou taillés, non dénommés ni compris ailleurs; gélatine non durcie travaillée, autre que celle du numéro 3503, et ouvrages en gélatine non durcie

biffer:		9602.0010	-	en matières végétales à tailler
biffer:		9602.0020	-	en matières minérales à tailler
biffer:		9602.0090	-	autres
	9603			Balais et brosses, même constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules, balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur, pinceaux et plumeaux; têtes préparées pour articles de broserie; tampons et rouleaux à peindre; raclettes en caoutchouc ou en matières souples analogues
nouv. num.	9603.1000		-	balais et balayettes consistant en brindilles ou autres matières végétales en bottes liées, emmanchés ou non
biffer:		9603.1010	- -	de sorgho (saggina)
biffer:		9603.1090	- -	autres
			-	brosses à dents, brosses et pinceaux à barbe, à cheveux, à cils ou à ongles et autres brosses pour la toilette des personnes, y compris ceux constituant des parties d'appareils
	9603.2100		- -	brosses à dents, y compris les brosses à dentiers
nouv. num.	9603.2900		- -	autres
biffer:			- - -	pinceaux à barbe
biffer:		9603.2911	- - - -	garnis de poils fins de broserie
biffer:		9603.2919	- - - -	autres
biffer:			- - -	brosses à cheveux, à cils ou à ongles et autres brosses pour la toilette des personnes
biffer:		9603.2921	- - - -	avec monture en bois poli, laqué, décoré, etc., à l'exclusion du bois fin
biffer:		9603.2922	- - - -	avec monture en bois fin, ivoire, nacre, écaille ou métal commun argenté ou doré
biffer:		9603.2929	- - - -	avec monture en autres matières
nouv. num.	9603.3000		-	pinceaux et brosses pour artistes, pinceaux à écrire et pinceaux similaires pour l'application des produits cosmétiques
biffer:		9603.3010	- -	garnis de poils fins de broserie

biffer:		9603.3090	- -	autres
nouv. num.	9603.4000		-	brosses et pinceaux à peindre, à badigeonner, à vernir ou similaires (autres que les pinceaux du n° 9603.30); tampons et rouleaux à peindre
biffer:			- -	brosses
biffer:		9603.4011	- - -	avec monture en bois brut, poncé ou mordancé
biffer:		9603.4012	- - -	avec monture en bois poli, laqué, décoré, etc., à l'exclusion du bois fin
biffer:		9603.4019	- - -	avec monture en autres matières
biffer:			- -	pinceaux
biffer:		9603.4021	- - -	garnis de poils fins de broserie
biffer:		9603.4029	- - -	autres
biffer:		9603.4030	- -	tampons et rouleaux à peindre
	9603.5000		-	autres brosses constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules
nouv. num.	9603.9000		-	autres
biffer:		9603.9010	- -	balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur (balayeurs rotatifs à tapis, par exemple)
biffer:		9603.9090	- -	autres
	...			
	9608			Stylos et crayons à bille; stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses; stylos à plume et autres stylos; stylets pour duplicateurs; porte-mine; porte-plume, porte-crayon et articles similaires; parties (y compris les capuchons et les agrafes) de ces articles, à l'exclusion de celles du n° 9609
nouv. num.	9608.1000		-	stylos et crayons à bille
biffer:		9608.1010	- -	en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux ou avec garnitures ou accessoires en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux
biffer:		9608.1090	- -	autres
	9608.2000		-	stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses

nouv. num.	9608.3000		-	stylos à plume et autres stylos
biffer:		9608.3010	--	en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux ou avec garnitures ou accessoires en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux
biffer:		9608.3090	--	autres
nouv. num.	9608.4000		-	porte-mines
biffer:		9608.4010	--	en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux ou avec garnitures ou accessoires en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux
biffer:		9608.4090	--	autres
nouv. num.	9608.5000		-	assortiments d'articles relevant d'au moins deux des sous-positions précitées
biffer:		9608.5010	--	en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux ou avec garnitures ou accessoires en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux
biffer:		9608.5090	--	autres
	9608.6000		-	cartouches de rechange pour stylos ou crayons à bille, associées à leur pointe
			-	autres
nouv. num.	9608.9100		--	plumes à écrire et becs pour plumes
biffer:		9608.9110	---	en métaux précieux
biffer:		9608.9190	---	autres
	9608.9900		--	autres
	...			
	9613			Briquets et allumeurs (à l'exclusion des allumeurs du n° 3603), même mécaniques ou électriques, et leurs parties autres que les pierres et les mèches
	9613.1000		-	briquets de poche, à gaz, non rechargeables
nouv. num.	9613.2000		-	briquets de poche, à gaz, rechargeables
biffer:		9613.2010	--	en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux ou avec garnitures ou accessoires en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux
biffer:		9613.2090	--	autres

nouv. num.	9613.8000		-	autres briquets et allumeurs
biffer:			--	briquets de table
biffer:		9613.8020	---	en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux ou avec garnitures ou accessoires en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux
biffer:		9613.8030	---	autres
biffer:			--	autres
biffer:		9613.8040	---	en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux ou avec garnitures ou accessoires en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux
biffer:		9613.8080	---	autres
nouv. num.	9613.9000		-	parties
biffer:		9613.9010	--	en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux ou avec garnitures ou accessoires en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux
biffer:		9613.9090	--	autres
nouv. num.	9614.0000			Pipes (y compris les têtes de pipes), fume-cigare et fume-cigarette, et leurs parties
biffer:		9614.0010	-	en écume de mer, ivoire, ambre (succin), ambre reconstitué ou nacre, en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux ou avec garnitures ou accessoires en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux
biffer:		9614.0090	-	autres
	...			
	9616			Vaporisateurs de toilette, leurs montures et têtes de montures; houppes et houppettes à poudre ou pour l'application d'autres cosmétiques ou produits de toilette
nouv. num.	9616.1000		-	vaporisateurs de toilette, leurs montures et têtes de montures
biffer:		9616.1010	--	en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux ou avec garnitures ou accessoires en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux
biffer:		9616.1090	--	autres

	9616.2000		-	houppes et houppettes à poudre ou pour l'application d'autres cosmétiques ou produits de toilette
	...			
nouv. num.	9618.0000			Mannequins et articles similaires; automates et scènes animées pour étalages
biffer:		9618.0010	-	combinés avec de la soie ou des déchets de soie, des matières textiles synthétiques ou artificielles, ou avec des cheveux
biffer:		9618.0090	-	autres
	...			
nouv. num.	9620.0000			Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires
biffer:		9620.0010	-	pour fixer un appareil photographique, un appareil photographique numérique ou un caméscope
biffer:		9620.0090	-	autres
	...			
	9701			Tableaux, peintures et dessins, faits entièrement à la main, à l'exclusion des dessins du n° 4906 et des articles manufacturés décorés à la main; collages et tableaux similaires
	9701.1000		-	tableaux, peintures et dessins
nouv. num.	9701.9000		-	autres
biffer:		9701.9010	- -	collages et tableaux similaires, manufacturés en séries ou industriellement
biffer:		9701.9090	- -	autres
	...			
nouv. num.	9703.0000			Productions originales de l'art statuaire ou de la sculpture, en toutes matières
biffer:		9703.0010	-	en pierre
biffer:		9703.0020	-	en métaux communs
biffer:		9703.0090	-	en autres matières